

**Mesvres
(Saône-et-Loire)
Ancien prieuré Saint-Martin**

**Synthèse de l'étude archéologique des élévations conservées
2008-2015**



Volume I : Texte

Sylvie Balcon-Berry

Université Paris-Sorbonne/Centre André Chastel

Sorbonne-Universités

Les amis du prieuré

Décembre 2015

Saint-Martin de Mesvres

Fiche signalétique

Secteur géographique : Mesvres

Coordonnées Lambert (zone II étendue) : Ax 745.2 Ay 208.5

Bx By

Altitude : 280 NGF

Cadastre : année 1969 section(s) 128, AB 01 parcelle(s) 261, 260, 353,
259, 157, 346

Propriétaire du terrain : Nom : Dominique Labonde

Adresse : Le Moulin, Impasse du prieuré, 71 190,
Mesvres

Téléphone : 03 85 92 52 05

Responsable scientifique :

Nom : Balcon-Berry Sylvie

Adresse/téléphone/mél. : 31, rue aux Raz, 71 400 Autun, tél : 06 03 23 59 44 ; sylvie.balcon-berry@paris-sorbonne.fr

Fonction/Rattachement : Maître de conférences, Université Paris IV-Sorbonne, Centre André Chastel

Organisme de rattachement (et coordonnées) : Université Paris IV-Sorbonne, Institut d'art et d'archéologie, 3, rue Michelet, 75 005, Paris ; Centre André Chastel, INHA, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Equipe des étudiants en Licence 3 ou en Master d'archéologie entre août 2008 et août 2015 :

Baulin Pierre
Barthel Julien
Berry Melissa
Bigot-Dell'Secco Martine
Bodart Margot
Brugeat Céline
Cohen Zina
Dupuis Claire
Duval Elsa
El Elwany Myriam
Father Maëlle

Saint-Martin de Mesvres

Gandin Charlotte
Lévy Aviva
Louarn Gwennaëlle
Magistrelli Astrid
Manigold Lucie
Ménard Morgane
Pitser Mallory
Triolaire Jonathan
Sylvain Magali

Bernardin Stevens
Garçin Paul
Gerfaud Elodie
Hendersen Karen
Huan Xu
Bustamente Bibert Marina
Carbone Sania
Endres Alexandra
Garçin Paul
Mokri Yanis
Torrise Valentina

Jonathan Boucard
Camilla Cannoni
Andre Debuisse
Winston Hayter
Clara Ingargiola
Kevin Monmouton
Théophile Piau
Clémence Roquebert

Avec également :

Agathe Foullon pour l'étude des peintures murales (cf Annexe B)
Jacky Fonteneau (doctorant, Université Paris-Sorbonne) pour l'étude des mortiers (cf. Annexe A)

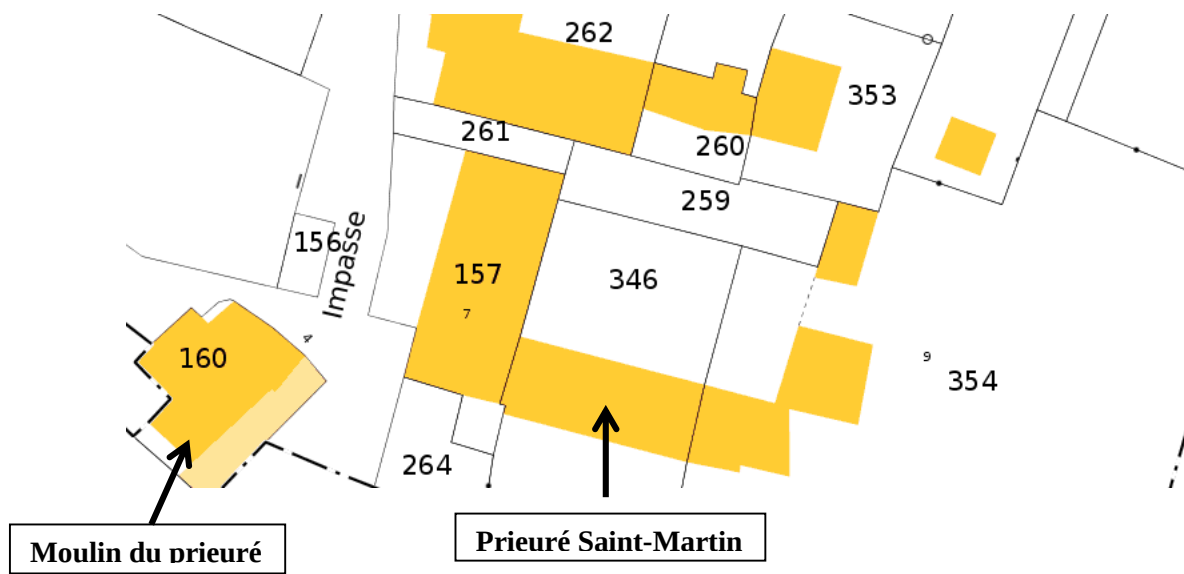
Accueil à Mesvres : *Les amis du prieuré*, association présidée par Dominique Labonde.

Scan 3D : Julien Labonde, entreprise Dynamic 3D et Camilla Cannoni pour les premiers essais avec le scanner de la Plateforme Plemo 3D de Sorbonne Universités.

Restitutions en 3D : Grégory Chaumet, responsable de la plateforme Plemo 3D de Sorbonne Universités.

Prospection géophysique : Laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun, direction David Goutalan.

Saint-Martin de Mesvres



Cadastre numérisé du site du prieuré

Remerciements

En premier lieu, nous adressons nos plus vifs remerciements à Dominique Labonde, propriétaire du site du prieuré et président de l'association *Les Amis du prieuré*. Depuis août 2008, grâce à lui et à son épouse, Martine Labonde, les étudiants reçoivent un accueil chaleureux. Nous remercions également leur fils Julien Labonde, auteur d'une maquette en 3D du prieuré, et qui nous a permis d'utiliser les résultats de son travail. *Les Amis du prieuré* œuvrent tout au long de l'année à la conservation et à l'animation du site ; les étudiants évoluent ainsi dans de très bonnes conditions. Nous les remercions infiniment. Merci à Grégory Chaumet qui a réalisé les premières restitutions du site en 3D (fig. 12. 11 à 12. 14). Merci également à Christian Sapin et Walter Berry qui suivent ces études et les ont encouragées. Enfin, nos remerciements s'adressent au Centre André Chastel, Laboratoire de recherche en histoire de l'art, de l'Université Paris IV-Sorbonne - en particulier à Dany Sandron - ainsi qu'à Sorbonne Universités qui mettent à disposition du matériel informatique. Par ailleurs l'Université Paris-Sorbonne finance le stage des étudiants auquel participent également *Les Amis du prieuré* par la mise à disposition de locaux. En dernier, lieu merci à Laure Dobrovitch du SRA Bourgogne pour ses conseils.

Sommaire

Introduction

I. Cadre général de l'étude

- 1. Aperçu historique**
- 2. Documentation ancienne et interprétations antérieures**
- 3. Chronologie des interventions**
- 4. Méthodes d'analyse et moyens mis en œuvre**

II. Etude archéologique des élévations conservées : description et analyse

- 1. Vestiges de l'ancienne église prieurale (Bâtiments orientaux, chapelle et Bâtiments nord)**
- 2. Bâtiment sud**
- 3. Bâtiment ouest**
- 4. Galeries du cloître**

III. Phasage général du site

Conclusion et perspectives

Annexe A : étude des mortiers par Jacky Fonteneau

Annexe B : étude des peintures murales et des pigments par Agathe Foullon

Annexe C : liste des US (2008-2015)

Introduction

Le site de l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres est intéressant à plus d'un titre. En premier lieu, ce lieu culte chrétien, probablement ancien, aurait supplanté un temple antique selon l'hypothèse d'Anatole de Charmasse¹. Il est en effet question d'un « monasterium » dans une charte de 843 qui laisse par ailleurs entendre que ce complexe existait auparavant. Lié dans un premier temps à l'Eglise d'Autun, il passe dans les mains de Cluny en 996. L'intérêt du site réside par ailleurs dans la documentation abondante relative à l'histoire du prieuré comme l'a montré Anatole de Charmasse qui au XIXe siècle lui a consacré un article important² (fig. 8.9 et 8.10). Christian Sapin et Walter Berry ont en outre attiré l'attention sur les vestiges potentiellement très anciens de la zone orientale de l'église (fig. 8. 11)³. De plus, le site a fait l'objet de croquis dès 1836 par l'abbé Devoucoux, ce qui permet d'avoir une idée de ses élévations avant la chute de l'imposante tour de croisée montrée sur ces documents (fig. 8.5 à 8.8). En dernier lieu, l'intérêt du site réside dans la conservation exceptionnelle des bâtiments composant le complexe religieux (fig. 1.1 à 1.6 et fig. de la partie 10). Cette sauvegarde est due à la transformation du lieu en exploitation agricole au début du XIXe siècle. Cette phase a nécessité des interventions sur le bâti, avec l'agrandissement d'ouvertures, la construction de bâtiments destinés à abriter différentes activités agricoles. Ces modifications ont rendu complexe l'étude des élévations, mais dans le même temps, la transformation en exploitation agricole a permis la conservation des bâtiments et donc la configuration générale du site religieux, ce qui est très rare.

Cette complexité des bâtiments conservés a nécessité une approche systématique prenant appui sur des relevés détaillés qui donnent lieu à une analyse fine. L'accumulation des données a permis d'établir un phasage (cf partie III) qui, dans ce rapport de synthèse repose sur toutes les données disponibles.

A la demande des *Amis du prieuré*, association créée en 2006 pour la sauvegarde et la mise en valeur du site de l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres, l'étude archéologique des élévations conservées a été engagée. Cette opération a débuté en août 2008.

Les relevés pierre à pierre sont réalisés dans le cadre d'un chantier école par des étudiants de l'Université Paris IV-Sorbonne qui participent à un stage validant leur Licence ou leur Master. Ces campagnes ont été entièrement financées par l'Université Paris IV-Sorbonne avec l'aide des *Amis du prieuré* qui ont rendu possible l'accueil des étudiants en mettant à disposition des locaux et en prenant en charge des frais de séjour (électricité, gaz...).

Les campagnes de 2008 à 2012 (en 2009, l'intervention fut très limitée) ont fait l'objet d'un rapport de synthèse remis au SRA Bourgogne en mars 2013⁴. Ce premier volume comprend de nombreux documents anciens, notamment les dessins de Devoucoux, mais également une couverture photographique complète des bâtiments tels qu'ils se présentent actuellement et enfin les scans 3D réalisés par Julien Labonde. Nous avons fait le choix d'intégrer ces éléments dans le présent rapport (figures des parties 8 à 10). Le rapport de mars 2013 présentait aussi les relevés effectués entre 2008 et 2012. Il nous semblait en effet plus opportun de disposer d'une vision générale pour rédiger cette première synthèse sur les nombreuses élévations conservées qui n'avaient fait l'objet d'aucune investigation d'ampleur. Un rapport concernant l'opération menée en août 2013 a d'autre part été rédigé en décembre

¹ Charmasse 1875.

² Charmasse 1875.

³ Sapin 1986 et Berry 1993

⁴ Sylvie Balcon-Berry avec la collaboration de Walter Berry, *Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin. Synthèse des premières études archéologiques menées sur les élévations conservées*, mars 2013 (2 vol.).

2013⁵. Il apportait des compléments à la synthèse de mars 2013 et mettait plus particulièrement l'accent sur l'enregistrement des nombreuses peintures murales conservées sur le site. Le rapport rédigé en janvier 2015⁶ faisait état de la campagne de relevés d'août 2014 qui avait notamment permis d'étudier les élévations sud de l'abside de l'église – Mur 17 - mais aussi le parement est du mur oriental du Bâtiment ouest (Mur 32) ainsi que le parement sud du mur méridional du Bâtiment sud (Mur 36).

Le présent document reprend toutes les données issues de ces huit années de relevés et propose des plans d'évolution du site ainsi que des restitutions en 3D du site dans la première moitié du XIII^e siècle (figures de la partie 12).

Outre les relevés manuels réalisés par les étudiants dans le cadre de leur formation⁷ archéologique, nous avons pu bénéficier d'un scan 3D de l'ensemble du site réalisé par Julien Labonde de l'entreprise Dynamic 3D (fig. 1. 5 et 1. 6). Le recours aux scans 3D apporte d'appréciables compléments aux relevés manuels. Ils ont en effet permis d'établir des plans, des coupes et des relevés d'ensemble des murs avec aussi le calage des relevés pierre à pierre. Cette première maquette réalisée bénévolement par Julien Labonde, alors employé de l'entreprise Dynamic 3D sera complétée prochainement.

En effet, en août 2015, ont été réalisés des essais de scans 3D avec le scanner nouvellement acquis par l'Université Paris-Sorbonne dans le cadre de la plateforme Plemo 3D de Sorbonne Universités (supervision Camilla Cannoni et Grégory Chaumet). Dans le présent rapport, nous avons intégré deux ortho-images récentes (fig. 5. 38 et 3. 17), mais une campagne de numérisation de l'ensemble du site est prévue au printemps 2016. Cette future nouvelle maquette couplée au géo-référencement du site par GNSS (GPS) donnera la possibilité d'associer systématiquement les relevés manuels aux ortho-images et aux coupes. L'étude des parements sera ainsi complétée avec l'assistance d'un étudiant en Master II financé par Sorbonne Universités.

Par ailleurs, une prospection géophysique complémentaire, financée là aussi par Sorbonne Universités, sera entreprise au printemps 2016 par Christian Camerlyck, Maître de conférences à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI), membre de l'UMR METIS. Cette prospection portera plus particulièrement sur l'emplacement de l'église, le bâtiment ouest et sur la détection du fossé qui longeait le site à l'ouest. Cette étude complètera celle réalisée en 2011 par David Goutaland du Laboratoire des Ponts et Chaussées d'Autun (fig. 12. 15), cette campagne ayant surtout permis de bien mettre en évidence les vestiges du cloître à galeries qui s'organisait autour d'un préau carré. Grâce au logiciel de traitement des données de la maquette 3D (RealWorks) et au GNSS (GPS) associé, les résultats de la prospection géophysique seront intégrés dans le processus d'analyse des élévations conservées, comme on l'expérimente actuellement sur le site de l'ancienne porte Saint-Andoche d'Autun dans le cadre, là aussi d'un projet financé par Sorbonne Universités⁸.

Les huit campagnes de relevés entreprises à Mesvres entre 2008 et 2015 ont ainsi permis d'enregistrer les élévations conservées et d'établir les grandes phases du prieuré (cf

⁵ Sylvie Balcon-Berry, *Mesvres, ancien prieuré Saint-Martin. Addenda au rapport de mars 2013*, décembre 2013 (1 vol.)

⁶ Sylvie Balcon-Berry, *Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Martin, Etude archéologique des élévations, Campagne d'août 2014*, janvier 2015.

⁷ Les étudiants apprennent à réaliser un relevé d'élévation, mais ils procèdent également à l'analyse des données en découpant les parements en US et en rédigeant les fiches US. Ils s'initient au maniement du logiciel Illustrator en faisant la mise au net de leur relevé. L'ensemble de cette formation est placé sous la direction de Sylvie Balcon-Berry, maître de conférences en archéologie du Moyen Age à l'Université Paris IV-Sorbonne.

⁸ Projet Convergence de Sorbonne-Universités, Idex SUPER, réalisé en collaboration avec Martine Joly, maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne.

partie III) qu'il faudra bien entendu ajuster lors de fouilles on l'espère prochaines. Pour des raisons d'accessibilité et en fonction des aléas de la météo, le programme des relevés a concerné plusieurs bâtiments à la fois. Il n'était pas possible de se concentrer sur un seul ensemble. Mais au terme de ces campagnes, notre connaissance des phases du site s'est sensiblement accrue.

Tel qu'il se présente aujourd'hui, le site a conservé la configuration générale du prieuré avec vestiges de l'église au nord et au nord-est, le bâtiment ouest qui était fortifié et le bâtiment sud qui abrite d'intéressantes peintures murales du XIII^e siècle (fig. de la partie 5). Certes, des remaniements sont intervenus au XVII^e siècle et surtout au XIX^e siècle, mais la lecture du site demeure exceptionnelle. Rare sont les prieurés qui ont conservé leurs dispositions d'ensemble. Généralement, seule l'église a survécu aux aléas du temps. En outre, à Mesvres, les galeries du cloître, connues par la documentation ancienne, ont été bien mises en évidence par la prospection géophysique et l'étude des élévations.

Le présent rapport intègre les relevés effectués en août 2015 qui concernaient des compléments portant en particulier sur le Bâtiment ouest : parement ouest du mur oriental du Bâtiment ouest (Mur 32 ; fig. 6. 17 à 6. 19), quelques compléments du mur sud (Mur 33, parement nord ; fig. 6. 23 à 6. 25), le parement sud du mur de refend (Mur 35 ; fig. 6. 42 à 6. 44). Le parement sud du mur méridional d'un de bâtiments situés au nord a été complété (Mur 6 ; fig. 2. 1 à 2. 3).

Par ailleurs, les étudiants ont repris sous Illustrator des relevés réalisés lors des trois premières campagnes, car à cette époque, les minutes ne faisaient pas l'objet de DAO. L'ensemble de la documentation a ainsi été homogénéisée, puisque à présent tous les relevés sont traités sous Illustrator. Ceci a permis d'effectuer des assemblages de relevés superposés aux scans 3D ou aux détourages de scans 3D.

En effet, lors de la préparation du présent rapport, de nombreux relevés ont été associés aux scans 3D issus de la maquette qu'avait entreprise bénévolement Julien Labonde en 2008. Comme on l'a indiqué ci-dessus, l'Université Paris-Sorbonne disposant à présent d'un scanner 3D, il nous sera très prochainement possible de numériser à nouveau le site – les intérieurs et les extérieurs - et (outre de nouvelles coupes et plans) d'établir des ortho-images de tous les parements afin de compléter notre étude des élévations. L'opération menée à Mesvres fait ainsi partie d'études expérimentales visant à pleinement maîtriser les nouvelles technologies (scanner, GPS, prospection géophysique) dans le processus d'analyse archéologique⁹. Le scanner à présent disponible étant doté d'un appareil photographique, il sera possible d'effectuer des numérisations en couleur des nombreuses peintures murales découvertes à Mesvres, en particulier à l'étage du Bâtiment sud.

⁹ Projet Convergence sur Saint-Andoche, mentionné plus haut. Cette étude et celle de Mesvres s'inscrivent dans des problématiques actuelles développées par exemple par l'Université de Lyon II ; voir FLAMIN, Anne 2013.

I. Cadre général de l'étude

1. Aperçu historique

On l'a déjà dit, le premier intérêt du site, réside dans documentation textuelle qui, toutefois, est surtout abondante à partir du XIII^e siècle. Comme Anatole de Charmasse l'a montré, lui qui a consacré un premier long article à Mesvres paru en 1875¹⁰, la mention la plus ancienne au prieuré de Mesvres remonte à 843, dans un diplôme de Charles de Chauve. Selon Anatole de Charmasse, étant donné que ce document correspond à une reconfirmation d'une charte de Louis le Pieux, émise en 815, le prieuré devait exister avant cette date¹¹. On doit noter que dans le document de 843, Mesvres est cité parmi des établissements religieux précoces, comme Saint-Pierre l'Estrier d'Autun remontant au IV^e siècle ou Saint-Georges de Couches du VIII^e siècle. Le prieuré de Mesvres entretenait aussi des liens étroits avec l'abbaye de Flavigny, en Côte d'Or, par ailleurs sous obédience de l'Eglise d'Autun depuis 877¹². En témoigne le fait qu'au cours du Xe siècle certains prieurs et moines de Mesvres sont aussi prévôts de Flavigny.

Dans le diplôme de Charles le Chauve de 843 qui confirme l'autorité de l'Eglise d'Autun sur Mesvres, l'Eglise d'Autun étant dirigée par l'évêque Jonas à cette date, il est question du « *monasterium sancti Martini de Magavero* » lie à la colline de la Certenue « *sive Circiniaco* » dominant le village de Mesvres. La Certenue abritait un sanctuaire ; haut lieu de culte païen dans l'Antiquité qui fut lentement christianisé. Le sommet de la Certenue comprenait une fontaine miraculeuse, une chapelle et comportait un fossé. Mesvres serait donc lié à lieu de culte ancien.

Ce fait et la dédicace du prieuré à Saint-Martin renforcent l'hypothèse de l'établissement d'un lieu de culte chrétien bien avant 815. Pour Anatole de Charmasse, il pourrait s'agir du site mentionné par Sulpice Sévère à propos de la destruction d'un temple antique par saint Martin en pays Eduen. Sulpice Sévère raconte en effet que saint Martin a réalisé une telle action dans « un bourg du pays des Eduens ; *pago Eaduorum* ». Sulpice Sévère parle de paysans païens qui se jettent sur Martin ; l'un d'eux cherchant à le tuer sans pouvoir y parvenir. Charmasse va donc à l'encontre d'une tradition qui faisait de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun le lieu de cette action. Il est difficile d'adhérer aux hypothèses de Charmasse sans la réalisation d'une fouille qui permettrait de vérifier la présence d'un temple antique. Il faut certainement aussi lire avec un esprit critique le texte de Sulpice Sévère. Mais il est vrai que le site abritait plusieurs sculptures antiques, notamment des chapiteaux (fig. 11. 1, 11. 5 et 11. 6) qui, selon l'abbé Devoucoux, avaient été remployés dans les baies de la tour de croisée de l'église du prieuré, tour effondrée en 1836 (fig. 8. 8). Ces chapiteaux sont conservés au Musée Lapidaire d'Autun. Charmasse parle également d'un masque de Mercure en terre cuite conservé là aussi au Musée Rolin et de stèles funéraires. Il en subsiste une remployée dans le pignon d'une maison située à l'ouest du prieuré (ancienne maison du prieur ; voir le rapport de mars 2013) et cette maison comprend bien d'autres vestiges antiques : des colonnes, des fragments de chapiteaux, notamment. Quant au « masque », il a été récemment retrouvé par Brigitte Maurice-Charbard, conservateur du Musée Rolin, dans les réserves du même musée (fig. 11. 10). Cet élément semble être en pierre et non en terre cuite. Elle s'apparente plus à une sculpture. Une mosaïque antique se trouvait jusque récemment encore dans le jardin d'une autre maison située non loin du prieuré.

¹⁰ CHARMASSE, Anatole de, 1875.

¹¹ CHARMASSE, Anatole de, 1875, p. 31-35 et p. 6.

¹² CHARMASSE, Anatole de, 1875, p. 11 et 1875, p. 6 ; SAPIN, Christian, 1986, p. 85.

La parure monumentale antique de grande qualité pourrait s'accorder avec l'existence d'un temple de tradition romaine. Pour Charmasse, « il serait possible que ce temple ait survécu au moins en partie au passage de saint Martin et qu'il aurait pu constituer un des premiers sanctuaires chrétiens de la contrée ». Là encore, seule la fouille permettrait de voir ce phénomène de réappropriation du temple antique pour la fondation d'un culte chrétien à une période supposée haute. Le vocable de saint Martin n'est certainement pas déterminant, mais il est intéressant à relever.

Pour l'heure, outre la présence de nombreux blocs antiques, parfois imposants, remployés dans le complexe monastique (sculpture mentionnée mais aussi des pierres de taille, etc.), on doit aussi noter la présence d'un fragment de sarcophage, visiblement mérovingien, intégré dans le mur sud du chœur dont on conserve des vestiges (fig. 4. 4). Les habitants de Mesvres évoquent la découverte d'autres sarcophages au nord de l'église prieurale qui pourrait avoir donc servi d'espace funéraire, peut-être en lien avec un établissement religieux antérieur au IX^e siècle (fig. 12. 15 avec emplacement supposée du cimetière).

En 994 l'évêque d'Autun, Walterius, donne le prieuré de Mesvres à l'abbaye de Cluny¹³ à condition que la nomination du prieur demeure la prérogative du prélat d'Autun¹⁴. En contrepartie, le prieur obtient le droit de nommer les prêtres de six paroisses¹⁵.

Bien que dédiée à saint Martin, l'église prieurale de Mesvres est parfois nommée Saint-Sébastien, notamment dans un document clunisien de 1344¹⁶. Ce saint important dans la région, notamment après le transfert supposé de ses reliques en Gaule, après 826¹⁷, est surtout prépondérant à la fin du Moyen Age, comme par exemple à Uchon. A cet égard, il est intéressant de remarquer que plusieurs seigneurs de Uchon sont enterrés dans la zone orientale de l'église du prieuré de Mesvres, comme le rapporte un document de 1636 publié par A. de Charmasse¹⁸.

Au XVII^e siècle, plusieurs modifications sont apportées à l'église. Mais l'édifice en mauvais état tombe par la suite en désuétude. Les galeries du cloître sont détruites au XVII^e siècle, ce qui entraîne le remaniement des façades sur cour des Bâtiments sud et ouest dotées d'un nouvel enduit à faux-joints et de nouvelles ouvertures (fig. 12. 7).

En 1772, la moitié occidentale de la nef est détruite pour faire place à une grange, toujours debout aujourd'hui (fig. 8. 1 et 8. 2). Seule la moitié orientale du mur nord de la nef subsiste. Au début du XIX^e siècle, cette paroi servira d'appui à deux édifices à vocation agricole visibles sur les plans cadastraux.

3. Documentation ancienne et interprétations antérieures

L'étude la plus ancienne du prieuré de Mesvres est celle de l'abbé Devoucoux qui en 1836 a réalisé de précieux dessins des vestiges de l'église avant l'effondrement de la tour de croisée (fig. 8. 5). Parmi eux, on compte un plan des parties orientales, avec un détail de l'élévation du mur oriental du bras sud du transept composé d'arcades, ainsi qu'une vue extérieure, prise du nord, du chevet et du transept (fig. 8. 6 et 8. 7). Cette vue (fig. 8. 5) montre que l'abside était éventrée. Plusieurs piles et arcs sont visibles à travers l'espace resté béant. Le bras sud du transept semble également en ruine. Devoucoux précise dans une note

¹³ *Gallia Christiana*, 4, col. 442 ; CHARMASSE 1875, p. 7.

¹⁴ COURTEPEE 1967, 2, p. 580.

¹⁵ Trois d'entre elles se situent dans les environs immédiats (la Chapelle-sous-Uchon, Charmoy et Mesvres), les autres se situent en Côte d'Or (Manlay, Villiers-en-Morvan et Ménétraux).

¹⁶ CHARMASSE 1875, p. 26-27.

¹⁷ CHAUME 1938, p. 22.

¹⁸ CHARMASSE 1875, 1875, p. 82.

associée, que « ces précieux restes d'un édifice qui remontait au 10^e ou au 11^e siècle, et dans lequel se trouvaient employés colonnes et chapiteaux antiques, se sont écroulés subitement le 25 décembre 1836, à huit heures du matin » (fig. 8. 7).

L'architecte Roidot-Déléage a redessiné les croquis de Devoucoux à la demande d'Anatole de Charmasse pour servir de base aux gravures publiées dans l'article de ce dernier paru en 1875 (fig. 8. 9 et 8. 10). Par rapport aux documents de Devoucoux, on note en particulier que les proportions des espaces ont été ajustées pour être en accord avec les descriptions des XVII^e et XVIII^e siècles publiées elles aussi par A. de Charmasse, mais aussi pour être plus en phase avec les vestiges. Les croquis de Devoucoux ont donc été réinterprétés. La vue extérieure elle aussi a subi quelques modifications, surtout sur la gravure de 1875, son auteur ayant placé des arbres au niveau des arcs intérieurs du chœur, car visiblement il n'avait pas compris leur fonction. Le plan correspond également à une interprétation. Les largeurs et dispositions des murs ont parfois été remaniées.

Les documents et les dessins publiés par A. de Charmasse ont été étudiés par Christian Sapin dans son ouvrage de synthèse intitulé *Bourgogne pré-romane* publié en 1986. Cet auteur a aussi eu recours à l'analyse des décors sculptés conservés *in situ* ou ailleurs, pour proposer une datation prudente des vestiges de l'édifice. Il propose d'attribuer au IX^e ou au début du Xe siècle les parties les plus anciennes qui correspondraient au chevet, avec des reprises dans l'aménagement des bras de transept qui pourraient appartenir à la première moitié du XI^e siècle, car y sont conservées des impostes de cette époque¹⁹.

Dans sa thèse soutenue en 1993, Walter Berry consacre une longue notice au prieuré de Mesvres intégrée dans son catalogue des sites étudiés²⁰. Il analyse de façon critique les documents des XVII^e-XVIII^e siècles ainsi que les croquis de Devoucoux redessinés par Roidot-Déléage pour l'article d'A. de Charmasse. Il réalise un plan schématique des parties orientales conservées (fig. 8. 11) et procède à une étude des maçonneries accessibles, parement septentrional du mur gouttereau nord de la nef compris. Les comparaisons des types de proportions des parties orientales et des sculptures le conduisent à dater la zone orientale du second quart du XI^e siècle, tandis que la nef serait selon lui légèrement plus récente. À partir des documents anciens et des vestiges conservés, l'auteur donne une description des dispositions globales de l'ancienne église que nous reprenons.

Pour appréhender de façon générale les autres édifices de ce complexe religieux, nous avons à disposition plusieurs photographies anciennes procurées par *Les amis du prieuré de Mesvres* ainsi que par Jacky Fonteneau (figure de la partie 9). Par rapport à leur aspect actuel, les Bâtiments ouest et sud ne présentent pas de grande différence, si ce n'est une meilleure conservation, notamment pour le Bâtiment ouest. Sur plusieurs photographies du début du XX^e siècle, ce dernier montre une façade couverte d'enduit et des ouvertures d'aspect moderne. La tour sud est bien conservée. Comme le reste de l'édifice, elle comporte une toiture aujourd'hui perdue. Sur la face sud de la tour, plusieurs ouvertures sont visibles, certaines d'aspect moderne, là aussi. Sur ces mêmes documents, le Bâtiment sud présente un aspect assez peu éloigné de l'actuel. On note surtout qu'à l'ouest, sa toiture était accolée à celle de la tour sud du Bâtiment ouest, alors qu'aujourd'hui elle s'interrompt bien avant. Un pignon en parpaings a été monté à l'ouest (fig. 9. 2, 9. 3, 9. 6 et 9. 7). Ces deux bâtiments ont été altérés dans les années 1970, époque d'un chantier de *Rempart* qui a conduit à déposer la toiture du Bâtiment ouest. Cette toiture qui couvrait l'ensemble de l'édifice ainsi que la tour et l'extrémité ouest du Bâtiment sud n'a pas été remplacée (fig. 9. 9 et 9. 11), au moment de la dépose de la toiture et après). Le Bâtiment ouest s'est ainsi considérablement dégradé alors qu'avant cette intervention son état était relativement bon.

¹⁹ SAPIN, Christian, 1986, p. 117-118.

²⁰ BERRY, Walter, 1993.

A partir de 2005, Dominique Labonde, propriétaire du prieuré, s'est engagé à le consolider et à le restaurer, avec l'aide l'association qu'il venait de fonder. Nous avons groupé de nombreuses photographies antérieures à 2005 (fig. 9. 12 à 9. 21) pour montrer l'état des lieux à cette époque. Ces documents peuvent être comparés aux clichés que nous avons réalisés depuis 2008 (figures de la partie 10) dans un souci d'enregistrement archéologique, au même titre que les relevés manuels et les scans 3D. En 2006, le Bâtiment ouest a été débarrassé de la végétation qui l'encombrait et les parties sommitales de ses murs ont été consolidées. En 2014, le sommet des murs de la chapelle (ancien bras nord de l'église) ont été également consolidés (fig. 3. 16 et 3. 17 avant et après cette intervention), de même que le haut des murs des bâtiments orientaux (fig. de couverture).

3. Chronologie des interventions (fig. 1.4)

Dans la perspective de la commémoration de l'anniversaire de la fondation de Cluny à laquelle le prieuré de Mesvres était affilié, en 2010, il semblait intéressant au tout début de notre intervention, en 2008, de nous concentrer sur l'étude archéologique des élévations de l'ancienne église prieurale, pour aborder plus tard l'analyse des bâtiments conventuels subsistants. Cette approche était d'autant plus pertinente qu'en raison du développement de la zone orientale du prieuré de Mesvres, des liens avaient déjà été établis avec Cluny II par Christian Sapin. En 2008, pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, seuls les vestiges de l'ancienne nef et leur raccord avec le mur occidental de l'ancienne croisée avaient été analysés. Ces premiers travaux ont été très fructueux puisqu'ils ont révélé l'existence de l'élévation d'une partie du mur gouttereau nord de la nef du milieu du XI^e siècle. Ils ont aussi permis de voir en détail et de relever l'arc antérieur à la nef, qui fait partie actuellement de la chapelle composant à l'origine le bras nord du transept. En 2010, des relevés des bâtiments modernes implantés à l'est, à l'emplacement du chœur, ont été entrepris. Ils ont conduit à observer la subsistance en élévation du mur sud de l'abside du chœur. Les relevés de l'église ont été complétés en 2011 et 2012 par l'étude des murs du bras nord de l'ancien transept, transformé en chapelle au XVIII^e siècle. Ces compléments ont été rendus possibles en raison de l'achat de la chapelle par Dominique Labonde.

La zone sud-est de l'ancien prieuré a été appréhendée en 2009 et 2010 parallèlement à des travaux d'aménagements. Les vestiges d'une tour ont ainsi pu être mis en évidence dans l'angle sud-est au contact entre le Bâtiment sud – probable réfectoire – et l'actuel Bâtiment sud-est qui doit en partie reprendre l'emplacement de la salle capitulaire (fig. 5. 36 à 5. 38).

L'étude du Bâtiment sud a été amorcée en 2010 et 2011. Les murs intérieurs de l'étage ont été relevés, car ils abritent d'intéressants vestiges de peintures murales (figures de la partie 5). Ces relevés sur films plastiques de grand format ont été numérisés pour pouvoir être prochainement retravaillés sous Illustrator. Les relevés des peintures du mur nord du même Bâtiment sud ont été réalisés en 2012 et numérisés en 2013. En août 2014, le mur sud du même édifice a fait l'objet de relevés pour tenter de comprendre les maçonneries montrant la présence de nombreuses ouvertures.

En dernier lieu, La question de la fortification du prieuré est examinée depuis 2010. Le mur occidental du Bâtiment ouest (figures de la partie 6) a ainsi été relevé en grande partie, car il abrite des archères. Son articulation avec les bâtiments attenants a fait l'objet de recherches plus approfondies en 2013-2015. Cela a permis de montrer l'existence d'un édifice antérieur (Xe siècle, voire avant), doublé à l'ouest au XIII^e siècle par un mur de fortification lié à une tour située au sud, puis une restructuration majeure de cette zone ouest au XV^e siècle.

Ainsi les bâtiments de l'ancien prieuré ont pu être en partie étudiés pour donner lieu à des hypothèses de travail qu'il faudrait à présent valider ou infirmer par des fouilles archéologiques. Ces premières années d'étude montrent en tout cas l'exceptionnelle conservation des élévations de ce site dépendant d'Autun puis de Cluny.

Parallèlement aux relevés, des étudiants en Master et en thèse ont travaillé sur les peintures murales et sur les mortiers (cf. Annexes A et B). En 2010, Agathe Foulon a ainsi réalisé un mémoire de Master II sur l'analyse des enduits et des peintures du prieuré à l'Université de Bordeaux. En 2012 et 2013, Jacky Fonteneau mené l'étude des mortiers grâce à un accès privilégié aux laboratoires de l'Institut de paléontologie Humaine du Muséum National d'histoire naturelle, partenaire de l'Université Paris-Sorbonne au sein de la Comue Sorbonne Universités²¹. En 2012, Céline Brugeat, doctorante à l'Université de Toulouse-Le Mirail, a entrepris l'étude des sculptures provenant de l'ancien prieuré. Les fiches des éléments les plus intéressants sont présentées en Annexe du rapport de mars 2013. Dans le présent rapport, seuls sont mentionnés les éléments sculptés éclairant l'étude archéologique (figures de la partie 11).

En dernier lieu, nous avons intégré les résultats de la prospection radar réalisée par le Laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun, sous la direction de David Goutaland (fig. 12. 15), résultats qui, nous l'avons dit, seront bientôt complétés par une nouvelle campagne de prospection géophysique.

4. Méthodes d'analyse et moyens mis en œuvre

Pour comprendre l'histoire de ces bâtiments exceptionnellement bien conservés et qui montrent une grande complexité en raison de remaniements successifs, il était nécessaire de réaliser des relevés archéologiques des espaces accessibles. Depuis l'été 2008, des relevés archéologiques des élévations, mais également des peintures murales, ont ainsi été entrepris. Ces documents constituent par ailleurs un enregistrement de l'état actuel des bâtiments, avant tout travaux d'aménagement.

L'intervention archéologique a consisté en un enregistrement – relevés pierre à pierre - et en une analyse archéologique – attribution d'US et chronologie relative - des vestiges de l'ancien prieuré. Cette déstructuration par US permet d'identifier et de nommer les éléments en présence pour ensuite les replacer dans une chronologie relative. Cette approche s'est accompagnée de la rédaction de fiches (voir en Annexe la liste des US avec description et localisation). Sous notre contrôle, les étudiants qui étaient en nombre limité lors de ces campagnes (4 à 6 étudiants) ont réalisé ces relevés ainsi que le découpage des maçonneries en autant d'US que nécessaire, accompagné de la rédaction des fiches US.

Les relevés sur papier millimétré ont été mis au net à l'encre de chine pour être ensuite traités sous Illustrator. Depuis l'été 2012, les minutes sont directement retravaillées sous Illustrator. Les étudiants ont ainsi pu se familiariser avec le maniement de cet outil informatique. Nous avons toutefois assuré la mise au net manuelle et informatique de nombreux relevés. Les peintures murales et les enduits présents sur les parements ont été relevés sur film plastique. Ces documents numérisés ont été eux aussi retravaillés sous Illustrator. Une grande attention a ainsi été accordée à la formation des étudiants travaillant en groupe restreint, ce qui explique une certaine lenteur de l'enregistrement et de l'analyse. On doit également insister sur le fait que le choix des relevés a été dicté par l'évolution de l'accessibilité aux différents espaces et par les caprices de la météo.

²¹ Merci à Alain Daudrau (Université Paris-Sorbonne) et Matthieu Lebon (Muséum National d'histoire naturelle).

Le point zéro du site a été fixé sur le seuil d'une ouverture du mur nord du Bâtiment sud (fig. 1. 1).

Nous l'avons dit, parallèlement aux relevés manuels, les vestiges du prieuré ont été presque entièrement numérisés en plusieurs étapes par Julien Labonde de l'entreprise Dynamic 3D (Chalon-sur-Saône ; fig. 1. 5 et 1. 6). Certains de ces scans redressés sont présentés dans le présent rapport. En raison de leur grande précision, puisque les pierres et les revêtements muraux sont visibles, ces scans 3D ont été intégrés à la réflexion archéologique dans une démarche très novatrice ayant à cœur de considérer tous les bâtiments avec une égale attention. Les relevés archéologiques manuels associés aux scans 3D permettent ainsi de prendre en considération chaque parement de mur dans sa totalité et sa complexité. Ces scans 3D constituent également un enregistrement minutieux de l'état des bâtiments. A ce titre, ils complètent aussi les relevés archéologiques. Mais, comme nous l'avons dit, des compléments de scan sont nécessaires et seront possibles très bientôt grâce à la mise à disposition du scanner 3D de la plateforme Plemo 3D de Sorbonne Universités. L'intérieur des bâtiments et en particulier les peintures, pourront bénéficier de ces nouveaux relevés. La maîtrise de cet outil s'avèrera essentiel pour compléter certaines données.

Le plan général du site a été réalisé en prenant appui sur les scans 3D (fig. 1. 1 à 1. 4). Des coupes sont aussi disponibles et ont été associées aux relevés.

Le site a été divisé en Espaces (fig. 1. 3) groupés en grandes zones (Bâtiment ouest, Bâtiment sud, Bâtiments orientaux, Grange et Chapelle ; fig. 1. 2) et tous les murs ont reçu un numéro (fig. 1. 2). La localisation des éléments et des murs qui composent le site est ainsi aisée.

Les sculptures conservées sur place ou dans des jardins alentours, mais provenant du prieuré, ont été étudiées par Céline Brugeat (voir l'Annexe C du rapport de mars 2013). Des fiches d'enregistrement et d'étude synthétisent les données avec à l'appui des photographies. Nous présentons les éléments les plus intéressants pour notre étude (figures de la partie 11).

Des analyses de pigments des peintures conservées en élévation ainsi que des mortiers ont été réalisés par Agathe Foullon et Jacky Fonteneau (voir les Annexes A et B).

L'étude prieuré Saint-Martin de Mesvres a ainsi répondu à plusieurs impératifs :

- l'enregistrement des élévations et leur étude ;
- l'établissement d'une chronologie générale ;
- la formation des étudiants ;
- la réalisation de mémoires de Master.

II. Etude archéologique des élévations conservées : description et analyse

1. Vestiges de l'ancienne église prieurale (Bâtiments orientaux, chapelle et Bâtiments nord figures des parties 2, 3 et 4)

Grâce à l'abbé Devoucoux qui est passé à Mesvres en 1836, on connaît la forme générale de la partie orientale de l'église prieurale qui prenait place au nord-est du site (fig. 8. 5 à 8. 8). Les vestiges de l'ancienne église occupent trois espaces. Une grange a été établie à la fin du XVIIIe siècle à l'emplacement de la moitié occidentale de la nef (Espace 1) et les bâtiments nord sont accolés à la moitié orientale du mur gouttereau nord de la nef (Espaces 2, 3 et 4). La chapelle septentrionale correspond à l'ancien bras nord du transept transformé en chapelle au XVIIe siècle (Espace 5) tandis que les bâtiments orientaux occupent en partie l'emprise du chœur (Espaces 9, 10 et 11). Nous allons décrire et interpréter les vestiges de l'église en commençant par la zone orientale.

1. 1. Les bâtiments orientaux (Espaces 6, 10 et 11) : vestiges du chœur

Dans la partie orientale du site, ont été aménagés au XIXe siècle plusieurs bâtiments de ferme. Les élévations actuelles sont en grande partie modernes (fig. 4. 10 et 4. 11), mais des vestiges du chœur de l'église ont pu être observés. Ils occupent l'Espace 9 et correspondent au mur sud (Mur 17 ; 4.1 et 4. 2). Le sol de cet espace a de même été relevé et étudié, car s'il relève probablement d'un aménagement moderne, la disposition des pierres semble indiquer la présence d'un ancien mur de fondation sous-jacent (fig. 4. 5 et 4. 6).

En 2010, avait été reconnue la conservation du mur sud du chevet (Mur 17, US 81 et 82 ; fig. 4. 1 et 4. 2) ainsi que le départ de l'abside dont le parement a été arraché (US 179).

Dans le rapport de décembre 2013, on avait signalé la présence de blocs faisant saillie par rapport au mur perpendiculaire, possible mur oriental du chevet (Mur 13). En août 2014, le relevé de ces blocs et d'une maçonnerie située alentour a pu être réalisé (fig. 4.3), de même que le parement oriental du Mur 13 qui abrite les vestiges de l'ancienne abside (4. 7 à 4. 9).

Espace 10

Le Mur 17, parement nord– fig. 4. 1, 4. 2 et 4. 3 . fig. 10. 3 et 10. 4.

Description :

Le parement nord du Mur 17 comprend en partie basse des blocs de fondation (US 82). Des moellons sont majoritaires dans cette maçonnerie ainsi qu'un gros bloc antique de remploi à l'ouest. La présence de la fondation indique que le sol d'origine a été excavé. Au-dessus prend place l'élévation conservée sur un mètre de hauteur et près de deux mètres de longueur (US 81) composée de moellons et de pierres de taille. A l'est, on observe la présence de grosses pierres alignées sur le plan vertical, ainsi que des arrachements avec négatifs de pierres. Le mur comprenait donc un retour au nord. Associés à cette maçonnerie sont conservés des fragments de mortier et d'enduit gris clair (US 87) qui pourraient être contemporains de la maçonnerie la plus ancienne (l'US 81). A l'ouest, le gros bloc antique qui fait partie de la fondation porte des pierres de taille dont un fragment de sarcophage probablement mérovingien (partie nord du Mur 18 ; fig. 4. 4).

Cette élévation a reçu plusieurs niveaux d'enduits fragmentaires notamment un enduit marron comprenant des vestiges de badigeon blanc (US 86). Il prend place sur l'US 81 et sous un enduit plus récent, également de couleur marron (US 85) qui couvre la reprise (US 80) de l'élévation la plus ancienne (US 81). Un autre enduit (US 83 et US 84) couvre cette même

reprise. Cette maçonnerie (US 80) a été aménagée après la destruction partielle du mur plus ancien (US 81 avec ID 90). Ce mur (US 80) est composé de moellons et de briques disposés en assises irrégulières. Cette maçonnerie récente est incisée par une saignée (US 89), le négatif d'une toiture.

A l'ouest (partie nord du Mur 18 ; fig. 4. 4), le mur est éventré, laissant apparaître le blocage entre les parements. Le sarcophage remployé se distingue nettement. Le gros bloc antique faisant partie de la fondation (US 82) se projette vers l'ouest. Cette élévation permet de prendre connaissance de la largeur du mur : près de 0, 50 m.

Interprétation :

Les US 81, 86, et 88 correspondent vraisemblablement aux élévations du chœur de l'église (fig 4. 6). Le retour observé à l'est faisait partie de l'amorce de l'abside, comme Devoucoux l'indique sur son document de 1836 (fig. 8. 6). Cette abside s'inscrivait dans un rectangle. Au sol, des alignements de pierres situées dans la continuité de l'arrachement laissent envisager la subsistance des fondations de l'entrée de cette abside ou bien de la base d'un autel (fig. 4. 5 : plan au sol). L'élévation de ce mur sud du chœur comprend de nombreux remplois de blocs antiques. Celui qui est incorporé dans la fondation (US 82) et qui se projette vers l'ouest servait vraisemblablement de chaînage pour la poursuite du mur à l'ouest (fig. 12. 1).

Le mode de construction et le type de mortier (cf. Annexe A), apparemment de couleur gris-clair et contenant de l'argile, plaident pour une datation haute de ces vestiges, à situer avant l'an mil, comme l'avait déjà noté Christian Sapin dans *Bourogne pré-romane*, ouvrage paru en 1986.

Des gros blocs sont aussi perceptibles dans le parement sud (Espace 11) ; nous allons y revenir.

Sol de l'Espace 10 (fig. 4. 5 et 10. 5)

Description :

En 2010, après l'enlèvement de la végétation par *Les Amis du Prieuré de Mesvres*, un sol composé de moellons est apparu. Il se situe à la base du bloc antique de remploi (US 82) observé à l'ouest du Mur 17 (fig. 4.1 et 4. 2). A l'est, les blocs semblent dessiner un alignement, ce qui a motivé le relevé.

Interprétation :

Ce sol est en adéquation avec les murs de l'Espace 10. Sa mise en place est clairement postérieure à la réfection de ces murs consécutive à la restructuration des anciennes parties orientales de l'église. Il remonte donc au XIXe siècle, après 1836, car sur le document de Devoucoux datant de cette époque, le chevet de l'église est encore conservé en élévation. Bien que sa réalisation soit moderne, l'alignement des pierres observé à l'est dans un axe nord-sud pourrait traduire le respect du tracé d'un ancien mur. Cet alignement est en effet à l'aplomb du départ de l'abside relevée par Devoucoux (fig. 8. 6). Il pourrait donc révéler l'existence en fondation d'un mur de chaînage situé entre l'abside et la travée droite du chœur, espaces tous deux voûtés.

Espace 11

Mur 17, parement sud (fig. 4. 3)

Description :

Grâce aux *Amis du prieuré*, il a été possible en août 2014 de relever le mur sud du chevet de l'église incorporé dans un bâtiment d'aspect moderne.

La maçonnerie comprend de gros blocs proches de ceux observés à l'est (Mur 13, parement est, US 451 et 452 ; fig. 4. 3 et 4. 7). Des blocs en avancée par rapport au nu du mur (US 573 et 576) se situent à la base de la paroi. D'autres blocs d'un moyen appareil sont visibles à l'est (US 571) et plus ponctuellement à l'ouest (US 572). Le reste de l'élévation est composée de moellons (US 574 et 575).

Interprétation :

La base du mur comprend visiblement une fondation en moyen appareil (US 573) qui incorpore des blocs de remplois antiques (des trous de louves ont été identifiés). Font vraisemblablement partie de cette semelle de fondation les pierres imposantes observées à la base du Mur 13, parement est (US 451 et 452). Cette fondation s'interrompt au centre où elle fait place à des moellons (US 574) vraisemblablement en raison de la récupération de gros blocs. Elle reprend à l'ouest (US 576). Font partie de cette fondation les blocs observés au pied du parement oriental du Mur 13 (US 451).

L'élévation est composée elle aussi de gros blocs antiques de remploi (US 571 et 572). Le centre de l'élévation comprend des moellons qui semblent en continuité de parement avec les pierres de taille (US 574), ce qui plaide pour une contemporanéité de ces éléments. En revanche, les moellons de la zone orientale (US 575) disposés de façon plus aléatoire, correspondent probablement à une reprise.

Espace situé à l'est des bâtiments orientaux

Dans le rapport de décembre 2013, on avait signalé la présence de blocs faisant saillie par rapport au mur perpendiculaire, possible mur oriental du chevet (Mur 13). En août 2014, le relevé de ces blocs et d'une maçonnerie située alentour a pu être réalisé (fig. 4. 7 à 4. 9).

Mur 13, parement est (fig. 4. 7 à 4. 9)

Description :

Si l'ensemble du parement oriental du Mur 13 a été appréhendé (fig. 4. 8), seule la zone centrale qui incorpore les blocs évoqués a donné lieu à un relevé détaillé (fig. 4. 7). Cette zone centrale était en effet plus lisible que les parties situées autour, rejointoyées il y a quelques années. La zone centrale comprend deux blocs disposés côte à côte et en avancé par rapport au nu du mur (fig. 4. 7, US 451 et 452). A l'aplomb du plus gros bloc (US 451), des lézardes se sont développées (US 449). La maçonnerie qui vient s'appuyer sur ces blocs (US 458 et US 450) est homogène et comprend des moellons grossièrement équarris, disposés en assises assez régulières. Un chaînage d'angle est présent au nord, dans l'alignement du gros bloc en avancée (US 448) ; une petite ouverture se situe au centre de la maçonnerie (US 447) et une porte prend place immédiatement au sud (US 453). Le liant de la maçonnerie est ocre, parfois beurré (US 455). La base du mur est parfois dépourvue de mortier (US 457) et des reprises au ciment sont décelables (US 456).

Interprétation :

Les blocs en avancée (US 451 et 452) situés à la base du parement oriental du Mur 13, zone centrale, correspondent aux plus anciens éléments de l'élévation. L'étude du parement sud du Mur 17 qui est perpendiculaire le confirme (voir plus haut). La maçonnerie en moellons s'est développée en prenant appui dessus (US 458 et 450) ce qui a provoqué une lézarde (US 449). Un chaînage a été aménagé au nord lors de la construction supérieure (US

448). La maçonnerie en moellons semble homogène et relève visiblement d'une phase très récente (US 458) appartenant à la transformation du site en exploitation agricole. Lors de cette phase, de nombreux blocs anciens ont été remployés, tels ceux de la base du mur (US 451 et 452), selon un phénomène que l'on rencontre souvent sur le site. Plus au nord du Mur 13, on note par exemple la présence d'un bloc avec taille en chevrons (fig. 4. 9).

L'hypothèse selon laquelle les gros blocs inférieurs appartiendraient au mur oriental du chevet de l'église se confirme.

Espace 6

Mur 12, parement ouest (fig. 4. 10)

Ce mur a été entièrement repris au XIX^e siècle, mais il incorpore un bloc sculpté correspondant à une imposte de pilier. Aussi a-t-il fait l'objet d'un relevé (fig. 4. 10 et 11. 3). L'étude de ce bloc est incorporée dans l'Annexe consacrée à la sculpture (Annexe C) du rapport de décembre 2013. Sa présence et celles d'autres impostes montre que l'ancienne église comprenait de nombreux supports, dont des piles d'arcs relevés par Devoucoux (fig. 8. 7). Etant donné qu'une autre imposte est intégrée dans une archère du Mur 34 (Bâtiment ouest ; fig. 11. 4), cela tend à montrer qu'une partie de l'église a déjà subi des transformations au XIII^e siècle, date supposée des fortifications.

Sol de l'Espace 6 (fig. 4. 12)

Le sol de cet espace est entièrement couvert de dalles de taille imposante (US 275 ; fig. 4. 12). Deux dalles sont dotées d'un anneau, car l'espace était utilisé pour l'abattage des animaux lorsque le lieu correspondait à une ferme. Le fait que ces éléments soient étroitement associés aux maçonneries des espaces orientaux (Espaces 7, 8 et 9) aménagés au XIX^e siècle lors de la transformation du prieuré en exploitation agricole, tend à montrer qu'ils ne sont pas en place. Toutefois, il s'agit probablement de remplois d'un dallage de l'église. Des dalles comparables ont été relevées dans la moitié orientale de l'Espace 16, même si elles ne sont vraisemblablement pas en place.

La présence d'un dallage a pu être mise en évidence dans l'Espace 2 correspondant à l'ancienne nef (US 237 ; fig. 2. 15). Une préparation composée d'un radier de pierres ainsi que des négatifs de dalles ont en effet été repérés. Cela montre que l'église était dallée, en tout cas la nef qui occupait en partie l'Espace 2, comme on le développera plus bas.

Interprétation d'ensemble pour les Bâtiments orientaux (Espaces 6, 9 et 10) :

Le parement sud relevé en 2014 montre des parentés évidentes avec celui observé au nord, relevé en 2010. En effet, ce dernier est aussi caractérisé par la présence de gros blocs antiques de remploi associés à des zones composées de moellons, tant pour les fondations que pour les élévations. Cette confrontation tend à confirmer que l'ensemble du mur (sauf les reprises modernes supérieures) est très ancien. L'analyse du mortier du parement nord (cf Annexe A de Jacky Fonteneau) a établi la présence d'argile. Cette observation qui caractérise les maçonneries carolingiennes, et même antérieures, associée à la présence de nombreux remplois antiques, plaident pour une datation de l'an mil, voire avant (IX^e-X^e siècle).

L'identification d'un arrachement correspondant au départ d'une abside (fig. 4. 2 ; US 179) que l'on a indiqué sur une restitution schématique (fig. 4. 6 et fig. 12. 1), confirme par ailleurs le plan de la zone orientale de l'église établi par l'abbé Devoucoux lors de son passage en 1836 (fig. 8. 6). Cet espace comprenait donc bien une abside inscrite dans un rectangle. Les gros blocs situés à la base du parement est du Mur 13 (US 451 et 452) constitueraient une partie de l'angle sud-est de cette abside. En revanche, le décrochement

indiqué par Devoucoux au sud, à la jonction entre l'abside et le mur du chevet, n'a pas été reconnu. La fouille des espaces orientaux permettrait peut-être de confirmer ou infirmer sa présence. Dans notre restitution, nous avons retenu l'hypothèse de Devoucoux qu'il faudra valider à l'occasion d'une fouille archéologique.

En ce qui concerne la dominante de remplois antiques, des parallèles peuvent ainsi être proposés avec la nef des IXe-Xe siècles de Saint-Pierre l'Estrier d'Autun ainsi qu'avec le cloître carolingien de Saint-Nazaire d'Autun. Le fait que l'abside soit inscrite dans un massif carré et que l'ensemble du chevet était assez profond, plaident également pour une datation antérieure à l'an mil.

1. 2. Chapelle nord (Espace 5) – ancien bras nord du transept (figures de la partie 3 et fig. 10. 1) :

L'Espace 5 dessine un grand rectangle orienté nord-sud (fig. 1. 3). Transformé en étable dans la seconde moitié du XIXe siècle, il abrite des élévations du bras nord du transept de l'ancienne église. Il a été dessiné par l'abbé Devoucoux avant l'effondrement de la tour de croisée (fig. 8. 5 et 8. 6). Son mur oriental abrite des arcades (fig. 10. 18 à 10. 21) qui constituent le pendant de celles présentes au sud, relevées schématiquement par le même Devoucoux (fig. 8. 7).

Nous présentons chaque mur de cet espace – parement externe et parement interne - en commençant par le mur ouest et en terminant par le mur sud. Les observations dégagées au cours de la description seront analysées puis nous proposerons une interprétation d'ensemble.

Mur 8, parement ouest

Parement ouest (fig. 3. 1 à 3. 3)

Description

La partie sud de ce mur passe derrière le parement de l'ancienne nef, le Mur 5. Au sud du Mur 5 prend place un arc dont on reparlera plus bas (fig. 3. 4 et 3. 5). Bien qu'en partie enduit (US 158, 156, 157 et 155), le petit appareil de la maçonnerie est visible (US 153). Ce parement est globalement homogène sauf au nord et au sud. Au nord, la mise en place du chaînage d'angle composé de pierres de taille rectangulaires (US 152) semble avoir perturbé le parement central (US 153). Au sud, des gros blocs antiques de remploi sont visibles (US 204). Ils sont associés à des moellons. L'ensemble montre des incohérences dans l'organisation générale. Cette partie de la maçonnerie se situe à l'aplomb d'un décrochement dans la maçonnerie, bien décelable sur les photographies (fig. 10. 7 et 10. 8) et le scan 3D des parties supérieures (fig. 3. 3). On note par ailleurs la présence de trous de boulins bouchés, alignés sur le plan horizontal (US 160 et 161).

Interprétation

La partie méridionale comprenant les deux gros blocs associés à des moellons (US 204) correspond probablement à la partie la plus ancienne de la maçonnerie. Les pierres de taille étaient peut-être liées à des éléments comparables disposés dans le sens est-ouest, ce qui explique l'absence d'un troisième bloc et l'effet de colmatage avec des moellons. Il pourrait s'agir des vestiges d'un chaînage de la nef antérieure à celle dont on conserve des vestiges à l'ouest (Mur 5). C'est peut-être cette dernière qui a laissé des marques en saillie sur le parement observé, en partie haute, bien visibles sur les clichés et le scan 3D (fig. 10. 7 et 10. 8 ; fig. 3. 3) ou bien, plus probablement, ces dernières correspondent aux vestiges d'une

ancienne limite septentrionale du transept. Les gros blocs de l'US 204 ne sont pas visibles sur le parement oriental ; le mur a donc vraisemblablement été chemisé. Ce phénomène permet également d'expliquer l'homogénéité du parement relevé au nord (US 153), quand il n'était pas caché derrière des enduits (US 157, 158, 156...). Le chaînage nord (US 152) procède probablement d'une reprise moderne (XVIII^e siècle ?) associée avec certains enduits. On peut déduire de ces observations que le mur nord de la nef antérieure à celle en partie conservée (Mur 5) devait se situer à peu près au même emplacement que cette dernière (fig. 12. 2). Elle fonctionnait avec l'arc que nous allons présenter.

Arc disposé au sud (visible dans l'Espace 4) - fig. 2. 11 à 2. 14

Description

Cet arc (US 208), avec son parement, constitue le revers de celui observé dans l'Espace 5 (chapelle nord ; fig. 3. 4 à 3. 6). On retrouve le bouchage de l'arc (US 209) de même que plusieurs types de mortiers et d'enduits mieux préservés que sur le parement oriental. On observe un enduit blanc qui couvre un enduit beige lissé à faux-joints blancs lui-même placé sur de faux claveaux réalisés en mortier rouge qui alternent avec les claveaux de pierre calcaire.

Au nord, l'arc est accolé au Mur 5 qui incorpore des vestiges de l'ancienne nef (voir ci-dessous). Au sud, il est accolé à un pilier qui est constitué de blocs de grand appareil (US 207) à joints épais (fig. 2. 13 et 2. 14). Le côté nord de ce pilier qui est au contact de l'arc comprend des vestiges d'enduit beige à faux-joints blancs comparable à celui observé sur l'arc. Les blocs inférieurs de ce pilier passent sous l'arc. Il équivaut au support observé sur le parement oriental (US 162 et 191).

Au sud, une maçonnerie en retrait, vers l'est, sur le même plan que l'arc, est en partie visible (US 210). Elle est constituée de gros blocs à joints épais. Ils ne sont pas disposés dans la continuité de ceux du pilier.

Interprétation

L'arc (US 208) est de conception ancienne, probablement autour de l'an mil, si l'on en croit ses types de claveaux rectangulaires qui alternent avec des claveaux constitués de mortier rouge. Le mur situé au sud et dont on perçoit quelques assises (US 210) est vraisemblablement contemporain. Il doit être mis en lien avec les vestiges d'un support de croisée observés sur le parement sud du Mur 11 (US 181, voir plus bas).

Le support composé de grands blocs (US 207) est venu s'insérer par la suite. Ses blocs inférieurs ont été mis en place en sous-œuvre pour se substituer au montant sud de l'arc. Un enduit beige à faux-joints blancs l'a recouvert de même que l'arc. Ce support constitue une partie du pilier de croisée contemporain de la tour visible sur le croquis de Devoucoux (fig. 8. 1) et qui peut-être daté sur le plan stylistique du milieu du XI^e siècle ou après.

Mur 8, parement est (fig. 3. 4 à 3. 6)

Description

Le parement intérieur est plus visible en l'absence quasi-totale d'enduits en partie inférieure. Au sud prend place l'arc de belle facture (US 167) dont le côté occidental est aussi visible dans l'Espace 4. Il comprend des claveaux rectangulaires ou légèrement trapézoïdaux avec en alternance de faux claveaux triangulaires composés de mortier rouge lissé. Un cordon en mortier rouge qui soulignait l'extrados de l'arc a pu être identifié. De même, des vestiges de joints rubanés sont visibles. L'arc repose sur des impostes à cartouches décorés. La partie sud de l'arc est visible derrière le support en grand appareil (US 162), là où des blocs de ce

dernier ont disparu. Sous l'arc, les blocs du même support sont traversant et se dirigent vers l'ouest. Le montant nord de l'arc est très perturbé. Il ne subsiste que quelques blocs en place en partie haute. L'arc a été bouché (US 206).

A la base du parement, une maçonnerie en moellons est visible (US 171). Il est difficile de l'étudier en détail, car elle est en partie couverte d'enduits (US 172) ou bien les pierres sont noyées dans du mortier. Cette maçonnerie comprend vraisemblablement plusieurs parties, mais il est pour l'heure difficile de l'apprécier.

Au-dessus, le parement comprend plusieurs parties dont on pense avoir décelé les limites en raison d'alignements de pierres. L'analyse proposée devra être affinée lors de la restauration de la chapelle qui permettra d'exposer plus amplement les assises. Au-dessus de l'US 172, on perçoit tout de même trois unités distinctes : l'US 165 sous le montant nord de l'arc, l'US 167 au centre et l'US 168 plus au nord. L'US 169 correspond à l'extrémité nord du parement.

Interprétation

L'élément le plus ancien de ce parement correspond à l'arc (US 167). Il est antérieur au pilier (US 162) qui s'est substitué postérieurement à son montant sud. Le mode de construction de cet arc décrit ci-dessus conduit à le situer autour de l'an mil, voire même un peu avant. Il est très différent des vestiges d'un arc qui constitue son pendant à l'est (voir ci-dessous). Les impostes de l'arc occidental étudié n'ont pas pu être analysées en détail, car elles sont en grande partie cachées par le bouchage. Le pilier situé sous l'arc comprend de gros blocs traversant se poursuivant à l'ouest, a vraisemblablement été ajouté au moment de la création de la haute tour de croisée dessinée par Devoucoux avant son effondrement en 1836. Sa face occidentale se poursuit très haut et constitue aujourd'hui le contrefort du mur ouest de la chapelle nord. Ce support était couvert d'un enduit rose clair à faux-joints blancs. Le même type d'enduit est venu couvrir l'arc. Ce support, contemporain de la tour de croisée, remonte vraisemblablement au milieu du XI^e siècle, voire peu après. Cette tour à ouvertures étagées montrait en effet d'intéressantes parentés avec celle de l'église prieurale de Chapaize.

La maçonnerie visible en partie basse (US 171) correspond à la fondation du mur associé à la création de l'arc. Le sol de la chapelle a donc été excavé. Le montant nord de l'arc qui initialement reposait sur cette fondation a été en grande partie démantelé pour faire place à une maçonnerie (US 165) qui est venue s'accoler au parement observé immédiatement au nord (US 167). Ce dernier, dont les côtés sont nettement limités, surtout au sud, pourrait être interprété comme les traces d'un agrandissement vers le nord du bras de l'ancien transept étudié. Au sud, il était vraisemblablement accolé au départ de la nef. La maçonnerie adjacente au nord (US 168) constitue peut-être une autre extension. Les parties supérieures du parement ont été reprises récemment (US 166).

Mur 9, parement nord

Ce mur fermant au nord de la chapelle – ancien bras nord du transept – ne peut être étudié avec attention en raison de la présence d'enduits. Une analyse superficielle (photos et scan 3D ; fig. 10. 10 et 10. 11 et fig. 2. 7) conduit à penser qu'il est plus récent et moins complexe que les murs latéraux, supposition à nuancer peut-être pour la partie basse à mettre en perspective avec les maçonneries des murs adjacents (**Murs 8 et 10**, parements intérieurs). L'impression d'homogénéité de son parement visible, quand il n'est pas caché sous des enduits, doit ainsi faire l'objet de recherches plus approfondies à l'occasion d'une restauration des parements.

Mur 10, parement ouest (fig. 3. 7 à 3. 10)

Description :

Le parement est en partie visible sous plusieurs niveaux d'enduits (US 285, 295, 289, 296 et 301). On distingue tout de même la présence d'un petit appareil en partie basse (US 293). A l'ouest, plus haut, des éléments d'un même type de maçonnerie sont visibles (US 287). Le mur se caractérise aussi par la présence de vestiges de supports (US 290 et 300) qui ont été bouchés (fig. 129-132). Au sommet de l'US 290, la naissance de l'arc central est conservée au-dessus d'une imposte, comme le montre le scan 3D (fig. 3. 10). Au sud, à la base du mur, prend place un gros bloc antique de remploi (US 270) qui est en avancée par rapport au nu du mur. Dans la partie haute du mur, plusieurs trous rectangulaires sont alignés (US 278, 286, 294, 305, 302, 303).

Interprétation :

La base du mur en petit appareil (US 293) correspond à la fondation. Le niveau de sol de la chapelle a donc été excavé. Les supports construits en moyen appareil (US 290 et 300) ont été très perturbés par des bouchages (US 297, 304 et 306) et des percements. Ces éléments correspondent aux arcs dessinés, dans le bras sud du transept, par Decouvoux (fig. 8. 6 et 8. 7). Il s'agissait d'arcs de taille croissante vers le nord. La restitution proposée (fig. 3. 9 et 3. 10) qui prend appui sur les relevés intérieurs et extérieurs du Mur 10 et sur le scan 3D, permet effectivement de restituer une telle élévation, avec toutefois une inconnue en ce qui concerne la retombée de l'arc situé au nord. Le bouchage de l'arc central (US 297) abrite, en remploi, un appui de fenêtre.

Les enduits sont en grande partie modernes, mais on note des inscriptions qui relèvent peut-être du XVIII^e siècle. Leur relevé doit être effectué. L'une de ces inscriptions est placée sur un enduit blanc chaulé. Cette observation renforce l'hypothèse de la datation, car l'église fut blanchie à cette époque. Une étude plus fine de la stratigraphie des enduits devrait permettre d'identifier de possibles niveaux de revêtements plus anciens. Les trous rectangulaires alignés sur le plan horizontal correspondent aux poutres d'un plancher postérieur à l'église, c'est-à-dire après 1836. Il s'agit probablement d'un aménagement à lier à la transformation du prieuré en exploitation agricole. C'est vraisemblablement à cette époque que le sol a été excavé.

Mur 10, parement est (fig. 3. 11 à 3. 13)

Description :

Ce parement est entièrement couvert d'enduits en partie basse (US 202, 201 et 200). Seuls les chaînes d'angle et la base du mur sont exposées. La partie haute a pu être prise en compte dans l'analyse à travers les photographies et le scan 3D (fig. 3. 13 et fig. 10. 12 et 10. 13). Au sud, le chaîne d'angle est constitué de gros blocs de remploi (US 192 et 193). Plus au nord, une pierre émerge de l'enduit, car elle est en légère avancée par rapport au nu du mur (US 195). Au-dessus de la limite de l'enduit central (US 202), une assise de la maçonnerie supérieure, composée de moellons, a pu être relevée (US 194). La suite est présente sur le scan 3D. Au centre du mur, un arrachement de maçonnerie est visible (US 198). Immédiatement au nord, à la base du mur, des pierres de grand appareil (US 199) sont décelables sous l'enduit (US 200). Le chaîne d'angle septentrional (US 203) comprend des pierres de taille de moyen appareil.

Interprétation :

Bien que la maçonnerie soit en grande partie cachée par plusieurs niveaux d'enduits, le relevé comparé à celui du parement ouest et en lien avec le scan 3D, permet de mettre en évidence des éléments du support sud (US 195) correspondant au pilier (US 300) du parement ouest. Ce pilier qui prend place devait être rectangulaire et se projetait vers l'est comme l'atteste l'US 195. La partie haute de ce support a été dérasée pour la mise en place de la reprise du mur (US 194). Le pilier nord (US 290 du parement ouest) est probablement conservé derrière l'enduit (US 202), car au-dessus de l'arrachement qui marque vraisemblablement sa présence (US 198), un alignement de pierres est bien distincte (fig. 3. 13). En partie haute, cet élément avance fortement par rapport au nu du mur. On peut penser qu'il s'agissait à l'origine d'un mur orienté est-ouest qui faisait partie d'une annexe latérale ou même plutôt de la limite nord du bras nord du transept vers l'an mil (fig. 12. 2 et 12. 3). Les blocs que l'on aperçoit à la base du mur juste au nord (US 199) pourraient constituer une reprise de cette maçonnerie, un allongement vers le nord qui aurait accompagné l'amplification du transept au milieu ou dans la seconde moitié du XI^e siècle (fig. 12. 4).

Mur 11, parement sud (fig. 3. 14 à 3. 17)

Description :

L'élévation est constituée en grande partie d'un moyen et d'un grand appareil avec de nombreux blocs de remploi antiques (US 184). Une porte prend place presque au centre du mur (US 183). Le parement a été complètement rejointoyé, mais l'enduit est en grande partie tombé laissant voir les pierres. A l'ouest, un alignement de pierre se distingue (US 181) avec, pratiquement à l'aplomb, un gros chapiteau de granit dont la face est tournée vers l'est (US 182). Ces deux éléments présentent des traces d'un enduit à présent sombre (voir Annexe B). Sous l'alignement de pierres qui possèdent une moulure, un amas de trois pierres est visible. A l'est, deux gros blocs antique de remploi sont présents (US 185 et 186).

Interprétation :

Les pierres alignées, avec moulure, visibles à l'ouest (US 181), correspondent à des éléments d'un support en grande partie démantelé. Le chapiteau (US 182 ; fig. 10. 14 et 10. 15) n'est vraisemblablement pas en place, comme de nombreuses pierres de calage situées sur son pourtour le laissent entendre. Toutefois, s'il a été surbaissé, il faisait probablement partie du même support que les blocs sous-jacents, car il porte des vestiges d'un même enduit. Ces éléments constituent donc les vestiges d'un support, peut-être d'un arc de croisée contemporain de l'arc conservé juste au nord (fig. 12. 2). Cet élément a été intégré dans la maçonnerie moderne (US 183), postérieure à 1836, époque de l'effondrement de la tour de croisée, qui se poursuit au-dessus du chapiteau. Cette maçonnerie comporte tout de même des éléments intéressants, notamment de nombreux blocs remployés qui proviennent probablement du démantèlement du chœur consécutif à l'effondrement de la tour.

A l'est, bien qu'alignés, les gros blocs antiques remployés (US 186 et 185) ne semblent pas constituer un support comparable à celui de l'ouest. Toutefois, l'alignement qu'ils dessinent mérite d'être signalé. Nous les avons individualisés en leur attribuant un n° d'US pour pouvoir les intégrer dans un système archéologique plus large dans le cas d'une fouille éventuelle. Ils pourraient témoigner d'une phase antérieure à l'an mil, mais seule la fouille archéologique de la chapelle permettrait de s'en assurer.

Mur 11, parement nord (fig. 3. 18 à 3. 20)

Description

Le parement nord se caractérise lui aussi par l'emploi d'un grand nombre de pierres de tailles remployées composant un moyen appareil irrégulier associé ponctuellement à des moellons. On retrouve la porte (US 190) bien intégrée au parement (US 189). Des blocs d'un support en avancé se rencontrent à l'ouest (US 191). A l'est, une pierre antique remployée dépasse du nu du mur (US 188).

Interprétation

Le support occidental (US 191) n'est pas comparable aux blocs alignés observés dans le parement sud (US 181) et par rapport à ce dernier, il est situé plus à l'est. Il avance nettement par rapport au nu du mur (US 189) qui est moderne. Le support occidental correspond à un vestige de l'aménagement de la base de la tour de croisée. Le parement qui est venu l'englober (US 189) a été aménagé après l'effondrement de la tour de croisée dessinée par Devoucoux (fig. 8. 5 et 8. 6). Ce parement, comme celui du sud (US 184) est moderne et comprend de nombreux blocs remployés. Ces derniers proviennent peut-être là aussi du démantèlement de la zone du chœur après l'effondrement de 1836, car ces pierres montrent de nombreuses similitudes avec celles employées dans l'abside (Mur 17, parement nord). Le bloc antique conservé à l'est (US 188), n'est peut-être pas en place, ou bien il marque l'existence d'une structure antérieure à l'an mil, comme les blocs du parement sud qui constituent son pendant (US 185 et 186).

Interprétation d'ensemble pour les murs de la chapelle

L'élément le plus ancien de ces élévations correspond vraisemblablement à l'arc du mur occidental (Mur 8) dont on a pu étudier les parements est et ouest (fig. 3. 4 à 3. 6 et fig. 2. 11 à 2. 14). Il est constitué de claveaux rectangulaires alternant avec de faux claveaux triangulaires réalisés au mortier. L'extrados de l'arc était souligné par une sorte de boudin constitué de mortier rose. Cet arc repose sur des impostes à cartouche. Celui du sud est peut-être plus récent que celui du nord puisqu'au sud il a dû être modifié au moment de la reprise du montant de l'arc. Cet arc assurait le lien entre la nef et la croisée.

La croisée de cette phase devait être marquée par des supports imposants, moulurés et surmontés de chapiteaux en granit, comme ceux conservés en partie au sud-ouest, dans le parement sud du mur sud (Mur 11). L'arc et cette croisée étaient contemporains, peut-être vers l'an mil, voire un peu avant (fig. 12. 2). Ces éléments étaient couverts d'un enduit clair. Le transept devait être assez court (fig. 12. 2). Des dérangements dans les maçonneries, à l'est et à l'ouest, pourraient attester la présence du mur nord du transept de cette phase.

Les trois arcs qui scandaient le mur oriental devaient être disposés en ordre croissant, du sud vers le nord, comme le montre Devoucoux (fig. 8. 6 et 8. 7) pour le bras sud du transept. Ces arcs (fig. 3. 9 et 3. 10) ne sont peut-être pas contemporains, celui du nord procédant selon toute vraisemblance d'une amplification du transept vers le nord. Sur le plan stylistique, ces arcs sont légèrement postérieurs à celui du mur occidental. Les plus anciens, au sud, remonteraient à la première moitié du XI^e siècle, tandis que celui du nord appartiendrait au milieu ou à la seconde moitié du XI^e siècle (fig. 12. 3 et 12. 4). Ces arcs devaient donner sur des chapelles orientales. Nous les restituons avec un mur droit, mais elles étaient peut-être dotées d'absidioles, comme à Couches.

La phase suivante voit l'amplification de la croisée avec la mise en place de supports massifs destinés à supporter l'imposante tour que Devoucoux a dessinée avant son effondrement en 1836. Cette tour montre d'intéressantes parentés avec celle de Chapaize, comme l'a montré Christian Sapin. Sa datation relèverait du milieu ou de la seconde moitié du XI^e siècle. A l'ouest, ces nouveaux supports composés de blocs de grand appareil associés ponctuellement à des boutisses, sont venus se substituer aux montants de l'arc ouest (fig. 12.

4). D'autres supports de ce type ont probablement été créés pour former une croisée voûtée portant le haut clocher dessiné par Devoucoux. Ces éléments étaient revêtus d'un niveau d'enduit beige lissé à faux-joints blancs.

1. 3. Les vestiges de la nef (fig. 1. 3 et 2. 4 à 2. 10)

Les vestiges de la nef sont compris dans l'ancienne grange (Espace 1), dont on a amorcé l'étude des fondations, et dans les bâtiments accolés à l'est (Espaces 2, 3 et 4). Ces édifices sont venus prendre appui sur les élévations – en partie dérasées – de la nef qui composent le Mur 5. Les parements intérieur et extérieur ont pu être relevés dans leur intégralité et le lien avec le mur occidental du transept (Mur 8) a été réalisé.

Murs de la grange implantée à l'emplacement de la moitié ouest de la nef – Mur 1

Une vision globale des maçonneries du bâtiment est difficile en raison de la présence d'enduits qui couvrent la quasi-totalité des maçonneries. Au niveau du parement nord du mur nord (Mur 1), se perçoivent tout de même des assises assez régulières en petit appareil, nettement en retrait au sud par rapport au mur gouttereau de la reprise orientale de la nef. On ne peut l'affirmer pour le moment, en l'absence d'étude approfondie de cet espace compris actuellement dans un garage privé, mais il est possible que ces assises inférieures correspondent à des vestiges d'un état de la nef.

A l'intérieur du même édifice, au sein de la cave creusée en sous-œuvre, est visible le parement sud du même mur (Mur 1). A l'ouest, une excroissance arrachée au moment du creusement de la cave semble correspondre à un mur de chaînage ou bien à une ancienne limite de la nef que l'on restitue sur les plans de phasage (fig. 12. 5 et 12. 6).

De même, il est possible que le parement oriental du Mur 4 qui correspond à la façade actuelle de la grange, intègre des vestiges de la façade de l'église, en particulier des contreforts (fig. 12. 10).

Mur gouttereau nord de la nef – Mur 5

Parement nord (fig. 2. 4 à 2. 6)

Description

Le mur gouttereau nord de la nef est conservé sur près de 3 mètres d'élévation. Avant nos relevés, il n'avait pas été étudié, car il était d'un accès difficile, d'autant plus qu'il faisait partie d'une autre propriété. L'achat du terrain le longeant par *Les amis du prieuré de Mesvres* l'a rendu accessible. Il a pu être nettoyé et consolidé. La maçonnerie soignée allie petit appareil réglé et grand appareil régulier. Le grand appareil correspond à l'emplacement de contreforts (US 211, 214 et 216). Seul celui de l'est (US 211), au contact du mur occidental du transept, conserve des blocs en partie basse. Les deux autres ont été totalement arrachés (US 214 et 216). Celui de l'est est beaucoup plus large que les autres, ceci s'expliquant probablement par sa proximité avec le transept ainsi qu'avec la massive tour de croisée.

Seule la partie inférieure du mur est conservée (US 212, 215 et 216), le haut ayant été dérasé certainement à la fin du XVIII^e siècle et au cours du XIX^e siècle pour permettre l'installation de petits bâtiments de ferme accolés. De même, on note une grande lacune à l'est (US 213), en raison de l'aménagement d'un four à pain installé au cœur d'une cheminée du XIX^e siècle dont il subsiste des vestiges côté parement intérieur (US 230 ; fig. 2. 9). Le four à pain a totalement éventré une partie de la maçonnerie en petit appareil, au centre du mur (US 212).

Interprétation

Ce parement correspond à la moitié orientale du mur gouttereau nord de la nef. On a pu montrer qu'il a clairement été accolé au mur occidental du transept (Mur 8), il lui est donc postérieur (fig. 2. 6). Le type de maçonnerie, très homogène, alliant petit appareil réglé et grand appareil pour les contreforts atteste une datation de la seconde moitié du XI^e siècle (fig. 12. 4). La maçonnerie montre certaines parentés avec celle de Cluny III.

A la fin du XVIII^e siècle, le mur de la nef est amputé de moitié pour permettre la création de la grange occidentale (fig. 12. 7 et 8. 1). Par la suite, des petits bâtiments de ferme sont aménagés à l'est, contre le bras nord du transept et les vestiges du mur gouttereau nord de la nef (fig. 12. 8).

Parement sud – Espaces 2, 3 et 4 (fig. 2. 8 à 2. 10)

Description

Le mur nord des Espaces 2, 3 et 4, montre des vestiges du parement sud du mur gouttereau nord de la nef. Ce parement n'avait été analysé en partie que par Walter Berry. Il est en effet peu visible, car caché dans des bâtiments modernes. Les Espaces 2 et 3 correspondent à de petits espaces de moins de 2m de haut. Au-dessus, se trouve une autre salle comportant d'autres vestiges du même parement. A l'est, un dernier bâtiment (Espace 4) comprend la suite de cette élévation. Sous des niveaux d'enduits en partie conservés (US 220 et 224), la maçonnerie en petit appareil réglé du parement sud du Mur 5 est bien visible (US 218, 221 223, 227, 231). Il est scandé par des blocs alignés sur le plan vertical dont les excroissances ont été bûchées (US 219, 222, 225, 228, 232 et 234). Il subsiste à l'est une base de colonne (US 233). Toujours à l'est, le parement oriental (US 231) et les blocs verticaux (US 232) sont associés à une maçonnerie moins soignée (US 235) qui est accolée au mur ouest de la chapelle, l'ancien bras nord du transept (Mur 8). Le parement oriental (US 231) a été perturbé par la mise en place des montants d'une cheminée (US 229) et par un four à pain (US 230). A l'ouest, dans la salle haute, on voit un support en bois (US 226).

Interprétation

Le relevé a permis de montrer que ce parement est probablement conservé sur la moitié de sa longueur initiale (fig. 2. 10). A l'ouest, la nef a été totalement remplacée par une grange. Les vestiges accessibles dans plusieurs espaces accolés sont très homogènes. Le parement est ainsi conservé sur plus de 3 m d'élévation composée d'un petit appareil régulier ponctué de gros blocs qui portaient à l'origine des colonnes engagées par la suite bûchées (US 219, 222, 225, 228, 234 et 232). A l'est, un socle ainsi qu'une base de colonne sont conservés (US 233 ; fig. 2. 10). Les fenêtres de cette nef devaient être placées au-delà de l'élévation conservée, car aucun vestige n'a été identifié, ce que confirme une description du XVII^e siècle publiée par Anatole de Charmasse.

La grange qui est venue remplacer la moitié occidentale de la nef est élevée à la fin du XVIII^e siècle. Elle est présente sur le plan terrier de 1797 (fig. 8. 1). La création des espaces répond au développement de l'activité agricole avec en premier lieu les Espaces 2 et 3 visibles sur le cadastre de 1830 puis l'Espace 4 qui remonte au XX^e siècle. Ces bâtiments sont venus s'accoler au mur gouttereau nord de la nef qui a été dérasé. C'est également à ces époques que la cheminée (US 229) de l'Espace 4 a été créée puis le four à pain (US 230).

Sol Espace 2 (fig. 2. 15)

Dans l'Espace 2, situé le plus à l'ouest, il subsiste un sol composé d'un radier de pierres (US 237) qui portait probablement un dallage dont on a pu noter le négatif à la base de

l'élévation. Des dalles remployées ont été mentionnées à l'est et au sud du site (fig. 4. 12). Ces éléments ne sont vraisemblablement pas en place, mais ils proviennent probablement de la nef, comme semble l'attester le radier (US 237), mais aussi de la croisée ou des bras de transept dont le niveau de sol a été considérablement excavé, comme on l'a vu plus haut, voire même du chœur.

1. 4. Synthèse et essai de chronologie des vestiges de l'église (fig. 12. 1 à 12. 8) :

L'étude archéologique qu'avait amorcée Christian Sapin et Walter Berry confirme l'ancienneté de la zone orientale dont il subsiste le mur sud de l'abside en élévation qui remploie un fragment de sarcophage mérovingien attestant des origines anciennes du site religieux (fig. 4. 4). Cette abside est vraisemblablement bien antérieure à l'an mil (fig. 12. 1). Elle comporte de gros blocs antiques de remploi. Elle figure sur les dessins de Devoucoux réalisés en 1836 qui en donne le plan (fig. 8. 6). Le sol associé à cette élévation (US 176, Espace 10 ; fig. 4. 5), aménagé à la fin XVIII^e ou au début du XIX^e siècle, au moment de transformation du prieuré en exploitation agricole, montre des alignements de pierres (US 178) qui reprennent probablement la disposition partielle d'un mur de chaînage en fondation, en lien avec l'abside. Cela montre l'importance de l'étude de l'ensemble des structures, même celles *a priori* très récentes. Les vestiges de l'église ont été incorporés dans les bâtiments de la ferme et ont parfois servi de source de pierres. Le côté nord de l'abside est moderne, mais il abrite une imposte provenant probablement d'un des supports des bras de transept (fig. 4. 10 et 4. 11). On ne sait pas si ce chevet antérieur à l'an mil correspond à celui des origines ou s'il en existait un auparavant. Seule une fouille permettrait de le montrer. De même, ce chevet devait fonctionner avec nef qui se développait à l'ouest dont on ne connaît rien pour le moment et que l'on restitue de façon très hypothétique (fig. 12. 1) mais qui a probablement été profondément perturbée par la suite lors de l'aménagement de la croisée de transept.

On conserve également des parties importantes du bras nord du transept et de la croisée. Ces espaces sont complexes, car ils ont été remaniés et amplifiés à plusieurs reprises. De plus, des enduits et maçonneries modernes les masquent en partie. Il a tout de même été possible de montrer la présence à l'ouest d'un pilier (Mur 11, parement sud, US 181, fig. 3. 15 et 3. 16) appartenant à une première croisée (fig. 12. 2) associé à un chapiteau (US 182 ; fig. 3. 15 et 10. 15) qui certes n'est probablement pas en place, mais qui témoigne de l'ampleur de la croisée des environs de l'an mil. Ce support est contemporain d'un arc de belle facture disposé à l'ouest (Mur 8, US 208 et 167 ; fig. 3. 4 à 3. 6). Il est lié à cet arc par un mur dont on perçoit quelques bribes (US 210 et US 274, fig. 3. 6). Cet arc comprend des claveaux rectangulaires en pierre alternant avec des claveaux triangulaires réalisés en mortier rose. Cette facture est très archaïque, de même que la présence d'un boudin en enduit formant l'extrados de l'arc (fig. 3. 5) et des joints rubanés. Une datation de l'an mil peut être envisagée. La différence formelle entre l'imposte nord à rainures et l'imposte sud à simple cartouche lisse pourrait s'expliquer par deux dates de mise en œuvre, la seconde résultant peut-être de la phase de reprise associée à la création de la tour de croisée et de son support nord-ouest conservé qui forme le montant sud de l'arc (fig. 12. 4). Le transept de cette époque devait être peu saillant. On pense avoir identifié sa limite septentrionale (fig. 12. 2 et fig. 3. 3). Ce mur se poursuivait vers l'est, comme tendent à le montrer des arrachements visibles en partie supérieure du **Mur 10**, parement oriental (fig. 3. 12 et 3. 13). Il devait rejoindre des chapelles orientales flanquant l'abside (fig. 12. 2 et 12. 3). Ces chapelles présentaient peut-être un mur plat comme le montre Devoucoux ou bien elles comportaient des absidioles. Seule une fouille permettrait de le vérifier. L'arc ouest devait être en relation avec une nef dont on a peut-être identifié quelques blocs au niveau du parement occidental du Mur 8, au nord de l'arc (US 204 ; fig. 12. 2)

Le mur oriental (Mur 10 ; fig. 3. 9 et 3. 10) présente des vestiges de trois arcs. Le type de claveaux trapézoïdaux et l'absence de claveaux triangulaires en mortier, indiqueraient qu'ils sont plus récents que l'arc occidental (fig. 12. 3 et 12. 4). Ces arcs fonctionnent avec le développement de chapelles orientales de part et d'autre du chœur primitif maintenu et, pour l'arc nord, avec l'amplification des bras de transept. Devoucoux avait noté ces arcs de largeurs différentes et les chapelles orientales, surtout pour côté sud où ces éléments étaient mieux conservés (fig. 8. 6 et 8. 7). Selon ce document, les chapelles devaient se terminer par un mur plat. Une fouille permettrait de le vérifier ou bien de montrer l'existence d'absidioles. La phase suivante qui correspond à l'extension du mur du transept, entraînant la mise en place de l'arc nord (fig. 12. 4), remonte au milieu ou à la seconde moitié XI^e siècle et voit la mise en place de l'imposante tour de croisée dessinée par Devoucoux (fig. 8. 6) incorporant des chapiteaux antiques. Certains de ces chapiteaux sont conservés à Autun, au Musée lapidaire. L'un d'eux se trouve à Mesvres (fig. 11. 5 à 11. 7). Cette tour peut être comparée à celle de Chapaize.

A l'ouest de ce transept se développait une nouvelle nef dont on ne connaît que la moitié orientale du mur gouttereau nord (Mur 5 ; fig. 2. 5 à 2. 10). Ses vestiges montrent la présence de colonnes engagées qui étaient associées à un petit appareil soigné. La nef unique n'était pas voûtée, mais simplement charpentée. Elle était agrémentée de fenêtres hautes, mentionnées dans des documents du XVII^e siècle. Cette nef se développait plus à l'ouest (fig. 12. 4).

L'étude des vestiges de l'église montre que cet édifice a subi plusieurs transformations et agrandissements, comme c'est souvent le cas. L'existence d'élévations probablement antérieures à l'an mil doit être soulignée en raison de leur rareté. Les parties orientales devaient être particulièrement développées à partir du XI^e siècle et elles abritaient des autels mentionnés dans documents des XVII^e-XVIII^e siècles et par Devoucoux. Dans les Etats IV et V (fig. 12. 2 et 12. 3), ces parties orientales peuvent être comparées à celles de Cluny II en cours d'étude par Christian Sapin et à celles de l'église de Couches qui présente plusieurs chapelles latérales à absidioles. Ces édifices remontent aux Xe-XI^e siècles. De même, en ce qui concerne sa maçonnerie, la nef de Mesvres montre d'intéressants liens avec Cluny III, relevant de la fin du XI^e et du début XII^e siècle. Pour affiner le phasage et leur datation, il faudrait effectuer des fouilles archéologiques. Les comparaisons fondées sur des plans plus détaillées pourraient ainsi être proposées.

2. Bâtiment sud

Le Bâtiment méridional, longue structure rectangulaire, borde le site au sud et longe le bief conduisant au Moulin (fig. 1. 5). Il occupe un emplacement généralement attribué au réfectoire dans les complexes monastiques. Il est perpendiculaire au Bâtiment ouest qui a pu en partie abriter des cuisines et des espaces de stockages de denrées alimentaires – ce qui en ferait une sorte de cellier/farinier - avec en outre une tour au sud. Une fonction défensive du Bâtiment sud n'était pas absente. En témoignent les vestiges d'une tour située à son extrémité orientale et dont nous avons pu percevoir quelques vestiges lors de travaux récents (Mur 30 ; 5. 37 et 5. 38).

C'est l'Espace 18, au centre du bâtiment, à l'étage (fig. 5. 1 à 5 23), qui a tout d'abord retenu notre attention en 2011 et 2013. Les enduits des murs de cet espace ont en effet été restaurés début 2013, révélant d'autres vestiges de peintures murales du XIII^e siècle ainsi que des maçonneries informant sur les différentes reprises ayant affectées la bâtisse. Il était nécessaire de reprendre les relevés effectués en 2011 et 2012 pour faire état des dispositions actuelles, support de nouvelles analyses. Il a d'autre part été possible d'enregistrer et d'étudier les vestiges de peintures murales conservés dans les combles du Bâtiment sud, et notamment au-dessus de l'Espace 18. Dans l'Espace 19, d'autres décors peints, plus lacunaires, ont été étudiés.

Les murs de ces espaces supérieurs comprennent en effet les plus beaux vestiges de peintures murales à décors de fleurs ou d'étoiles inscrites dans un réseau à faux-joints comparable à celui du réfectoire d'Autun. Cette comparaison renforce l'hypothèse de la fonction de cet étage qui a pu servir de réfectoire.

Les façades extérieures (celle du nord abritant des peintures) ont été également étudiées en 2013 et 2014 (fig. 5. 28 à 5. 25 ; fig. 5. 41 et 5. 42) ainsi que les espaces inférieurs. Les maçonneries de ces derniers sont cependant en grande partie masquées par des enduits récents (fig. 5 39 et 5. 40 ; fig. 5. 25 et 5. 26).

Façades extérieures du Bâtiment sud

Façade nord (Mur 25, parement nord ; fig. 5. 27 à 5. 35)

Description

Cette façade abrite de nombreuses ouvertures aménagées à différentes époques. Sont présentes sur le document celles qui ont été repérées lors de l'analyse des parements intérieurs et celles qui sont visibles à l'extérieur. Quatre portes occupent le niveau du rez-de-chaussée. D'est en ouest, on voit une porte qui a remplacé une ouverture plus ancienne ; puis une porte surmontée d'un fronton, une haute porte et une dernière porte à l'ouest, aussi large que celle de l'est. On observe également une dépression horizontale, à la même altitude que les linteaux des portes, sauf pour la plus haute.

Le niveau supérieur abrite également six ouvertures de différentes époques, qui ne sont pas alignées avec celles du rez-de-chaussée, à l'exception de celle du centre. A l'extrémité est, un montant d'ouverture est visible à l'intérieur et à l'extérieur. La fenêtre attenante à l'ouest a été observée au niveau du parement intérieur. On ne connaît pas sa configuration ni sa largeur. Celle attenante à l'ouest est beaucoup plus haute. Il en est de même pour les deux autres à l'ouest. Celle située à peu près au centre a vu sa partie basse murée avec des briques. On a par ailleurs indiqué la présence d'une fenêtre à arc en plein cintre située au centre du mur.

Deux amples reprises sont visibles à l'ouest et à l'est, de même qu'une surélévation générale du mur.

Analyse

L'interprétation repose sur la chronologie relative des ouvertures, sur la confrontation avec les observations réalisées à l'étage intérieur ainsi que sur le lien avec les niveaux d'enduits et peintures extérieurs étudiés par Agathe Foullon en 2009.

L'élément le plus ancien correspond à la baie en plein cintre identifiée en parement intérieur que l'on a datée du XI^e siècle (fig. 5. 25 ; voir ci-dessous). Sous cette fenêtre une dépression horizontale est bien visible (fig. 5. 27). On propose d'interpréter cette dernière comme le négatif du solin de la toiture de la galerie sud du cloître au XI^e siècle (fig. 12. 12 et 12. 13). Dans ce cas, la baie en plein cintre donnait sur le préau du cloître. Il devait probablement y avoir d'autres ouvertures de ce type sur la façade étudiée, mais elles n'ont pas été localisées pour le moment. Elles ont peut-être été fortement perturbées, voire complètement modifiées par la suite. Appartiendraient à la cette galerie sud les chapiteaux doubles remployés dans le mur oriental du Bâtiment sud (fig. 11. 9)

Cette fenêtre a été bouchée au milieu du XIII^e siècle pour permettre la réalisation d'un décor peint (fig. 5. 28). Ce décor qui comprend deux motifs distincts ornait le mur du fond de l'étage de la galerie sud. La galerie comportait donc à cette époque deux niveaux d'élévation. Le solin de la toiture du XI^e siècle aurait ainsi été remplacé par un sol. Au centre de la galerie, à l'étage, le décor comprend un simple réseau de faux-joints. La frise supérieure du décor, composé de dents d'engrenages, est bien conservée (fig. 5. 33 à 5. 35). La toiture de la galerie prenait donc place immédiatement au-dessus.

Ce décor disparaît à l'ouest où prend place une autre peinture à losanges et fleurettes (fig. 5. 30 à 5. 32). Cette frise se situe à un niveau nettement supérieur par rapport à celui de la frise du décor peint précédent. Un décor comparable a été observé à Autun, dans l'ancien réfectoire des chanoines liés à la cathédrale Saint-Nazaire. A Autun, il date du XV^e siècle. C'est peut-être également la date qu'il faut assigner au décor peint de Mesvres. La mise en place de cette peinture coïncide peut-être avec la restructuration du Bâtiment sud écourté pour la création - ou la reprise - du mur est du Bâtiment ouest (fig. 12. 6). Cette peinture occidentale du Bâtiment sud donnait probablement sur la galerie occidentale du cloître aménagée contre le Bâtiment ouest. Pour ce dernier, comme on le verra plus bas, les éléments en présence plaident plutôt pour une construction, ou à tout le moins, une reprise massive à la fin du Moyen Age.

Aux XV^e-XVI^e siècles sont également percées de nouvelles ouvertures. Nous en avons repéré trois à l'étage (fig. 5. 27). Une à l'extrémité orientale, dans la reprise de la maçonnerie destinée à l'allongement du Bâtiment sud. On peut penser qu'elle donnait sur une supposée salle capitulaire. Une autre ouverture se trouvait immédiatement à l'ouest. Elle est aujourd'hui bouchée, mais son montant ouest est visible à l'étage du Bâtiment sud. Elle devait donner la galerie orientale du cloître qui longeait ainsi la supposée salle capitulaire et rejoignait au nord le bras sud du transept de l'église. Une autre ouverture se situait au centre du mur étudié. Sa partie basse a été bouchée en brique par la suite. Il s'agissait apparemment d'une porte. Le pourtour de ces fenêtres était cerné d'un enduit blanc avec faux appareil.

La porte à fronton du premier niveau remonte stylistiquement au XVII^e siècle (fig. 5. 27). C'est l'époque de la suppression de la galerie sud et de la mise en place d'un nouvel enduit à faux-joints et fausses ouvertures indiquées par un enduit sombre.

La surélévation du mur observée précédemment coïncide vraisemblablement avec la mise en place de la charpente actuelle (XVII^e siècle ?).

Les autres ouvertures inférieures sont encore plus récentes, selon nos données actuelles. Elles remontent probablement à l'époque de la transformation du site en exploitation agricole. Un autre niveau d'enduit avec faux-joints remonte probablement à cette époque.

Façade sud du Bâtiment sud (Mur 36, fig. 5. 39 à 5. 43)

Mur 36, parement sud

En 2014, l'attention s'est portée sur le niveau inférieur de ce mur avec un relevé détaillé du parement sud et un relevé plus succinct du parement nord, difficilement lisible en raison d'un rejointoiement récent. Il était aussi intéressant de voir si le mur sud (Mur 36) comportait des parties du XI^e siècle constituant le pendant de celles identifiées sur le mur nord (Mur 25). Ce mur sud apparaissait également intéressant en raison des nombreuses ouvertures qui l'agrémentent, certaines devant remonter au moins au XIII^e siècle.

Mur 36, parement sud (fig. 5. 41 à 5. 43)

L'analyse de ce mur est complexe à cause des nombreux remaniements observés et en raison de la présence de vastes zones d'enduits ainsi que de la végétation.

Description :

Le parement comprend deux espaces distincts, reflet probable de fonctions différentes des espaces intérieurs.

A l'ouest, on note la présence d'une ouverture rectangulaire (US 515) composée de blocs chanfreinés et cernée de blocs de moyen appareil bien réguliers. Une autre ouverture se trouve plus au sud (US 509), mais elle a été insérée dans la maçonnerie (US 508). Sous cette ouverture et à la base du parement se distinguent des moellons formant des assises régulières (US 507), bien distincts du moyen appareil supérieur. Des enduits (par exemple l'US 511) ne permettent pas de connaître l'extension de ce petit appareil.

A l'est, le parement est actuellement percé de deux portes (US 542 et US 522) alternant avec deux fenêtres (US 550 et 534). Entre ces ouvertures, on distingue des maçonneries antérieures et hétérogènes, car remaniées à plusieurs reprises, notamment pour l'insertion des ouvertures précédemment mentionnées. Toutefois, se distinguent à intervalles apparemment réguliers des montants d'ouvertures comportant des blocs de moyen appareil chanfreinés (US 526, 539 et 547). Des départs d'arcs semblent aussi apparaître.

Interprétation :

L'interprétation des données et surtout leur datation ne sont pas aisées. Des compléments d'étude doivent être menés en particulier sur les mortiers. Toutefois quelques hypothèses peuvent être proposées.

Ainsi le petit appareil observé à la base du parement, à l'ouest (US 507) pourrait témoigner d'une première phase du bâtiment, peut-être contemporaine de la baie du XI^e siècle contenue dans le mur nord (Mur 25). Toujours à l'ouest, la fenêtre en moyen appareil régulier (US 515) qui, en parement interne, est en plein cintre, remonte peut-être au XIII^e siècle ; elle serait contemporaine des ouvertures de l'étage fonctionnant avec les peintures à faux-joints. Le chanfrein de cette ouverture occidentale est comparable à celui de la baie remployée dans le Mur 37, baie qui était couverte de peintures à faux-joints.

A l'est, nous pouvons proposer l'existence d'un système d'arcatures (US 526, 539 et 547) qui aurait été profondément modifié au cours du temps. Les blocs chanfreinés là aussi peuvent plaider pour une datation du XIII^e siècle, mais l'argumentation est bien mince. Des études complémentaires sur les mortiers sont nécessaires.

Les ouvertures actuelles (portes US 542 et US 522 et fenêtres US 550 et 534) sont clairement modernes et remontent probablement à l'époque de la transformation du site en exploitation agricole.

Malgré les problèmes dont nous avons fait part, il est clair qu'au Moyen Age, et peut-être dès le XIII^e siècle, ce mur était largement ouvert au sud (fig. 5. 43).

Etude du mur de l'extrémité orientale - Mur 30 (fig. 5. 36 à 5. 38)

En hiver 2010, à l'occasion de travaux de canalisation pour l'aménagement du bâtiment moderne disposé au sud-ouest de l'ancien prieuré, il a été possible de voir une partie de la base du mur oriental du Bâtiment sud (Mur 30). Ces observations ont permis de mettre en évidence la présence d'une maçonnerie ancienne dont le relevé partiel a été réalisé au cours des étés 2010 (fig. 5. 36 et 5. 37).

Description

A la base de ce mur, une maçonnerie constituée d'un appareil assez régulier de moellons en partie rectangulaires a pu être mise en évidence (US 271). Cette maçonnerie présente un léger fruit, comme la base du mur occidental du Bâtiment ouest (voir plus bas). Au nord, cette maçonnerie est bien limitée et elle accusait un retour vers l'ouest. Au sud, son parement se perd dans la reprise moderne qui a conduit à la restructuration complète du mur (US 272).

Interprétation

La maçonnerie mise au jour (US 271), forme visiblement le parement oriental, avec retour vers l'ouest, d'une tour d'angle (fig. 12. 5). On ne connaît pas sa configuration générale, notamment sa limite au sud, mais elle était probablement plus petite que la tour sud-ouest du Bâtiment ouest. Sa maçonnerie et le fait qu'elle présente un fruit, laisse penser qu'elle est contemporaine de cette même tour du Bâtiment ouest, datée du XIII^e siècle dans sa forme initiale. Cet élément devait compléter le système de défenses du prieuré qui comportait d'autre part la haute tour de croisée de l'église. Les deux tours sud se trouvaient du côté du bief qui, au Moyen Age, devait se trouver plus près des bâtiments que de nos jours, comme l'avait indiqué une prospection géophysique expérimentale réalisée en 2007 par le Laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun. Il formait de la sorte une protection supplémentaire et alimentait probablement en eau le fossé qui longeait le Bâtiment ouest, fossé révélé par la même campagne de prospection géophysique menée en 2007 par le Laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun²².

Intérieur du Bâtiment sud

Mur 25, parement sud, rez-de-chaussée et étage (fig. 5 25 et 5. 26)

Description

Dans l'Espace 18, avant les travaux de restauration des enduits, en 2013 (fig. 5. 24), on comptait plusieurs niveaux d'enduits difficiles à étudier, certains présentant des traces très limitées de peintures à faux-joints (US 435 et 434). Une grande fenêtre occupe la partie ouest du mur (US 439).

En août 2013, il a été possible de relever les vestiges de peintures présents dans les combles (fig. 5. 18, 5. 19 et 5. 24). Seuls subsistaient des éléments du XIII^e siècle (US 440) à l'est du mur, contre le mur de refend oriental (Mur 27). Bien que très altérées, ces vestiges sont importants, car ils montrent l'emplacement de la frise sommitale, à l'instar du Mur 36 (fig. 5. 19).

²² Les résultats de cette première campagne de prospection géophysique ne nous ont pas été communiqués. Les personnes en charge de cette opération ne sont plus en poste à Autun.

En janvier 2013, les enduits modernes ont été enlevés pour mettre au jour d'autres vestiges de peintures à faux-joints. Malheureusement ces éléments étaient très altérés et les informations ne sont pas plus abondantes qu'auparavant (fig. 5. 24 ; US 434 et 435). Une trace de suie associée à l'enduit de la peinture a toutefois été observée. En revanche, à l'est, il a été possible de mettre en évidence une ouverture bouchée (fig. 5. 25 ; US 436), composée d'un arc en plein cintre de facture très archaïque dont quelques parties étaient perceptibles avant 2013. Cet arc prenait place dans une maçonnerie dont seule la partie basse est visible (US 437). L'arc a été bouché (US 438).

Interprétation

L'ouverture sommée d'un arc en plein cintre (US 436) constitue clairement l'élément le plus ancien de cette élévation (Mur 25, parement sud). L'enduit qui portait les traces de faux-joints (US 434 et 435) le couvrait avant les travaux de 2013. Cette ouverture serait donc antérieure au décor peint comparable à celui visible sur le Mur 36 (voir plus bas) relevant du milieu du XIII^e siècle. La facture de l'arc en plein cintre, aux claveaux de formes et dimensions variées, confirme cette datation ancienne qui pourrait correspondre au XI^e siècle. L'analyse du mortier (cf. Annexe A) montre que sa composition est comparable à celle de l'arc occidental de la chapelle (ancien bras nord du transept), confirmant de la sorte une datation du XI^e siècle. Le montant ouest de cette ouverture est décelable dans la maçonnerie ; le montant oriental se laisse également deviner (fig. 5. 25). Le niveau inférieur de l'ouverture se situe à près d'un mètre sous l'arc en plein cintre, ce qui laisse supposer qu'il s'agissait à l'origine d'une fenêtre et non d'une porte. Cette fenêtre donnait vraisemblablement sur le préau du cloître (fig. 5. 27). On peut en effet proposer l'hypothèse d'une galerie sud de cloître dès le XI^e siècle (voire même avant, mais seule l'archéologie permettrait de le déterminer), car le niveau d'un solin de toiture de galerie semble être visible sur la façade nord du Bâtiment sud (Mur 25, parement nord ; voir plus bas et fig. 5. 25 et 12. 9). D'autre part, un chapiteau de galerie de cloître du XI^e siècle et d'autres fragments de chapiteaux de même type ont été décelés en remploi dans le mur oriental de l'Espace 17 du Bâtiment sud (Mur 28 fig. 11. 15). D'autres ouvertures du XI^e siècle devaient probablement orner le mur nord du Bâtiment sud (Mur 25), à l'ouest et à l'est de celle identifiée. L'une a été repérée à l'ouest, comme on le voit ci-dessous (fig. 5. 26)

L'ouverture orientale a été murée à l'époque de la réalisation du décor à faux-joints du milieu du XIII^e siècle (US 434 et 435), l'enduit qui le porte passait en effet sur le blocage (US 438 pour le blocage de l'ouverture). Comme pour le mur sud (Mur 36, parement nord), on peut restituer un riche décor à faux-joints abritant des tiges s'enroulant autour de fleurs. La reconnaissance de la frise sommitale (fig. 5. 24, 5. 18 et 5. 19) permet de restituer le niveau sous plafond de cet espace, comparable à ce qui a été observé au sud pour le Mur 36. Il est probable que, comme au sud, le mur nord a été remanié, voire surélevé, au XIII^e siècle. Mais sur le mur nord, aucun élément ne peut être associé à une fenêtre du XIII^e siècle. On a par ailleurs montré la présence d'une trace de suie (fig. 5. 24) sur ce Mur 25 que l'on peut mettre en parallèle avec la trace d'une flamme sur le parement oriental du Mur 37 décelée par Agathe Foullon (voir plus bas l'étude de ce parement fig. 5. 22 bis). Ces traces d'enfumage semblent montrer la nécessité d'avoir recours à des bougies en raison d'un éclairage parcimonieux du côté nord.

A la fin du Moyen Âge, le Mur 25 a accueilli de grandes ouvertures, parmi lesquelles on doit compter celle de l'ouest (US 439 ; 5. 24). Les blocs en pierre de taille de cette fenêtre étaient en effet étroitement associés à un enduit blanc de facture soignée, comparable à celui qui cernait les fenêtres en accolades du Mur sud. La facture de cette ouverture et toutefois plus simple que celles mise en évidence au sud (Mur 36 ; voir plus bas).

Le Mur 25 a d'autre part été surélevé au XVII^e siècle, comme son pendant sud (Mur 36 ; fig. 5. 27).

En août 2014, un relevé sommaire de la partie occidentale du même mur, parement intérieur (Mur 25, parement sud), a pu être entrepris (fig. 5. 26). Un relevé détaillé est impossible, car les maçonneries sont presque entièrement couvertes d'enduits. Toutefois, quelques pierres toujours visibles ont été enregistrées.

En particulier, trois pierres doivent être mentionnées, car elles pourraient composer les montants d'une ouverture équivalant à celle identifiée plus à l'est. Toutes deux auraient ainsi donné sur la galerie sud du cloître (fig. 12. 9).

Mur 36, parement nord, rez-de-chaussée (fig. 5. 39 et 5. 40)

La présentation du parement nord du même Mur 36 confirme les hypothèses proposées ci-dessus. Les espaces étant occupés et les murs enduits, il n'a pas encore été possible de l'étudier en détail, mais nous avons pu faire quelques observations.

On retrouve en effet la distinction très claire entre l'espace occidental comportant la fenêtre en plein cintre datée du XIII^e siècle et l'espace oriental plus imposant, doté de nombreuses ouvertures.

De par leur facture, ces portes et ouvertures sont clairement modernes là aussi, mais elles remplacent un système d'arcatures plus ancien déjà évoqué et dont la présence est confirmée.

En effet, en face interne, les montants des arcatures sont encore plus évidents. Le départ d'un arc est visible à l'ouest.

Il est en revanche difficile de prononcer sur la datation de ces arcatures. Elles pourraient remonter au XIII^e siècle ou au XV^e siècle. Au XV^e siècle, d'amples fenêtres sont ainsi venues remplacer celles de l'étage qui remontaient au XIII^e siècle (fig. 5. 5).

Mur 36, parement sud, à l'étage (fig. 5. 1 à 5. 6)

Le mur sud (Mur 36) a été étudié dans les Espaces 18 et 19 (fig. 5.1 à 5. 4). Le mur de refend (Mur 37) qui sépare ces espaces liés par une porte est également indiqué en coupe. Une première étude réalisée en 2012 avait porté sur les ouvertures, les maçonneries étant masquées en grande partie par des enduits. Seule apparaissait une bande de décor peint à faux joints et fleurs, situé à l'ouest de l'Espace 18 (fig. 5. 5). En janvier 2013, des travaux ont conduit à découvrir d'autres vestiges de peintures dans l'Espace 18.

Description

A l'est, le mur comprend une ouverture (fig. 5. 1 et 5. 2). Avant janvier 2013, sous des enduits modernes (notamment US 61, 57 et 59) apparaissait le montant occidental de cette ouverture composée de pierres de tailles associées à des faux-joints blancs (US 45). Une ouverture plus grande est également perceptible juste à l'ouest (US 40, 41 et 43). Son encadrement simulait la présence de grandes pierres associées à un enduit jaune clair. Cette ouverture a été insérée dans le mur (Nég. 38 et US 39). A l'ouest, sa mise en place a perturbé le niveau d'enduit comprenant un décor de fleurettes à tiges inscrites dans un réseau de faux-joints (US 37 et 66 fig. 5. 3 à 5. 6). Ce décor s'interrompt verticalement à l'ouest. A cet endroit, on retrouve la préparation de la peinture composée d'un niveau d'enduit beige (US 67). Le linteau en bois de la porte qui permet d'accéder à l'Espace 19 est indiqué en coupe sur le relevé.

A l'ouest, dans l'Espace 19, prend place une grande fenêtre à coussièges (fig. 5. 1 à 5. 4). Elle est surmontée d'un arc de décharge en bois arqué (US 71). Cette ouverture a été bouchée (US 72). Ses montants sont réalisés en faux appareil de grandes pierres comparable aux US 40 et 41 observés plus à l'est. Ce même type de traitement caractérise l'encadrement

d'une porte disposée à l'ouest (US 78) dont seule la partie inférieure du montant oriental est visible. Ces encadrements étaient cachés sous plusieurs niveaux d'enduits plus récents (US 70 et 73). A l'est de la porte occidentale, de grandes lézardes colmatées à plusieurs reprises sont indiquées (US 75 et 77).

A l'ouest de l'Espace 18, une bande de peinture murale portant un décor de faux-joints (US 66) agrémentés de fleurettes avec tiges s'enroulant, avait été découvert en 2010 (fig. 5. 10, 5. 5, 5. 6 et 10. 53, 10, 54). La base de ce décor était à l'origine simplement badigeonnée de jaune clair dont il subsiste quelques éléments. Ce décor avait été perturbé (US 38) par la mise place de la fenêtre centrale aux montants ornés de faux-joints (US 40), réduite par la suite (US 45).

Les travaux effectués en 2013 par les *Amis du prieuré de Mesvres* ont conduit à découvrir, sous des enduits modernes, d'autres peintures murales à faux-joints et fleurs dans la partie orientale du mur (fig. 5. 6, 5. 6 et 5. 9, US 404) ainsi que des maçonneries. Certains blocs alignés faisaient partie du montant oriental d'une fenêtre à ressaut (US 405 ; coussiège ?). Deux blocs portant un enduit à faux-joints et fleurettes (US 407 et 414) prennent place dans un bouchage (US 406) qui incorpore, immédiatement à l'ouest, la fenêtre plus récente (US 415). Le montant occidental de la même fenêtre est conservé (US 417) avec à la base des pierres formant un coussiège (US 410) perdu à l'est. Ce montant a été réduit par la mise en place d'une maçonnerie comprenant des briques plates et des pierres de taille, certaines provenant certainement du démantèlement d'une partie de l'ouverture (US 409). A l'ouest du montant à coussiège on perçoit clairement la perturbation de la bande occidentale du décor à faux-joints et fleurs (US 419 pour le négatif et US 413 pour la peinture), perturbation destinée à insérer l'ouverture initialement à coussièges (US 417).

Des relevés des vestiges de peintures conservées dans les combles aménagés au-dessus de l'Espace 18 ont été effectués en 2013 pour apporter des compléments d'information (fig. 5. 7, 5. 8, 5. 5 et 5. 6). Bien que fort altérés, ces éléments sont intéressants car, à l'ouest, ils comprennent des traces de la frise peinte sommitale (fig. 5. 8) rendant de la sorte possible une restitution générale du décor peint (fig. 5. 11).

Interprétation

En chronologie relative, on peut mettre en évidence pour l'ouverture orientale le rétrécissement (US 45) d'une fenêtre plus ancienne (fig. 5. 4 et 5. 5). Ce remaniement a concerné également la destruction d'un coussiège qui se trouvait à l'aplomb du montant oriental de cette ancienne fenêtre (US 56). Le coussiège occidental est conservé à l'ouest (US 43). Il présente un faux appareil de grandes pierres, identique à celui des autres parties de la fenêtre de cette époque (US 40 et 41) qui se trouvent à l'ouest et au-dessus. Cette fenêtre devait être comparable à celle qui est bien conservée à l'ouest, dans l'Espace 19 (US 71 ; fig. 5. 3). Celle-ci comporte toujours ses coussièges. Elle a été bouchée (US 72), mais elle devait comporter à l'origine des meneaux de pierre remplacés par des meneaux en bois. Le traitement du pourtour de cette ouverture est semblable à celui de la porte présente immédiatement à l'ouest (US 78). Ces éléments peuvent être datés sur le plan stylistique du XVe siècle. C'est une époque de grandes modifications du prieuré, qui voit également une restructuration du Bâtiment ouest (voir plus haut) doté lui aussi de grandes fenêtres à meneaux.

La grande phase de reprise qui a vu la réalisation de la fenêtre à meneaux et coussièges de l'Espace 18 a concerné également la création de la fenêtre de l'Espace 19 (US 71) et de la porte occidentale (US 78). Cette dernière était associée à la réalisation du Mur 32.

L'installation de la grande fenêtre orientale (US 40 et 41) a perturbé (US 38 et 39) le niveau de peintures à faux-joints et fleurs à tiges (US 37 et 66 ; fig. 5. 3). Ce décor est

comparable, sur le plan formel, avec celui du réfectoire d'Autun et avec celui de quelques maisons clunisiennes²³. Il peut être daté de la seconde moitié du XIII^e siècle. L'étude des pigments a été réalisée par Agathe Foullon (voir Annexe B). Ce décor repose sur un niveau d'enduit beige bien visible à l'ouest de la limite de la peinture (US 67). Cette limite verticale très nette montre que le décor peint ne devait pas s'étendre à cette partie. La couche de peinture semble d'ailleurs buter contre un élément, probablement une cloison - c'est-à-dire le mur de refend (Mur 37) ; voir son étude ci-dessous - qui a été percée pour mettre en place la porte de communication entre les Espaces 19 et 18. Des vestiges d'un décor peint comparable ont été très récemment dégagés sur la partie occidentale du Mur 36. Leur étude n'a pas pu être intégrée dans ce rapport. On envisage de rédiger un article sur les peintures pour montrer leur importance ; l'analyse des décors récemment mis au jour sera ainsi intégrée.

Sur cette paroi sud, ce décor ne semble pas avoir remplacé un enduit plus ancien, car il repose directement sur la maçonnerie. Aucune fenêtre n'a, pour l'heure été décelée, mais les nombreux remaniements de cette paroi ont probablement entraîné des pertes d'informations.

Pour le milieu du XIII^e siècle, les données accessibles permettent de restituer un décor peint à tiges se déployant autour de fleurettes le tout inscrit dans un réseau de faux-joints (fig. 5. 5 à 5. 11). Sur un mètre d'élévation, la base du mur comprenait une plinthe jaune. Le niveau de la plinthe correspondait à celui du ou des coussièges de la fenêtre associée au décor, dont le montant oriental a été identifié (US 405). On l'a dit, les vestiges de peintures supérieures permettent de déterminer la hauteur du décor puisque la frise sommitale y a été identifiée. Cette frise très altérée devait comprendre une bande de trilobes inscrits dans des triangles noirs (fig. 5. 11) séparés par des bandes diagonales violettes, encore mieux mis en évidence pour le Mur 25 (fig. voir plus haut, fig. 5. 19). Le plancher supérieur prenait place immédiatement au-dessus. Ce type de décor peint peut-être rapproché de ceux des maisons gothiques de Cluny, datés du XIII^e siècle (fig. 5. 20 et 5. 21)²⁴.

Les maçonneries qui se développent au-dessus de la frise peinte appartiennent vraisemblablement à une surélévation, probablement postérieure au Moyen Age.

A la fin du Moyen Age, sont créées des fenêtres en accolades et à coussièges (US 417 et 410), l'une d'elles ayant remplacé celle du XIII^e siècle associée au décor à faux-joints dont seul le montant oriental a été identifié (US 406). Ces ouvertures comprenaient des montants à blocs en grand appareil sur lesquels venait mourir l'enduit en soulignant les joints. A cette phase de la fin du Moyen Age doit probablement être associée le montage du Mur 27, à l'est de l'Espace 18, entraînant la création de l'Espace 17 qui, avant le XV^e siècle se développait à l'est. On remarque en effet que la fenêtre en accolades, et initialement à meneaux, se trouve au centre du mur limité à l'est par le Mur 27 et à l'ouest par le Mur 37 (fig. 5. 5).

Une troisième phase correspond à la reprise de la fenêtre en accolades : la base de son montant oriental est rabotée pour éliminer le coussiège (fig. 5. 6) ; le montant occidental est conservé mais réduit par la mise en place de la maçonnerie composée de briques et pierres (US 409). Cette phase moderne s'accompagne par la mise en place d'un nouvel enduit clair suivi par d'autres (fig. 5. 3, US 45).

Mur 37, Mur de refend occidental, à l'étage – (fig. 5. 15 à 5. 17)

Mur 37, parement est

²³ GARRIGOU-GRANDCHAMP (Pierre), *et al.*, 1997, p. 35.

²⁴ GARRIGOU-GRANDCHAMP et SALVEQUE, 1999, p. 28 et 40.

Description

En janvier 2013, ce parement a également fait l'objet d'un ravalement qui a consisté en un enlèvement d'enduits modernes et d'un carrelage, car la partie nord abritait une salle de bain.

Trois parties sont distinctes : la partie sud qui comporte une ouverture (fig. 5. 16 ; US 391), la partie centrale où prend place un conduit de cheminée (US 394) et la partie nord qui comprend également une ouverture (US 402).

Au sud, après l'enlèvement des enduits modernes, on a pu mettre en évidence une maçonnerie assez complexe. Elle comprend une ouverture (US 391) dont le montant nord est composé de petites pierres de taille et de briques. Le linteau est en bois. L'insertion de cette ouverture a nécessité la mise en place d'autres briques de calage. La porte a été insérée (US 441) dans une maçonnerie préexistante (US 390 et 443). Cette dernière correspond à la partie basse du parement composée de pierres de taille formant le montant d'une ouverture (US 443) à chanfrein et congé. Immédiatement au nord, prend place des pierres de taille formant le montant d'une autre ouverture (US 392). Ces blocs semblent en adéquation avec la maçonnerie supérieure de la partie sud du mur (US 390) avec des correspondances dans les assises en moellons et en pierres de taille. Sur cette maçonnerie supérieure a été identifié un vestige d'enduit peint comprenant un décor à faux-joints et fleurs très lacunaire (US 442 ; fig. 20 et 22).

Ce montant (US 392) a été perturbé par la mise en place d'une maçonnerie (US 393) en lien avec la cheminée centrale (US 394). Immédiatement au nord de ce conduit de cheminée, prennent place des maçonneries complexes (US 397, 398, 403) qui ont perturbé le parement nord (US 400) en partie couvert de vestiges de peintures murales (US 401 et 445) composées là aussi de fleurs inscrites dans des faux-joints. Ce décor vient mourir sur les pierres constituant le montant de l'ouverture septentrionale (US 402) dont le linteau est composé d'une poutre de bois. Ce décor a été en partie relevé en août 2013.

Interprétation

L'analyse du parement oriental du Mur 37 confirme et renforce les hypothèses proposées pour le parement ouest (voir le rapport de mars 2013). Ce mur était couvert d'un enduit peint composé, comme les autres murs de l'Espace 18, de faux-joints abritant des fleurs et tiges (fig. 5. 16 et 5. 22). Des vestiges de ces éléments ont été reconnus au nord sur la maçonnerie (US 400) et les montants de la porte orientale (US 402), ainsi que sur la partie sommitale du parement sud (US 390 et 442). Sur le parement occidental, un enduit peint comparable occupe les mêmes espaces. Toutefois, à l'ouest, le décor comprend des fleurs associées à des étoiles (fig. 5. 13 et 5. 23), comme on le développera ci-dessous. Le Mur 37 correspondait ainsi à un mur de refend divisant à l'étage le Bâtiment sud en deux grandes salles, celle de l'ouest étant pourvue d'un décor à faux-joints associant des fleurs et des étoiles, tandis que la grande salle orientale comprenait des faux-joints abritant des fleurs à tiges.

En étudiant le parement oriental du Mur 37 et en faisant le parallèle avec le parement occidental (fig. 6 et 20), plusieurs évidences s'imposent. Sur le parement est, partie sud, il est possible de voir que les blocs superposés correspondent à un haut montant d'ouverture situé au nord de la porte sud (US 392) et qu'ils sont alignés avec les pierres de taille de l'ouverture nord (US 402). Des correspondances entre ces blocs et les assises en moellons attenantes peuvent être établies. Il semble donc bien que toutes ces maçonneries et ouvertures étaient contemporaines. Les blocs situés au nord du conduit de cheminée (US 399) peuvent être mis en relation avec ceux du parement occidental faisant partie du montant nord de l'ouverture centrale (US 174).

Il faut ainsi restituer, comme nous l'avons fait dans le rapport de mars 2013, une grande ouverture centrale et une autre au nord au linteau de bois (fig. 5. 17). Le couvrement de l'ouverture centrale est incertain ; en mars 2013, nous avons restitué un arc, mais peut-être s'agissait-il là aussi d'une poutre. Cela semble plus raisonnable puisque cette dernière devait se trouver à l'altitude d'environ 6 m pour prendre place un peu en-dessous du niveau de la frise sommitale du décor peint. Les blocs du montant sud de l'ouverture bouchée dans la partie sud (US 443) correspondent soit à une porte ou fenêtre antérieure au mur de refend (Mur 37) ou bien plus probablement à des blocs préparés pour une ouverture finalement réemployés dans cette maçonnerie. L'aspect de cette ouverture à chanfrein et congés s'apparente en effet à celui de la fenêtre inférieure du Mur sud que l'on a datée du XIII^e siècle (voir le rapport de mars 2013). Le fait que le décor peint du XIII^e siècle soit lié aux ouvertures centrale et septentrionale qui, de ce fait, remontent au XIII^e siècle plaide encore pour l'hypothèse du emploi des blocs chanfreinés.

Agathe Foullon a remarqué des traces de flammes sur la peinture du XIII^e siècle située dans la moitié nord du parement oriental du Mur 37 (fig. 5. 22 bis et fig. 5. 16, US 401). Ces traces et celles de suie présentes sur le parement sud du Mur 25 (voir plus haut) tendent à montrer que le mur nord du Bâtiment sud (Mur 25) ne devait pas comporter de fenêtres, en tout cas à l'étage. D'autres indices le confirmeront (voir plus bas).

C'est vraisemblablement à l'époque de la création des grandes fenêtres en accolades et à coussièges (fin Moyen Age) du mur sud (Mur 36) que la porte sud du Mur 37 a été aménagée (US 391) perturbant les maçonneries avoisinantes (fig. 5. 16 5. 17, US 441). On le voit également de façon claire sur le parement ouest (fig. 5. 14). Avant janvier 2013, ces blocs étaient en partie couverts par de l'enduit blanc, chargé de chaux, caractéristique des XV^e-XVI^e siècles. La création du conduit de cheminée central (US 394) est peut-être contemporaine.

A l'époque de la transformation du prieuré en exploitation agricole, au début du XIX^e siècle, l'Espace 18 accueille une salle d'habitation avec plus récemment une salle de bain, au nord. Ses vestiges ont été enregistrés en 2011. Ils ont été éliminés en janvier 2013 pour exposer les niveaux antérieurs.

Mur 37, parement ouest (fig. 5. 12 à 5. 14)

Le mur de refend qui sépare les Espaces 18 et 19 montre, face occidental, une assez grande complexité en raison de plusieurs niveaux d'enduits et peintures. Le mur est également complexe à cause de la présence d'ouvertures.

On doit préciser que seule une partie des peintures est dégagée. Les autres peintures sont présentes sous des enduits modernes qui, pour le moment, ont été conservés. Dans la perspective d'une mise en valeur des espaces supérieurs du Bâtiment sud, une consolidation des peintures exposées et une mise au jour d'autres décors peints doivent être envisagées.

Description

Ce parement comprend deux parties distinctes : une au nord et l'autre au sud. Au nord, on peut voir un chaînage vertical. Son côté nord (US 7) constitue le montant en pierres de taille d'une ouverture. Son côté sud (US 174) compose également le montant d'une ouverture en pierres de taille qui a été bouchée (US 28) probablement pour former le conduit d'une cheminée. Ce côté nord comporte plusieurs niveaux d'enduits dont le plus ancien présente un décor peint à fleurs et étoiles inscrites dans un réseau de faux-joints (US 8 ; fig. 81). Les autres niveaux d'enduits sont plus récents (US 16, 13, 17, 15 et 18).

Au sud, le montant nord, composé de pierres de taille, d'une grande ouverture est bien visible (US 19). Le mur qui abrite cette ouverture a été percé au sud pour l'installation d'une autre ouverture (US 23). Au-dessus de cette porte à linteau de bois, un niveau d'enduit à

peintures à fleurs et étoiles inscrites dans un réseau de faux-joints (US 34) semblable à celui vu au nord (US 8), est conservé. Les autres enduits sont plus récents (US 27, 24 et 175).

Interprétation

Les premières interprétations conduisent à penser que les trois montants d'ouvertures (US 7, 174 et 19) composées de pierres de taille appartiennent à deux portes qui étaient situées au nord. Ce mur oriental de l'Espace 19 portait donc un décor peint (US 8 et 34) différent de celui observé dans l'Espace 18, en raison de la présence d'étoiles (fig. 5. 13 et 5. 23). Ce changement de décor indique peut-être une fonction différente de la salle. On l'a mentionné plus haut, d'autres peintures de ce type viennent d'être découvertes à l'occasion de travaux visant à reprendre la grande fissure située au nord-ouest de cet espace. Elles seront présentées dans un article à venir.

L'étude du parement est du Mur 37 (voir ci-dessus) a montré que la porte sud (US 23) a été percée après la mise en place des peintures (US 34 ; fig. 5. 14 et 5. 17) puisque ces dernières ont été perturbées. Ce percement coïncide peut-être avec le bouchage de l'ouverture centrale (US 28) pour l'installation d'un conduit de cheminée.

Espace 17

Une première étude de l'Espace 17 a été présentée dans le rapport de décembre 2013. La salle étant un espace de stockage, il n'a pas été possible pour le moment de poursuivre l'analyse des murs, ouvertures et peintures qui comportent elles aussi des fleurs inscrites dans des réseaux de faux-joints. Ces premières observations montrent en tout cas qu'au XIII^e siècle, le Bâtiment sud comprenait une grande salle orientale et une salle ouest plus restreinte, mais qui se poursuivait vraisemblablement plus à l'ouest, contre la tour sud du Bâtiment ouest, dans sa phase du XIII^e siècle (fig. 12. 5), la circulation entre ces espaces étant assurée par des portes (Mur 37).

Synthèse de l'interprétation pour le Bâtiment sud (fig. 12. 3 à 12. 6)

A partir des observations que nous avons pu mener, on entrevoit la longue histoire du Bâtiment sud. Le tracé irrégulier de son mur nord résulte probablement de plusieurs phases d'aménagement (fig. 1. 1). Au vu des données actuellement disponibles présentées ci-dessus, plusieurs grandes phases peuvent être proposées en ce qui concerne l'évolution du Bâtiment sud :

- Une première phase remontant au XI^e siècle comprend la baie en plein cintre observée dans le mur nord. A cette époque, le Bâtiment sud était longé par une galerie de cloître ce dont attestent des vestiges de chapiteaux doubles remployés comme moellons dans l'actuel mur oriental du Bâtiment sud.
- Au XIII^e siècle, la galerie sud est dotée d'un étage. Les murs de fond (mur sud) de cet étage sont parés d'un décor peint à faux-joints. Les anciennes ouvertures hautes sont supprimées. A l'intérieur, le bâtiment comporte à l'étage deux salles. Celle de l'est devait être vaste, avec peintures à faux-joints abritant des fleurs. A l'ouest prenait place une salle plus petite, aux murs peints de faux-joints, fleurs et étoiles. Ces décors montrent des parallèles avec des maisons de Cluny du XIII^e siècle. La communication entre les deux salles était assurée par une ouverture centrale et une autre ouverture au nord. Le mur sud de ces deux salles comportait des ouvertures. Le mur nord en était apparemment dépourvu. L'éclairage parcimonieux était ainsi suppléé par la présence de bougies. A cette époque, le Bâtiment sud devait se prolonger vers l'ouest pour rejoindre la tour sud-ouest du Bâtiment sud. Une autre tour, plus petite, était disposée à l'est du Bâtiment sud. L'étage inférieur

comprenait probablement des dispositions comparables avec deux grandes salles. Au moins une ouverture, à l'ouest, pourrait remonter au XIII^e siècle. Des portes ou des arcs seraient contemporains à l'est.

Au nord, la galerie du cloître accueille un étage dont les murs sont ornés également de faux-joints. Le niveau inférieur de cette galerie sud conserve vraisemblablement les éléments de décor du XI^e siècle (les chapiteaux).

- Aux XV^e-XVI^e siècles de grandes ouvertures sont percées : trois fenêtres au sud, plus une porte, outre celle de l'extrémité ouest, et trois au nord. Au nord, ces ouvertures permettent l'accès à la galerie sud, toujours à deux niveaux, et aux galeries attenantes, perpendiculaires. Un décor peint est aménagé à l'ouest, à l'étage, au contact de la galerie ouest. Les pourtours des portes et fenêtres sont cernés de faux-joints. Les extrémités du Bâtiment sud sont reprises. A l'est on a apparemment allongé les murs, qui abritent, au nord, une ouverture. A l'ouest, le mur sud a été allongé pour rejoindre la tour du Bâtiment ouest, mais un mur sépare cet espace du reste du Bâtiment sud. Le mur nord a quant à lui été écourté pour permettre l'élévation du mur oriental du Bâtiment ouest (Mur 32).
- Au XVII^e siècle, la galerie de cloître est supprimée. L'extrémité orientale du Bâtiment sud est reprise avec aménagement de chaînes d'angle. Un nouvel enduit avec décor à faux-joints et fausses fenêtres est aménagé. La porte à fronton est percée. Les murs sont rehaussés pour permettre la mise en place d'une nouvelle toiture.
- Au début du XIX^e siècle, des ouvertures sont percées au sud et au nord pour répondre aux besoins de l'exploitation agricole.

3. Bâtiment occidental

Alors qu'il montre une homogénéité apparente, le Bâtiment occidental s'est révélé assez complexe lors de son étude. Toutes les parties inférieures des murs (Murs 31, 32, 33, 34 et 35) ont été étudiées en prenant appui sur les scans 3D réalisés par Julien Labonde.

Le Bâtiment ouest a fait l'objet de plusieurs relevés au cours des premières campagnes (voir les rapports de mars et décembre 2013). Ces relevés ont permis d'établir que l'angle nord-est, composé de gros blocs – majoritairement des blocs antiques – était très ancien puisque sa facture et le type de mortier étaient comparables au mur sud du chevet de l'église, c'est-à-dire vers l'an mil ou avant, comme on va le développer.

Le mur ouest a été fortifié au XIII^e siècle ; une porte avec pont-levis a été vraisemblablement refaite au XIV^e siècle ; une grande phase de réfection du bâtiment intervient au XV^e siècle ou peu après. Le Bâtiment abrite alors probablement des cuisines au nord, cuisines reprises au XVIII^e siècle.

Si les murs ouest, nord et sud avaient fait l'objet d'étude ayant permis l'établissement de la chronologie rapidement présentée, le mur est (Mur 32), n'avait en revanche pas été analysé. En août 2014 et août 2015, il a été possible de terminer l'étude du mur oriental (Mur 32) et celle du mur sud (Mur 33)

Mur 31, parement nord (fig. 6. 1 à 6. 5)

En 2008, la maçonnerie devait être réparée, aussi avons-nous pris le parti de procéder à son relevé avant travaux.

Description

L'extrémité orientale de ce parement comprend une maçonnerie composée de blocs de moyen appareil assez réguliers associés ponctuellement à des moellons et à des fragments de briques probablement antiques (US 236). A l'ouest, les blocs de cette maçonnerie sont alignés, en partie basse, puis ils amorcent une légère courbure. La maçonnerie attenante (US 238), à l'ouest, est très différente. Elle allie moellons et fragments de briques plates. Cette maçonnerie comprend également un alignement plus à l'ouest. Puis elle fait place à un appareil homogène composé de moellons formant des assises assez régulières (US 239). Ces assises semblent en continuité de parement avec les blocs de moyen appareil de la porte occidentale (US 240). Le montant ouest de cette porte n'est cependant pas homogène (US 275). Les trois blocs inférieurs sont plus imposants que ceux du montant oriental. Ils sont peut-être liés aux moellons placés sous le seuil de la porte, mais il faudrait le vérifier. Les blocs du montant occidental sont venus se greffer à une maçonnerie apparemment plus ancienne comprenant des moellons assez grands (US 243). Ce parement semble bien limité en hauteur. Ces deux éléments ont été repris par la mise en place de pierres de tailles régulières (US 242) qui portent la marque d'une rainure associée à un négatif carré. Un bloc disposé en saillie par rapport au nu du mur doit également être lié à cette maçonnerie régulière (US 241). A l'ouest, prend place un parement composé de blocs rectangulaires de moyen appareil (US 244). Cet élément forme aujourd'hui l'angle nord-ouest du Bâtiment ouest. Il a été accolé aux US 242 et 243. Il leur est donc nettement postérieur. D'autres modifications ont été apportées au parement, en partie supérieure ; elles seront étudiées à l'issue de la réalisation de la nouvelle maquette en 3D.

Interprétation

Le mode de construction de cette maçonnerie orientale composée d'un moyen appareil (US 236), n'est pas sans rappeler le parement sud de l'abside de l'église (Mur 17 ; voir plus haut). Une datation antérieure à l'an mil est ainsi envisagée, ce que confirme l'analyse des mortiers montrant la présence d'argile (cf. Annexe A). La courbure observée en partie haute

correspond visiblement à l'amorce d'un arc qui a été bouché (US 238 pour le bouchage). L'étude du parement oriental du mur est (Mur 32, voir plus bas) laisse supposer que cet élément formait apparemment l'angle d'un édifice se développant vers le sud, bâtiment occidental réservé à la communauté monastique. Un support peut-être contemporain a été observé en 2015 dans le mur de refend (Mur 35) comme on le verra plus bas, ce qui pourrait étayer notre hypothèse. Mais seule une fouille permettrait d'en être assuré.

En chronologie relative, il semble que l'élément suivant serait la mise en place de la maçonnerie occidentale formant un angle (US 243). Elle forme un angle, car son retour est visible au niveau de la façade occidentale du Bâtiment ouest (Mur 34, parement ouest ; voir plus bas). Ce mur présent sur deux mètres d'élévation, constituait la clôture occidentale du prieuré au XIII^e siècle (voir plus bas pour les arguments concernant la datation).

Ce mur (US 243) a été modifié par la mise en place des blocs inférieurs de la porte ouest (US 275). Ces blocs pourraient correspondre aux vestiges d'une ouverture antérieure qui aurait été incorporée dans la Porte 240. Avant cela, on a élevé la maçonnerie constituée de blocs rectangulaires réguliers (US 242) associée au bloc 241. Ces éléments font partie d'un système de pont-levis à treuil dont on voit des vestiges (fig. 6.1 et 6.2). Ce type de pont-levis apparaît à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle. L'US 242 appartiendrait donc à cette période. La porte actuelle (US 240) dont les blocs sont chanfreinés, doit être mise en relation avec la création de l'escalier en vis en bois dont on conserve des vestiges au revers du mur, dans l'angle nord-ouest du Bâtiment ouest (Espace 21 ; fig. 6. 10). Cet escalier remonte à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle, comme l'ont montré les analyses dendrochronologiques effectuées par Georges-Noël Lambert (voir plus bas).

La maçonnerie en petit appareil de l'US 239 doit être contemporaine de la porte ouest (US 240) car leurs assises sont globalement en continuité de parement. A l'est, ses moellons auraient remplacé les blocs du montant occidental du supposé arc oriental (US 236) qui a été bouché par la suite (US 238).

L'angle nord-ouest constitué de l'US 244 semble correspondre à l'élément le plus récent de ce parement ce que confirmera l'étude du parement occidental du Mur 34 (mur ouest du Bâtiment ouest). Il a été mis en place pour former un chaînage d'angle destiné à renforcer le bâtiment après la suppression de la porte d'entrée à pont-levis. Sa date est difficile à établir ; il est vraisemblablement très moderne.

Mur 31, partie orientale du parement sud (fig. 39)

Ce parement occupe le côté nord de l'Espace 21 faisant partie du Bâtiment ouest (fig. 1. 2 et 1. 3).

Description

Pour des raisons de sécurité, seule la partie orientale du parement sud du Mur 31 a pu être relevée (fig. 6. 6 à 6. 10). L'ensemble de la maçonnerie est constitué d'un petit appareil irrégulier. Plusieurs niveaux d'enduits ont été observés, notamment en partie basse (US 387, 388 et 446). L'un d'eux présente des traces de rubéfiations (US 446). La partie centrale du parement montre des ruptures dans les assises et incorpore des briques de façon sporadique (US 383).

Interprétation (fig. 6. 7 et 6. 8)

Cette maçonnerie laissait entrevoir le négatif d'un arc bouché (US 383) faisant pendant à celui observé au même endroit sur le parement nord (fig. 6. 2, US 238). Le parement sud a vraisemblablement été doublé ou fortement repris, car celui du nord est très différent de celui du sud. Au nord, on observe en effet à l'extrémité orientale de gros blocs

liés par du mortier rose (US 236, fig. 6. 2), totalement absents du parement sud où la maçonnerie comprend des moellons disposés en assises irrégulières (US 386, fig. 6. 7). Comme on l'a vu, les analyses de mortier réalisées par Jacky Fonteneau (cf. Annexe A), montrent que cette maçonnerie comprenant de gros blocs relève d'une phase ancienne, contemporaine des vestiges de l'abside de l'église (avant l'an mil).

Ces blocs, de même que l'arc, faisaient peut-être partie d'une structure à arcades située à l'ouest du prieuré (espace d'accueil dans le prieuré ? ; fig. 12. 10 et 12. 11). La pile sud-est et l'arc associé auraient été incorporés dans des élévations plus récentes, mais leur parement sud aurait été démantelé, à l'exception de la base d'un support visible dans le parement sud du mur de refend (Mur 35). Ce démantèlement serait intervenu au moment du bouchage de l'arc qui coïncide avec la reprise du parement sud du Mur 31. Cette reprise a incorporé la mise en place de la porte occidentale (fig. 38 ; US 240) postérieure à la structure du pont-levis à treuil (fig. 6. 2 ; US 242). Cette porte permettait d'accéder à l'escalier en vis en bois élevé à la fin du XIVe ou au début du XVe siècle, selon la datation par dendrochronologie²⁵.

Cette analyse et l'étude du mortier confirment l'importance de cet arc dans l'histoire du prieuré. Seule la fouille permettra vérifier l'hypothèse d'une structure d'accueil située à l'entrée du prieuré (fig. fig. 12. 10 et 12. 11) pour reprendre des problématiques très actuelles développées notamment à La Charité-sur-Loire, Cluny et plus loin de nous, à Saint-Denis, pour les phases carolingiennes et romanes.

Le fait que le bouchage de l'arc (US 383) incorpore un corbeau bûché (US 380), tend à montrer que ce bouchage est contemporain de la création de la salle nord du Bâtiment ouest à la fin du Moyen Age.

L'enduit rubéfié (US 446) appartient à la phase d'aménagement de la cuisine, aux XVIIe-XVIIIe siècles.

Mur 32, parement est (fig. 6. 11 à 6. 16)

En raison de la végétation et d'enduit, seules trois zones du mur oriental ont été relevées.

Zone nord (fig. 6. 11 et 6. 11 bis)

Description

La zone nord du parement oriental du Mur 32 (fig. 6. 11 et 6. 11 bis) comprend de gros blocs à l'angle, formant un chaînage (US 460). Les moellons de la maçonnerie qui rejoint ces blocs (US 461) ne sont pas en continuité de parement. Plus au sud, la maçonnerie devient plus régulière bien qu'elle soit composée là aussi de moellons (US 465). Elle incorpore un bloc sculpté (US 464) qui correspond peut-être à un tailloir. Un élément comparable a été observé plus au sud (US 468).

Une ouverture est présente dans cette maçonnerie (US 469). Elle a été clairement insérée dans le mur (US 466) et sa création a nécessité une reprise de la maçonnerie (US 467).

Interprétation

L'élément le plus ancien de cette maçonnerie est sans conteste le chaînage d'angle. Sa face nord a été étudiée plus haut (fig. 6.1 et 6. 2) et l'analyse du mortier montre une datation de l'an mil voire avant. Il était nécessaire de réaliser le relevé oriental pour essayer de comprendre si la structure correspondait initialement à un angle de bâtiment ou à un support d'arcature, un départ d'arc ayant été identifié sur le parement nord (Mur 31 ; fig. 6. 2).

²⁵ En 1992, Georges-Noël Lambert avait daté cette structure de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe siècle ; LAMBERT, Georges-Noël, *et al.*, 1992, p. 150. Le même auteur est récemment revenu sur cette datation en la situant à présent à la fin du XIVe siècle ; LAMBERT, Georges-Noël, 2006.

L'étude menée en août 2014 tend plutôt à montrer que cette structure correspondait initialement à un angle de bâtiment qui devait se développer plus au sud. Il devait donc être dissocié de la nef de l'église qui se déployait au nord (fig. 12. 1 et 12. 10). Il pourrait appartenir à un bâtiment conventuel, ou un espace d'accueil, contemporain de l'église de l'an mil, voire de l'époque carolingienne. Un support appartenant vraisemblablement à cette structure a été mise en évidence dans le mur de refend (Mur 35) comme on le verra plus bas.

L'ouverture présente plus au sud (US 469) est très récente. Elle perturbe la maçonnerie (US 465) et pourrait remonter au XVIII^e siècle, époque de l'installation ou de la reprise de cuisines dans la zone nord du Bâtiment ouest.

Zone centrale (fig. 6. 12 et 6. 12 bis)

Description

La zone centrale du Mur est du Bâtiment ouest (Mur 32), comprend une ouverture (US 557) dont le linteau est composé d'une poutre (US 560). Au nord, le montant d'une ancienne ouverture est visible (US 565). Les blocs la composant sont chanfreinés et un congé a été observé en partie basse. La maçonnerie disposée au-dessus est difficile à voir en raison de la présence d'enduits, mais elle semble assez hétérogène. Des moellons posés de chant semblent composer un arc de décharge en partie haute (US 563).

Interprétation

L'élément le plus ancien correspond au montant d'ouverture chanfreinée observé au nord (US 565). Cette ouverture est visible sur le parement occidental (fig. 6. 18, US 483). Ses dispositions sont comparables à celle de la porte conservée encore aujourd'hui plus au sud (fig. 6. 13, US 496). Cette dernière fait clairement partie de l'ample reprise qui a marqué l'édifice à la fin du Moyen Age (XV^e siècle), en empiétant sur le Bâtiment sud dont l'extrémité occidentale a été détruite.

Le possible arc de décharge (US 563) observé à l'aplomb de cette ouverture démantelée et bouchée a peut-être été mis en place pour ne pas fragiliser le mur après le bouchage de l'US 565. Les enduits étant très présents dans cette zone, il est difficile de faire le lien entre ces éléments.

La porte rencontrée plus au sud (US 557) est comparable à celle aménagée au XVII^e siècle dans le mur nord du Bâtiment sud (fig. 5. 27 et 10. 44). Cette dernière est surmontée d'un fronton caractéristique de cette période, de même que les moulures situées à la base des ébrasements. De tels éléments sont bien présents sur l'US 557. Il est vraisemblable qu'un fronton couronnait cette porte, mais il a été détruit lors de la transformation du site en exploitation agricole, au début du XIX^e siècle, pour faire place à une poutre (US 560) surmontée d'un bouchage (US 558).

Cette reprise du XVII^e siècle a entraîné la suppression des galeries du cloître, comme il l'est mentionné dans des sources écrites citées par Anatole de Charmasse (fig. 12. 7).

Zone sud (fig. 6. 13 et 6. 13 bis)

Description

Cette partie sud du Mur 32, parement est, est agrémentée, là encore, d'une porte (US 496). Cette dernière est composée de blocs chanfreinés avec congés. La maçonnerie adjacente (US 498) qui comprend des moellons semble en continuité de parement avec la porte. Plus au nord, la maçonnerie ressemble à un comblement (US 497) car le mortier est quasiment absent. Les autres parties de l'élévation sont cachées par des enduits (US 499, US 502 et US 501). Au moins trois niveaux d'enduits ont été observés. Les deux plus anciens comprennent un lait de

chaux en surface, mais ne portent pas de décor peint. Le plus récent montre de fausses fenêtres.

Interprétation

La porte présente au sud (US 496), semble contemporaine de l'ouverture bouchée observée dans la zone centrale (fig. 6. 12 ; US 565). Toutes deux sont en effet chanfreinées avec congés en partie basse. Ces ouvertures sont apparemment contemporaines des maçonneries situées alentours ; elles n'ont pas été insérées par la suite. Ce type d'ouverture se retrouve sur le mur nord du Bâtiment sud (Mur 31 ; fig. 19, US 240), dans l'espace occidental qui est clairement de la fin du Moyen Age (XVe siècle probablement).

Il est difficile d'interpréter l'espace qui semble correspondre à un bouchage (US 497). Il pourrait s'agir d'une fenêtre, mais elle n'est pas visible sur le parement occidental (fig. 21).

Les trois niveaux d'enduits montrent une chronologie assez claire. Le plus ancien (US 501), aux surfaces traitées à la chaux, doit être contemporain de l'ouverture sud (US 496). Il doit remonter au XVe siècle, ou peu après. Celui qui le couvre (US 502) est un peu plus récent, mais seule une infime partie en est visible. Puis vient le niveau le plus récent (US 499) qui présente un décor à faux-joints et fausse fenêtre comparable à ce que l'on a pu observer sur le parement nord du mur nord du Bâtiment sud (Mur 25 ; fig. 5. 28 et voir plus haut). Ce décor du XVIIe siècle, contemporain de la porte centrale (US 557 ; fig. 6. 12), a été mis en place au moment de la suppression des galeries de cloître qui a donné naissance à un nouveau décor.

Interprétation d'ensemble du parement est du Mur 32 (fig. 6. 16 et 6. 16 bis)

A partir de toutes ces données, il est possible de proposer une interprétation d'ensemble du parement est du Mur 32. Sans ambiguïté, l'élément le plus ancien correspond aux blocs du chaînage d'angle qui correspond aux vestiges d'un bâtiment de l'an mil, voire avant. Puis, au XVe siècle, vient la construction des parements incorporant une ouverture au centre et l'autre au sud (fig. 6. 16 bis). Des enduits blancs couvraient le mur. Deux rangées de trous de boulins alignés horizontalement au-dessus des portes laissent envisager l'existence de galerie de cloître à deux niveaux venant rejoindre celles du Bâtiment sud. Au XVIIe siècle, ces galeries sont détruites. On aménage une nouvelle porte au sud de celle qui existait en position centrale au XVe siècle. De nouveaux enduits avec fenêtres en trompe l'œil sont réalisés au XVIIe siècle pour accompagner l'aspect classique de la nouvelle façade. La porte était surmontée d'un fronton qui a été détruit vraisemblablement au XIXe siècle.

Mur 32, parement ouest (fig. 6. 17 et 6. 18)

L'interprétation proposée ci-dessus est confirmée par l'étude du parement sud du même Mur 32 complétée en août 2015.

Zone nord – Espace 21 (fig. 6. 17)

Au nord (fig. 6. 17), la maçonnerie est très homogène, composée de moellons disposés en assises assez régulières (US 587 et 586). Une porte a clairement perturbé cette maçonnerie (Nég. 581 avec US 582 et 578). Des vestiges d'enduits rubéfiés (US 585 et 584) sont visibles à la base des murs. Un enduit et du mortier moderne sont ponctuellement visibles (US 583 et 577). Comme on a pu le remarquer pour le parement est, dans un premier temps (XVe siècle), il ne devait pas y avoir d'ouverture dans cette partie.

Zone sud – Espace 20 (fig. 6. 18)

La partie nord de ce mur est assez complexe en raison de plusieurs reprises des maçonneries (US 493 notamment) ainsi que la présence d'enduits (US 487 notamment), mais

le montant nord de la porte centrale primitive (US 483 ; XVe siècle), bien mise en évidence lors de l'étude du parement est (US 565, fig. 6.12). Le bouchage de cette ouverture (US 481, US 482 et 488) a été perturbé par la mise en place de la porte centrale (US 628 et Nég. 610) dont le linteau a été remanié (US 476). Cette porte date du XVIIe siècle, datation fondée sur l'analyse stylistique des bases des montants conservées dans le parement oriental. Au sud de cette porte, la maçonnerie est homogène (US 607), avec quelques remaniements modernes des parements (US 629 et 608). La porte qui prend place immédiatement au sud (US 651) montre des blocs taillés et comporte un arc de décharge (US 653) surmontant un linteau (US 652). Les blocs de cette porte sont en continuité de parement avec la maçonnerie attenante au nord (US 607). Ces éléments sont contemporains, comme on a pu le montrer côté parement oriental. Là, les montants sont chanfreinés comme ceux de la porte ouest du Mur 31 (US 240 ; fig. 6. 2) aménagée pour permettre l'accès à la tourelle d'escalier en bois et pierre datée du XIVe-XVe siècle. Plus au sud, est présente une autre porte (US 656) constituée également de pierres de taille. Son montant nord est lié au montant sud de la porte attenante au nord (US 651), mais son montant sud (US 656) a été inséré (Nég. 594) dans la maçonnerie préexistante (US 589). Son arc de décharge (US 655) incorpore des blocs remployés car présentant sur les faces latérales des traces d'enduits à la chaux. On peut ainsi conjecturer que cette porte existait probablement au XVe siècle (date de la porte située au nord (US 651) mais qu'elle a été remaniée par la suite. Elle donne accès au Bâtiment sud. La maçonnerie disposée au sud (US 589) est très homogène et s'inscrit dans la continuité de celle de l'extrémité orientale du Mur 33 (voir plus bas).

Interprétation d'ensemble du parement ouest du Mur 32 (fig. 6. 19).

Cette analyse confirme la chronologie proposée pour le parement oriental du Mur 32, avec deux portes du XVe siècle côté cloître, une porte au sud donnant accès au Bâtiment sud ainsi qu'un remaniement au XVIIe siècle pour la mise en place de la porte venue remplacer celle initialement disposée au centre de la façade. D'autres remaniements postérieurs en ce qui concerne la réfection des parements sont à signaler. En revanche, il subsiste peu de traces d'enduits anciens. Nous pouvons en signaler quelques vestiges de date inconnue au sud du parement ouest du Mur 32 (US 590 et 595). Le mur de refend (Mur 35) appartient visiblement à un ajout postérieur au XVe siècle. Nous le reverrons.

On observe par ailleurs que toute la base du mur est plus large que les parements supérieurs. Ceci est valable pour l'ensemble des murs du Bâtiment ouest, à l'exception du mur de refend (Mur 35). Ce retrait indique certainement le niveau du plancher des salles supérieures. Ce retrait étant visible tant dans l'Espace 21 que dans l'Espace 20, l'hypothèse selon laquelle ces deux espaces n'en formaient qu'un au XVe siècle semble probable (fig. 12. 6).

Mur 33, parement nord – (fig. 6. 22 à 6. 25)

Le Mur 33 correspond au mur sud du Bâtiment ouest et se situe dans l'Espace 20. Il forme un angle avec le Mur 32 analysé ci-dessus.

Description

Ce parement nord montre une assez grande complexité (fig. 6. 23). A l'ouest, une maçonnerie observée en partie basse (US 91) indique la présence d'un mur plus ancien, arasé dans sa quasi-totalité pour permettre l'édification d'une nouvelle élévation. Cette maçonnerie était peut-être chaînée avec la partie inférieure du mur ouest du Bâtiment ouest (Mur 34). La maçonnerie élevée sur l'US 91 (US 92) chevauche la base du Mur ouest (Mur 34 ; voir étude de ce mur ci-dessous).

Ce mur (US 92) a vraisemblablement été perturbé par l'insertion des blocs d'une ouverture (US 93) qui a été bouchée (US 96). Le bouchage accueille un petit placard (US 97) dont le linteau est constitué d'une pierre remployée comprenant une rainure. Ce placard est postérieur au bouchage mais également à la création de la porte centrale (US 95). La fenêtre établie au-dessus de la porte, mais décalée vers l'ouest (US 94 et 98), est postérieure au bouchage (US 96) qu'elle est venue perturber. Ce bouchage semble descendre jusqu'à la base du mur. Ce qui implique l'existence d'une porte initiale dont le seuil était bas. Ce seuil a probablement perturbé la maçonnerie de la première phase (US 91).

A l'est, on retrouve en partie basse une maçonnerie nettement en avancée (US 144). Elle est constituée de moellons allongés. Au-dessus prend place un ensemble de maçonneries très hétérogènes. Il s'agit en fait d'un mur arraché (US 140), caché par du mortier (US 143) et par des pierres (US 150, 142). Le parement oriental de ce mur est conservé (US 141). L'amorce de l'étude de ce parement montre qu'il a subi plusieurs modifications. A l'ouest, on retrouve le montant de la porte centrale (US 145) qui a été remanié (US 146 et 148).

La maçonnerie orientale située en retrait (US 660) montre une grande homogénéité. Elle se situe dans la continuité de la maçonnerie sud du parement ouest du Mur 32 attenant à l'est (US 589 ; fig. 6. 18).

Interprétation

La maçonnerie (US 91) qui constitue la base de la partie ouest du parement nord est également visible à la base du parement sud, en avancée par rapport au nu du mur (fig. 6. 23). L'US 91 devait donc être assez large. Il est probable qu'à l'origine elle était chaînée au mur ouest (Mur 34) avec laquelle elle formait un angle. Cet angle - et donc la structure - était toutefois légèrement déplacé au sud par rapport au mur sud actuel (Mur 33) du Bâtiment occidental. Ce mur sud initial se poursuivait vraisemblablement à l'est. La base de la partie orientale du parement étudié (US 144) correspond peut-être à la suite de ce mur (US 91), d'autant plus que tous deux sont constitués en majorité de moellons allongés. Seule une fouille permettrait de le vérifier. La fouille permettra également de voir si ces murs primitifs portaient déjà une tour, comme ce sera le cas plus tard (fig. 12. 5).

En effet, à l'est, cette US 144 porte l'arrachement d'un mur (US 140) qui devait se poursuivre vers le nord. Cet arrachement - et son parement (US 141) - plusieurs fois remanié, est visible sur toute la hauteur de l'élévation (fig. 6. 23 à 6. 25). Il correspond vraisemblablement aux vestiges du mur est d'une grosse tour qui marquait l'angle sud-ouest du prieuré. Ce mur oriental d'une hypothétique première tour (Mur 141) se poursuivait apparemment au sud. Son mur est comportait une fenêtre disposée au sud de l'arrachement, mais non relevée car non accessible. Cette fenêtre devait ainsi faire partie du mur est de la tour sud-ouest dans sa phase initiale. Le parement observé à l'ouest (US 92) sur l'US 91 primitive, serait postérieur au parement est de la première tour (US 141), car il constitue une reprise plus au nord de l'ancien mur sud de cette tour. Cette US 92 fait partie de la tour bien visible jusque récemment. Son parement ouest est toujours debout (fig. 6. 28 et 6. 29). Jusqu'aux années 1970, l'ensemble de cette structure remaniée au XVe siècle était entièrement conservé, comme on peut le voir sur des photographies anciennes (figures de la Partie 9). Cette reprise de la tour pourrait remonter à la fin du Moyen Age (voir plus bas l'étude du Mur 34 pour les arguments en faveur de cette hypothèse). L'hypothétique tour antérieure dont on a peut-être décelé d'autres vestiges (voir ci-dessous l'étude du Mur 34) daterait du XIIIe siècle.

Le parement ouest (US 92) a été perturbé pour la mise en place d'une porte (US 93) finalement bouchée au moment de la réalisation de la porte actuelle (US 95 et 145). Entre ces phases, s'insère la création d'une fenêtre dont on a dessiné deux montants (US 94 et 98). Sur les photographies du tout début du XXe siècle (figures de la Partie 9), la fenêtre est bien

visible et la porte se devine (US 95 et 145). En raison de l'emploi de béton pour son installation (US 146 notamment), cette dernière serait très récente.

Mur 33, parement sud (fig. 6. 26, 6. 27 et 5. 43)

Description

Entre août 2012 et août 2014, le relevé du parement sud a pu être réalisé. L'extrémité orientale a fait l'objet d'un relevé plus succinct, car les maçonneries sont couvertes d'enduits.

D'ouest en est, ce parement comporte un chaînage d'angle (US 337) composé de pierres de taille (fig. 6. 27). Ce chaînage marquant l'angle sud-ouest du Bâtiment ouest, prend appui sur une maçonnerie arrachée (US 335 pour le blocage et US 333 et 334 pour les parements) orientée nord-sud. Des moellons disposés en assises assez irrégulières se développent plus à l'est (US 338). Quelques surfaces de ciment ont été repérées (US 350 notamment). Puis vient une ouverture dont subsiste le montant occidental (US 340) et qui a visiblement été aménagée dans le parement composé de moellons (US 338 ; US 339 pour le creusement et US 341 pour le comblement). Cette ouverture a été bouchée (US 342) et ce bouchage abrite le montant ouest d'une autre ouverture (US 343) surmontée d'un linteau de bois (US 348). Ces éléments sont surmontés par une fenêtre (US 345) insérée dans le parement (US 344 pour le creusement et US 346 pour le comblement). Cette fenêtre a apparemment perdu le bloc inférieur formant initialement son appui. A l'est, la maçonnerie associée au montant oriental de la porte est difficile à analyser, car couverte d'un enduit. Une avancée lui succède avec blocs formant chaîne d'angle non encore étudiés.

Interprétation

Comme sur le parement nord, l'élément le plus ancien correspond à la maçonnerie arrachée, incorporée dans l'angle sud-ouest du Bâtiment ouest (US 335 pour le blocage et US 333 et 334 pour les parements). Ce mur se développe au nord où il est conservé sur une hauteur plus importante (voir ci-dessous l'étude du Mur 34). Sur le parement sud du Mur 33, seule sa partie inférieure est conservée. Ce mur a été écrêté pour permettre la mise en place du chaînage d'angle (US 337). Ce mur présentait initialement un retour à l'est dont on perçoit quelques vestiges au sol. Ils devaient constituer la limite occidentale et méridionale d'une grosse tour d'angle. Au niveau du Mur 34, cette maçonnerie constitue la base de l'élévation qui incorpore des archères dont certaines ont été plus tard transformées en canonnières. En chronologie relative, cette maçonnerie est datée de la fin du XIII^e siècle.

Le chaînage d'angle et la maçonnerie associée (US 337 et 338) ont été élevés à la même époque. Des continuités dans les assises sont visibles. En reprenant les données observées sur le mur occidental (Mur 34), ces éléments appartiendraient aux XVe-XVI^e siècles. La maçonnerie a par la suite été perturbée pour permettre la mise en place d'une porte (US 339 pour le percement) située à peu près au centre du parement et dont seul le montant occidental est conservé (US 340). Par la suite, cette porte a été bouchée (US 342) et remplacée par une autre ouverture déplacée à l'est (US 343). C'est vraisemblablement à la même époque que la fenêtre supérieure est percée (US 345). Ces différentes ouvertures doivent être mises en relation avec la création de l'exploitation agricole au début du XIX^e siècle et après.

Mur 34

Le mur occidental du Bâtiment ouest est très important, car il montre des vestiges d'un système de fortifications composé d'archères et d'une tour au sud. L'analyse du Mur 34 complète celle des Murs 31 et 33 disposés respectivement au nord et au sud et fournit d'autre

part d'intéressantes données chronologiques. Seule la partie inférieure a pour le moment été analysée. Il sera prochainement possible d'entreprendre une lecture plus exhaustive de la paroi en l'étudiant dans sa totalité grâce à la réalisation d'un nouveau scan 3D qui complètera celui réalisé en 2008 (fig. 6. 30).

Mur 34, parement occidental (fig. 6. 28 à 6. 30)

Description

Au nord du mur, se rencontre le parement ouest du Mur 31, avec l'US 245 du Mur 34 qui correspond à l'US 244 du Mur 31. Ce mur (US 245) est accolé à l'US 248 en partie basse, une maçonnerie constituée de moellons surmontée par une reprise (US 246). Cette maçonnerie (US 248) est elle-même accolée à un parement qui constitue toute la base du mur (US 252 au nord, puis US 124, 260 et 265). Cette élévation qui présente un léger fruit, est constituée de moellons formant un petit appareil associé à un moyen appareil notamment pour les archères (US 254, 127, 262, 263 qui correspondent respectivement aux Archères 1, 2, 3 et 4 (fig. 6. 37 et 6. 38). La fente de ces éléments est assez étroite. Deux archères (US 127 et 263 ; Archères 2 et 4) présentent à leur base un orifice circulaire. Le parement est conservé sur deux mètres d'élévation. Au nord, l'élévation est interrompue par deux portes (US 256 et 129). Au sud, on décèle un alignement vertical de pierres (US 264) ainsi que la reprise d'une ouverture (US 266 et 267). L'angle sud a été également remanié (US 268 et 269).

Au-dessus de la base du mur qui comprend des archères, la lecture des maçonneries est difficile en raison de la présence d'enduits (US 247, 255 et autres plus haut) et de l'inaccessibilité de ces éléments, mais on peut tout de même mentionner la présence de maçonneries composées de moellons (US 252, 126 et 161). Au nord, une ouverture bouchée (US 249) est perceptible, remplacée par une autre fenêtre (US 250) dont la mise en place (US 251) a perturbée le mur (US 253).

Interprétation

En chronologie relative, la base du mur montrant un léger fruit (US 252 au nord, puis US 124, 260 et 265) et qui accueille des archères (US 254, 127, 262, 263 = Archères 1, 2, 3 et 4 ; fig. 6. 37 6. 38) correspond à l'élément le plus ancien de cette élévation. Un enduit moderne n'en permet pas une lecture exhaustive, mais il semble bien que les archères aient été réalisées en continuité avec les assises du parement, ce qui sera confirmé par l'étude du parement intérieur. Tous ces éléments seraient donc contemporains. Les orifices circulaires de deux des quatre archères relèvent visiblement d'un creusement postérieur (US 127 et 263 ; Archères 2 et 4). Au nord, le chaînage d'angle du mur est conservé (US 252). Au sud, le mur (US 265) devait se poursuivre quelque peu comme on l'a déjà indiqué lors de l'étude du parement nord du Mur 33. Le chaînage d'angle actuel (US 269) résulte d'une reprise. Cette reprise est à lier à la restructuration de la tour sud, mentionnée également lors de l'étude du parement nord du Mur 33 (voir plus haut). Cette restructuration est peut-être contemporaine de la réfection de la fenêtre appartenant au même parement (US 266 et 267). Antérieurement, cette ouverture correspondait à une archère comme le montre l'étude du parement occidental (voir plus bas). L'alignement de pierres observable au nord de cette fenêtre (US 264), pourrait correspondre à la limite nord d'une première tour sud. Cet alignement est légèrement décalé au sud par rapport à la limite nord de la tour actuelle, qui en constitue une reprise, et dont on perçoit le parement ouest sur le scan 3D (fig. 6. 30). Cet alignement n'est pas clairement décelable en face interne, mais il pourrait confirmer l'existence d'une première tour. Cette hypothèse serait à vérifier par une fouille archéologique. L'existence d'une archère initiale (US 267 pour sa modification) située à un niveau supérieur par rapport à celles disposées au

nord, comme on le développera plus bas, renforce l'assertion d'un espace sud de configuration différente, c'est-à-dire une première tour.

Le mur primitif scandé d'archères a été repris au nord une première fois (US 248), avec probablement surélévation (US 246, 253, 135 et 261) associée à au moins une fenêtre (US 249). Cet ajout correspond peut-être à la mise en place d'une porte qui était au nord, car les éléments mentionnés (US 248 et 246) constituent le pendant des vestiges que l'on peut attribuer à une telle structure au nord (Mur 31, US 275).

La surélévation vue au nord (US 246) peut de même constituer le pendant de la création d'une porte à pont-levis à treuil (US 242 du Mur 31). Dans la partie nord du Mur 34, la petite fenêtre actuelle (US 251 et 250) qui a remplacé une ouverture plus ancienne (US 249), est à mettre en relation avec l'installation de l'escalier en vis en bois daté par Georges Lambert, on l'a vu lors de l'étude du Mur 31, de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle. La porte (US 240, Mur 31) qui donnait accès par le nord à cette tourelle, daterait elle aussi de cette période, ou peu après. La création de la tourelle d'escalier a d'autre part induit le bouchage de l'archère nord (Archère 1, US 254) qui est donc bien antérieure. La fenêtre visible au sud du Mur 34 (US 267) montre un chanfrein comparable à celui de la porte du Mur 31 (US 240). Elle pourrait également correspondre à une reprise de la fin du XIV^e ou du XV^e siècle. D'autres modifications ont été apportées au mur occidental du Bâtiment ouest au XV^e siècle, comme en témoignent les fenêtres à meneaux aujourd'hui encore conservées. La tour primitive située au sud a vraisemblablement été amplifiée à cette époque, tout en étant légèrement décalée vers le nord. L'étude plus approfondie des élévations grâce aux scans 3D permettra de consolider ces hypothèses ou de les revoir.

Mur 34, parement est, Espace 20 (fig. 62, 67-71, 155-157)

Description

Seule la partie inférieure du parement a été relevée, sur 2 mètres d'élévation, jusqu'au ressaut du mur.

Malgré les reprises des mortiers (fig. 6. 32), le parement est assez homogène. Au nord, l'archère (US 114) a été bouchée par la mise en place d'un mur de refend (Mur 35). Le montant sud de cette même archère a d'autre part été perturbé par la création d'une porte (US 112 et 113). Les trois archères sud (US 109, 102 et 100) semblent avoir été montées en continuité avec le parement du mur qui est composé de moellons. Les archères sont en revanche en pierres de tailles, souvent de remploi. On note par exemple le remploi d'un fragment d'imposte roman dans l'archère nord (US 114 ; fig. 11. 4) et plusieurs blocs avec trous de boulin dans les parements des archères (fig. 6. 37). Les pierres de taille qui composent l'archère sud (US 100) sont également en continuité avec le parement. Cela confirme l'hypothèse selon laquelle cette ouverture correspondait à une archère initialement. Ses ébrasements ont été repris, tout comme le parement ouest, totalement remanié pour permettre l'insertion d'une ouverture plus large (US 267, parement ouest, fig. 6. 29). Toutefois, le linteau de l'ouverture visible sur le parement est correspond probablement à une reprise. Au nord de cette ouverture, un alignement de pierres semble apparaître. Nous ne l'avons pas mis en évidence sur le relevé, car cela doit être confirmé par d'autres études.

Interprétation

L'étude du parement oriental du Mur 34 concorde avec les observations faites sur le parement occidental. Toute la partie inférieure du mur est homogène. Elle abrite des archères, deux d'entre elles ayant été par la suite creusées à leur base pour accueillir un orifice circulaire. Les pierres de taille qui composent l'ouverture sud (US 100) sont en continuité avec le parement. Cela montre que cette ouverture correspondait à une archère initialement.

Ses ébrasements ont été repris et surtout le parement ouest, totalement remanié pour permettre l'insertion d'une ouverture plus large (US 267 de la fig. 6. 29 ; Archère 5). L'archère nord (US 114) a été bouchée au moment de la mise en place du mur de refend (Mur 35) qui divise le Bâtiment ouest en deux espaces (Espaces 20 et 21). Ce mur de refend est associé à la création de baies à meneaux au niveau supérieur. La datation ancienne de la base du mur à archères se confirmerait.

L'alignement de pierres observé au sud de l'ouverture qui porte le n° d'US 102 pourrait indiquer, comme pour le parement occidental, l'emplacement de la limite du mur nord d'une première tour sud. Mais ceci sera à vérifier à l'occasion de la fouille de l'espace.

Mur 34, partie nord du parement est – Espace 21 (fig. 6. 34 à 6. 36)

Description

Le parement comprend plusieurs ouvertures : une porte centrale (US 331) associée au sud (US 322) à une ample fenêtre et une fenêtre plus petite (US 329) située dans une tourelle d'escalier en bois en grande partie détruite (US 324).

Les maçonneries sont assez complexes : au sud, en partie inférieure, prend place le bouchage d'une ouverture (US 310) accolé à un placard (US 318) ; une archère bouchée (US 308) se situe au nord de la porte centrale.

La maçonnerie associée à l'archère bouchée (US 311) comprend de gros moellons disposés en assises assez régulières. Dans le parement disposé au-dessus, nous avons distingué plusieurs US en raison d'une différence de mortier ou à cause de ruptures dans les assises. Dans ces parements, le négatif de marches en bois de l'escalier est visible (US 314). La base de l'escalier est en maçonnerie. De forme polygonale, elle abrite plusieurs cavités sur ses faces. Elle est indiquée en profil sur le relevé (US 324).

Interprétation

La problématique était multiple et concernait surtout les phases d'aménagement du Bâtiment ouest.

Comme sur le parement extérieur, la maçonnerie inférieure est la plus ancienne. Elle abritait à l'origine deux archères. Celle du sud a été bouchée (US 310) et son linteau détruit au moment de l'aménagement de la fenêtre qui la surplombe (US 322). L'autre archère se trouve au nord de la porte. Elle est également bouchée (US 313 et 308). La base de l'escalier en bois (US 324) est venue s'accoler contre cette archère bouchée. La datation par dendrochronologie de cet escalier en bois se situe à la fin du XIV^e-début du XV^e siècle. L'archère est donc bien antérieure à cet escalier. De plus, la maçonnerie qui lui est associée (US 311) est constituée d'assises régulières et s'interrompt au nord contre de gros blocs. Le mur qui comprenait l'archère a visiblement été écrêté pour permettre l'aménagement des parties supérieures. Ces dernières incorporent le négatif des marches en bois de l'escalier (US 314). Elles semblent contemporaines de ce dernier. La maçonnerie supérieure (US 327) est couronnée par des blocs formant un niveau d'arase. Ce niveau correspond à l'altitude des corbeaux destinés à porter un plancher, visibles dans les Mur 35 et 31, au nord et au sud.

La porte et la fenêtre associée au sud (US 311 et 322) sont plus récentes (XVIII^e ou même XX^e siècle).

Mur 35, parement nord (fig. 6. 39 à 6. 41)

Ce mur correspond au refend séparant l'Espace 21 situé au nord de l'Espace 20 situé au sud du Bâtiment ouest.

Description

Seule la partie basse du parement a été relevée et étudiée. Ce mur comprend deux parties distinctes : une moitié occidentale et une partie orientale, séparées par une cheminée.

La partie occidentale comprend un parement constitué de moellons composant des assises irrégulières (US 359). Ce parement prend appui sur le Mur 34, le mur occidental du Bâtiment ouest. A la jonction entre les deux murs prend place une ouverture composée de trois parties : un linteau (US 353), un montant (US 351) et un appui (US 352) qui est venu perturber une structure plus ancienne.

Le parement incorpore des corbeaux (US 358, 357, 356). Celui de l'est (US 358) fait partie d'une reprise du mur. Les trois autres sont apparemment contemporains du parement. Ce dernier a été perturbé à de nombreuses reprises. La première concerne la mise en place d'un évier parfaitement conservé (US 362, 361 et 360 pour le négatif). D'autres perturbations sont visibles à l'est : la création d'une petite niche (US 369) qui est venue perturber un montant d'ouverture (US 363). Cette dernière a été par la suite associée à la mise en place d'un montant de cheminée (US 366 et US 364 pour le comblement). Ces éléments ont été associés à des enduits, mortiers et mastics à différents moments.

La partie orientale est également composée de moellons disposés en assises assez irrégulières. Elle incorpore un corbeau (US 424) situé à la même altitude que ceux observés à l'ouest. On trouve aussi un autre placard (US 427) apparemment associé à une reprise de la maçonnerie composée de briques. Une autre reprise du parement s'observe en partie basse (US 430). Le montant oriental de l'ouverture composée de gros blocs est aussi présente (US 420). Cet élément est accolé à un montant de cheminée (US 421) dont les blocs supérieurs ont été remplacés par des briques (US 422).

Interprétation

Ce mur a été remanié à plusieurs reprises, mais il a clairement été accolé au Mur 34 ; il lui est donc postérieur. Plus précisément, il est ou postérieur à la surélévation du Mur 34 qui comprend des fenêtres à meneaux de la fin du Moyen Age. On propose de le dater du XVII^e siècle, époque du remaniement de la façade orientale et du percement d'une nouvelle porte (voir plus haut, l'analyse du Mur 32). Ce Mur 35 devait initialement abriter une ouverture ou une première cheminée dont les montants sont conservés (US 420 et 363). Cette structure a été réduite par la suite (US 364 et 420) pour permettre la mise en place d'une cheminée en grande partie conservée. Bien que le manteau soit perdu, la structure de cette dernière laisse penser qu'elle remonte au XVIII^e siècle. Elle est vraisemblablement contemporaine de l'installation de l'évier (US 362) qui perce le Mur 35. Les placards identifiés (US 369 et 427) pourraient aussi relever des XVII^e-XVIII^e siècles.

Mur 35, parement sud (fig. 6. 42 à 6. 45).

Seuls les éléments majeurs de ce parement ont été relevés en août 2015 et calés sur le détournage de l'ortho-image issue de la maquette 3D (fig. 6. 42 à 6. 44).

Description

A l'est, deux pierres formant une assise (US 616) ont été décelées à la base du parement, à l'est. Ils sont surmontés par des maçonneries plus récentes (US 617 et 637) comprenant ponctuellement des pierres de taille (US 621, US 622). L'une d'elle (US 618) forme le montant d'une ouverture et constitue le pendant du montant identifié sur le parement nord (US 620). Immédiatement à l'ouest, prennent place des briques formant le fond de la cheminée du XVIII^e siècle vue au nord (US 613, 648, 649). Un montant d'ouverture se décèle plus à l'ouest (US 642). Contre l'appareil de brique de la cheminée, un support constitué de

blocs de taille a été accolé (US 614). A l'ouest se retrouve le creusement (Nég. 639) destiné à accueillir l'évier observé au nord (US 640), évier agrémenté d'une fenêtre (US 641).

Interprétation

Outre les montants qui constituent le pendant de ceux observés sur le parement nord et qui correspondent apparemment à deux phases d'aménagement de la cheminée, l'élément le plus important est sans conteste les deux assises de pierres observées à la base du mur à l'est (US 616). Cette structure nettement antérieure au reste de l'élévation comprend des blocs massifs qui s'apparentent à ceux de l'angle massif observé à l'est du mur nord du Bâtiment ouest (Mur 31 ; US 236, fig. 6.2). On propose de voir dans la structure du Mur 35, un vestige de mur ou de support fonctionnant avec l'angle nord-est (fig. 12. 1). La fouille de l'espace permettrait de valider cette hypothèse.

Synthèse et datation pour le Bâtiment occidental

Les éléments les plus anciens ont été identifiés dans l'angle nord-est du Bâtiment ouest (Mur 31 à ainsi qu'à l'est de refend (Mur 35). Ces structures apparemment alignées constitueraient les vestiges d'un édifice d'accueil (?) remontant au moins à l'an mil (fig. 12. 1).

C'est au XIII^e siècle qu'ont été datés les plus anciens éléments défensifs qui en remplacent peut-être des plus anciens maçonnés ou en bois (fig. 12. 5). Le mur occidental du Bâtiment ouest abrite ces éléments à caractère défensif : quatre archères placées à la base du mur. Du point de vue de la construction, ces ouvertures sont composées de blocs de moyen appareil, souvent de remploi, insérés dans une maçonnerie en petit appareil. Parmi les remplois, on compte une imposte qui provient vraisemblablement du démantèlement partiel de la croisée de l'église au moment de la construction de l'imposante tour, au XI^e siècle.

Ces archères couvertes d'un linteau présentent des ébrasements simples de largeurs quelque peu variables. La base du mur taluté dans lequel s'insèrent ces éléments est homogène. Deux archères montrent à la base de la fente de tir une petite ouverture circulaire (Archères 2 et 4). Toutes ces archères font partie de la première phase du mur conservée sur près de 1, 50 m d'élévation²⁶.

Au sud de ce mur, des alignements de pierres, tant sur le parement intérieur que sur le parement extérieur, attestent l'existence d'une tour remaniée à plusieurs reprises. Un retour à l'est de même qu'un arrachement visible au sein du Bâtiment ouest confirme cette hypothèse. Sur sa face occidentale, la tour actuelle comporte une fenêtre en partie basse, probable archère à l'origine (Archère 5).

Une prospection géophysique réalisée par le Laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun a montré qu'à l'extérieur, le niveau de sol qui fonctionnait avec ces archères se situait près d'un mètre plus bas que de nos jours. A l'intérieur, les archères devaient être de niveau avec le sol, comme c'est le cas aujourd'hui, mais cela nécessiterait vérification. La prospection a également montré la présence d'un fossé le long du Bâtiment occidental. Au sud, il rejoignait probablement le bief qui l'alimentait en eau.

Dans une deuxième phase, ce mur occidental est surélevé et il est associé au nord à une porte qui, si l'on en croit des descriptions des XVII^e-XVIII^e siècles, devait servir d'appui à une tour imposante²⁷. Cet élément composé en grande partie d'un moyen appareil soigné

²⁶ On ne peut totalement exclure la présence d'un chemin de ronde ; les reprises postérieures et la présence d'enduits modernes ne permettent pas, pour l'heure, de s'en assurer. Il en était ainsi aux XII^e et XIII^e siècles au doyenné de Bézornay ; GARRIGOU-GRANCHAMP (Pierre), GUERREAU (Alain) et SALVEQUE (Jean-Denis), « Doyennés et granges de l'abbaye de Cluny... », p. 91-99.

²⁷ CHARMASSE, Anatole de, 1875, p. 79. Sur les porteries des fortifications en milieu religieux, voir GARNIER, Sandrine, 2008, p. 160-170.

était accolé à la nef de l'église avec laquelle il devait être en communication par l'intermédiaire de passages. Des traces probables d'un treuil de pont-levis sont observables sur le mur nord du Bâtiment ouest. Il s'agissait donc vraisemblablement de l'entrée principale du prieuré qui enjambait le fossé. Les ponts-levis à treuil apparaissent à la fin du XIII^e siècle. C'est à cette date, voire dans la première moitié du XIV^e siècle, que l'on peut situer celui de Mesvres²⁸.

Cette datation est renforcée par les analyses dendrochronologiques réalisées par Georges Lambert sur des marches de l'escalier en vis en bois venu s'accoler à cette porte à pont-levis, au sud. En effet, une date de la fin du XIV^e siècle a pu être établie pour la mise en place de cette structure²⁹.

Cet escalier en vis a par ailleurs obstrué l'archère la plus septentrionale (Archère 1) qui est donc bien antérieure à cet élément. On l'a vu plus haut, cette archère, tout comme les autres, est créée avant la réalisation de la porte à pont-levis, à la fin du XIII^e ou dans la première moitié du XIV^e siècle. La datation proposée pour ces archères se situe donc avant la fin du XIII^e siècle. Elles ont toutes été montées en continuité avec le mur qui les accueille. Les deux petits orifices circulaires observés à la base de deux d'entre elles résultent probablement d'une reprise réalisée vers le XV^e siècle³⁰. L'une de ce type (Archère 2) a également été en partie obstruée par la mise en place du mur de refend (Mur 35) au sein duquel est aménagée une cheminée moderne. La création de grandes fenêtres à meneaux dans les parties supérieures du mur occidental du Bâtiment ouest remonte probablement au XV^e siècle. Le mur de refend serait plus récent (XVII^e siècle).

Au sud, une première tour massive qui s'apparente à un donjon³¹, pourrait de même remonter au XIII^e siècle. Elle était accolée au mur comprenant les archères et elle était également dotée d'une telle ouverture très remaniée par la suite (Archère 5). La porte à pont-levis surmontée d'une tour serait venue compléter le dispositif à la fin du XIII^e siècle ou dans la première moitié du XIV^e siècle, selon une configuration qui n'est pas sans évoquer celle du doyenné de Mazille fortifié au XIII^e siècle et au moment de la Guerre de Cent ans³².

Il semble donc qu'au XIII^e siècle le prieuré de Mesvres comprenait à l'ouest un puissant mur d'enceinte percé d'archères à sa base et associé à une tour située dans son prolongement, au sud. A la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle, une porte à pont-levis a été aménagée au nord. Ces éléments défensifs qui remplacent peut-être des structures plus anciennes composées de terre et de bois protégeaient le front occidental du prieuré, son accès principal.

C'est probablement au XV^e siècle que ce mur occidental a été intégré au bâtiment ouest. L'édifice incorpore la tour sud en l'amplifiant (fig. 12. 5 et 12. 6). Le mur ouest est surélevé et accueille des baies à meneaux. Le mur oriental accueille également des ouvertures dont des portes qui donnaient sur les galeries du cloître développées sur deux niveaux. Au XVII^e siècle une porte est aménagée au centre de la façade orientale du Bâtiment ouest (Mur

²⁸ On peut le comparer au pont-levis à treuil du château de Montfort daté de la fin du XIII^e siècle et élevé également en moyen appareil soigné ; JOSSERAND, Max, 2008.

²⁹ En 1992, Georges-Noël Lambert avait daté cette structure de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle ; LAMBERT, Georges-Noël, *et al.*, 1992, p. 150. Le même auteur est récemment revenu sur cette datation en la situant à présent à la fin du XIV^e siècle ; LAMBERT, Georges-Noël, 2006.

³⁰ Il faut tout de même mentionner l'existence, dès la fin du XII^e siècle, d'archères à étriers circulaires ; MESQUI, Jean, 1993, p. 271-272.

³¹ RACINET, Philippe, 1995, p. 438. Il est probablement question de cette tour dans un document du XVII^e siècle ; elle est appelée « grosse tour » et pouvait accueillir les habitants du bourg en cas de danger. Dans ce document, il est aussi question du « pont dormant » et des fortifications dont l'entretien était à la charge des habitants. CHARMASSE, Anatole de, 1875, p. 69.

³² GARRIGOU-GRANCHAMP (Pierre), GUERREAU (Alain) et SALVEQUE (Jean-Denis), 1999, p. 75-91.

Saint-Martin de Mesvres

32). Le mur de refend (Mur 35) pourrait relever de la même époque. L'Espace 21 accueille une cuisine au XVIII^e siècle, voire au XVII^e siècle. D'autres modifications affectent l'édifice aux XIX^e et XX^e siècles, en particulier le percement de portes à l'ouest ou le déplacement d'une porte au sud.

4. Les galeries du cloître

Le prieuré de Mesvres devait comporter des galeries disposées au nord, à l'est, au sud et à l'ouest, le long des bâtiments présentés. Ces galeries ayant été détruites aux XVIIe-XVIIIe siècles, nous ne pouvons les appréhender que de manière générale à travers les négatifs qu'elles ont laissés sur les murs conservés en élévation, mais aussi grâce aux résultats de la prospection géophysique réalisée par le laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun (fig. 12. 15). Ainsi, le mur oriental du Bâtiment ouest comporte à intervalles réguliers des négatifs d'encastrement de poutres (fig. 6. 15 et 6. 16). Ces éléments correspondent à des vestiges de la galerie occidentale qui comportait probablement deux niveaux comme la galerie sud.

Cette dernière est un peu mieux documentée, car des éléments de son décor sont visibles dans les niveaux supérieurs de la face nord du Bâtiment sud (fig. 5. 28 à 5. 35). Comme sur le mur sud (Mur 36) et sur le mur de refend (Mur 37) séparant les Espaces 18 et 19, cette élévation comprend en son centre un niveau de peinture à faux-joints. Un négatif de cloison est visible au milieu. A l'ouest, ce décor se poursuit, puis une peinture à losanges surmontée d'une frise prend le relais. Une cloison devait séparer ce décor de celui de l'est, ou bien ils appartiennent à deux phases, ce qui demanderait confirmation. La peinture à losanges est placée à un niveau plus haut que celle à faux-joints. Elle donnait peut-être sur la partie supérieure de la galerie ouest mentionnée précédemment. Ces peintures que sur le plan stylistique, on peut respectivement dater du XIIIe siècle et du XVe siècle, ont été remplacées au XVIIe siècle par un autre niveau de faux-joints formant les encadrements des ouvertures (faux-joints indiqués en noir sur la fig. 5. 28). A l'est, on peut de même supposer que la galerie sud donnait sur une galerie qui longeait les bâtiments orientaux. En ce qui concerne ces derniers, nous n'avons pratiquement pas d'information. Seule la base du mur occidental d'un bâtiment oriental a été mise au jour à l'occasion de travaux d'aménagement de l'édifice moderne qui a repris son emplacement. Un chapiteau roman à quatre faces taillées, aujourd'hui conservé dans les jardins de la maison du prieur, située à l'ouest du prieuré, pourrait appartenir à un support central de salle capitulaire (fig. 11. 2).

La prospection géophysique réalisée par les Ponts-et-Chaussées d'Autun a permis de mettre en évidence les maçonneries de ces galeries. Si l'on positionne ces résultats sur un plan du site, on perçoit la trace de ces éléments au nord, à l'est, au sud et à l'ouest (fig. 12. 15). Seule une opération de fouille permettrait de les révéler de façon plus complète et surtout de les dater.

III. Phasage général du site

A partir de toutes les données glanées au cours de l'étude présentée ci-dessus, il est possible de proposer un phasage général divisé en Etats. Ces propositions constituent des hypothèses de travail nécessitant une validation par l'intermédiaire d'une fouille progressive de certains espaces clefs (voir ci-dessous). Il en est de même pour la restitution en 3D de l'Etat VIII (fig. 12. 9 à 12. 14).

Etat I : Antiquité. Selon la tradition, il existait un temple antique sur le site, temple qui aurait été détruit pour faire place à un premier édifice chrétien. Decouvoux mentionne des chapiteaux antiques remployés dans les ouvertures de la tour de croisée qu'il dessine (fig. 8. 5 à 8. 7). Il en existe deux dans le Musée lapidaire d'Autun³³. Un autre fragment de chapiteaux antiques a également été découvert à Mesvres (fig. 11.1). Très fragmentaire, il est actuellement conservé dans les jardins de la maison du prieur qui se trouve à l'ouest du prieuré. Un autre chapiteau a été trouvé dans le prieuré (fig. 11. 5 à 11.8). Il bouchait une ouverture. Ces chapiteaux de taille importante, en calcaire et marbre, laissent envisager l'existence sur le site d'un temple de tradition romaine avec stylobate portant colonnes.

Etat II : époque mérovingienne. La mention, par les habitants du bourg, de sarcophages découverts au nord de l'église prieurale dans un espace qui devait accueillir un cimetière (fig. 12. 15) et le remploi d'un fragment de sarcophage dans le Mur 18 (Bâtiments est ; fig. 4. 4 et 10. 4) permettent de proposer une occupation de cette époque qui aurait succédé au temple de l'Antiquité. On suppose que ces éléments sont liés à un premier édifice chrétien dont rien n'est connu pour le moment.

Etat III : époque carolingienne (fig. 12. 1). Cette phase concerne l'église (Bâtiments est) ainsi qu'un édifice marquant l'entrée dans le complexe monastique. La datation est fournie par des comparaisons avec des maçonneries carolingiennes de Saint-Pierre l'Etrier d'Autun ainsi qu'en raison de la présence d'argile dans le mortier (cf. Annexe A). Des vestiges d'une abside inscrite dans un chevet plat pouvant remonter aux IXe-Xe siècles ont ainsi été identifiés. On propose de voir le prolongement des murs à l'ouest pour former une sorte de chapelle. A l'ouest, un bâtiment à arcade devait marquer l'entrée du complexe. Seule une fouille permettrait de valider ces hypothèses et de compléter le plan des édifices de cette phase.

Etat IV : An mil (fig. 12. 2). Selon l'hypothèse proposée, l'église se dote d'un transept peu saillant. Appartiendrait à cette phase un arc conservé dans le mur ouest de la chapelle qui correspond à l'ancien bras nord du transept. Son mode de construction avec claveaux rectangulaires associés à de faux-claveaux en mortier couvert d'enduit, la présence de joints rubanés et d'un boudin formant l'extrados semblent étayer cette datation de même que des rapprochements avec l'arcade haute du mur oriental de l'ancienne croisée de Saint-Pierre l'Etrier datant du début du XIe siècle³⁴. Cet arc serait contemporain d'un mur portant au sud des vestiges d'une pile de croisée qui était sommée d'un grand chapiteau en granit. A l'est, des chapelles à mur plat devaient encadrer l'ancien chevet conservé. Il devait exister une nef étroite supplantée par la nef du milieu du XIe siècle.

Etat V : Première moitié du XIe siècle (fig. 12. 3). Cette phase voit l'agrandissement du transept dont les extrémités sont déplacées au nord et au sud. Trois arcs de taille différente

³³ *Autun-Augustodunum*, catalogue d'exposition, 1985, p. 101, a et b.

³⁴ SAPIN 1986, p. 132.

animent les murs orientaux. Ils présentent des claveaux trapézoïdaux très différents de ceux de l'arc ouest appartenant à la phase antérieure. A l'est, les hypothétiques chapelles antérieures sont cloisonnées par la construction de murs percés d'ouvertures. Les deux arcs sud et nord des bras de transept permettaient donc d'accéder à ces chapelles orientales ainsi qu'à l'entrée du chevet. Deux fenêtres de facture remontant au XI^e siècle ont été identifiées dans le mur nord du Bâtiment sud. Liées à un ressaut correspondant vraisemblablement à un niveau de charpente d'une galerie de cloître, elles devaient donner sur le préau. Outre ces fenêtres, des chapiteaux doubles de galerie identifiés en remploi dans des maçonneries modernes attestent l'existence d'un cloître à galeries au XI^e siècle. L'aménagement des bâtiments conventuels reste conjectural.

Etat VI : Seconde moitié du XI^e siècle (fig. 12. 4). L'église est amplement restructurée avec la mise en place d'une imposante tour de croisée dessinée par Devoucoux avant son écroulement en 1836 (fig. 8. 5). Des supports rectangulaires massifs, sont implantés. Ils devaient s'insérer dans les anciennes constructions, comme on peut le voir pour le montant sud de l'arc ouest de la chapelle, remplacé par cet élément de la seconde moitié du XI^e siècle. La haute tour de croisée à trois niveaux d'ouvertures étagées montrait des parentés avec celle de Chapaize datée du XI^e siècle. La création de cette tour coïncide ou précède de peu la reprise de la nef. De cette dernière on conserve une partie du mur gouttereau nord. Il était scandé de hautes colonnes engagées. Le gros chapiteau conservé dans le jardin de la maison du prieur (fig. 11. 2) pourrait appartenir à une salle capitulaire et à une galerie de cloître. Celle du sud est conservée.

Etat VII : XII^e siècle (fig. 12. 5). Un chapiteau tend à montrer l'existence d'une phase de reprise de l'église à la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle (11. 9 à 11. 14). Il est en effet possible qu'à cette époque la nef de l'église se dote d'une structure occidentale. Des maçonneries massives observées dans les caves de l'édifice qui remplace la nef pourraient être interprétées dans ce sens.

Etat VIII : XIII^e siècle (fig. 12. 5). Cette phase voit la construction du mur occidental à archères du Bâtiment ouest qui correspond à un aménagement défensif. Le prieuré ainsi fortifié comprend également une tour au sud-ouest. Un fossé devait longer le Bâtiment ouest comme l'a montré la prospection géophysique réalisée par le laboratoire des Ponts-et-Chaussées d'Autun. Le bief du moulin (qui existait probablement déjà à cette époque), situé au sud, l'alimentait certainement en eau. Le Bâtiment sud fait l'objet d'une grande restructuration à cette époque. L'une des deux salles hautes accueillait probablement le réfectoire doté d'un décor peint à faux-joints. L'autre salle comprenait un décor composé d'étoiles et fleurs associées à des faux-joints. Le Bâtiment sud venait buter contre la tour sud-ouest du Bâtiment ouest. A l'est, le Bâtiment sud comprenait une tour. La galerie sud du cloître est réaménagée à cette période et dotées de peintures à l'étage. Elles comportaient en effet deux niveaux. Les autres galeries longeaient probablement l'église au nord et une probable salle capitulaire, remontant peut-être à la phase VI, avec dortoir à l'est.

Etat IX : XIV^e siècle (fig. 12. 6). Une porte à pont-levis à treuil est élevée entre la partie occidentale de l'église et le mur fortifié du Bâtiment ouest. Le mur ouest est probablement surélevé dans le même temps. Un escalier en vis en bois prend place dans l'angle nord-ouest.

Etat X : XV^e-XVI^e siècle (fig. 12. 6). Le Bâtiment ouest se développe en intégrant l'ancienne enceinte. La tour sud-ouest est restructurée dans le sillage de l'élévation d'un étage

doté de grandes fenêtres à meneaux. L'archère sud (Archère 5) qui prend place à la base de la tour est transformée en fenêtre. Le Bâtiment sud est également remanié. Il est écourté à l'ouest pour permettre le développement du Bâtiment ouest. Le Bâtiment sud comprend aussi de grandes fenêtres à meneaux en partie haute, notamment sur le mur sud. La galerie ouest du cloître est aménagée dans le sillage de la restructuration du Bâtiment ouest. Les peintures supérieures de la galerie sud sont aussi reprises.

Etat XI : XVIIe-XVIIIe siècle (fig. 12. 7). Les galeries du cloître sont supprimées. Les façades sur cour des Bâtiments ouest et sud (on ne sait pas pour l'est) sont dotées d'un nouveau décor à faux-joints et fausses fenêtres. De nouvelles portes, dont une à fronton, sont percées dans le Bâtiment sud et ouest, côté cour. Il en est de même pour le Bâtiment ouest. L'intérieur des bâtiments est blanchi à la chaux. Au XVIIIe siècle, les anciens bras de transept deviennent des chapelles et leurs extrémités sont probablement reprises. La nef est supprimée. Une grange la supplante à l'ouest. Seul des vestiges du mur gouttereau nord sont conservés.

Etat XII : XIXe siècle (fig. 12. 8). Remaniement des vestiges de l'église qui sont intégrés dans l'exploitation agricole de même pour les autres bâtiments du prieuré. Effondrement de la tour de croisée en 1836 qui nécessite de nouvelles modifications des quelques élévations de l'église qui subsistaient.

Conclusion et perspectives

Les huit campagnes de relevés archéologiques ont considérablement accru notre connaissance du prieuré de Mesvres.

Jusqu'à récemment, on pensait qu'aucun vestige duc chevet n'était conservé à l'est. Tel est bien le cas pour sa partie nord déjà considérablement perturbée lors de la visite de Devoucoux en 1836, comme déjà dit. Mais il n'est pas de même pour le mur sud de l'abside qui était inscrite dans un rectangle. Son élévation est en effet préservée, intégrée dans des bâtiments modernes. En 2010, l'étude du parement nord de ce mur sud du chœur avait mis en évidence la présence de nombreux blocs antiques remployés associés à des moellons. On avait aussi noté que le sol avait été excavé, laissant les fondations visibles. Le négatif d'un mur correspondant vraisemblablement à la naissance de l'abside avait aussi été observé. Cet été, il a été possible de réaliser le relevé du parement sud de ce même mur méridional du chœur. Toute la partie basse du parement semble ancienne avec là aussi blocs antiques remployés associés à des moellons. Les joints sont larges et les fondations sont en partie exposées. Le ressaut noté par Devoucoux sur son plan n'est pas clairement visible en élévation. Seule une fouille permettrait de répondre à cette interrogation.

C'est dans l'extrémité ouest de ce mur sud qu'on a noté le remploi d'un sarcophage mérovingien. Le type de maçonnerie employant de nombreux blocs antiques associés à des moellons, les joints larges et la présence d'argile dans le mortier, comme l'ont montré les analyses de Jacky Fonteneau, doctorant à l'Université Paris IV-Sorbonne (cf. Annexe A), iraient dans le sens d'une datation des IXe-Xe siècles. Il est possible, par exemple, de faire des comparaisons avec les élévations carolingiennes de Saint-Pierre l'Estrier ou du cloître de Saint-Nazaire d'Autun. Cette structure semble correspondre au noyau primitif de la zone orientale, qui reprend peut-être une structure plus ancienne si l'on envisage un établissement chrétien antérieur au IXe siècle, mais là encore, seule des fouilles permettraient de le confirmer. On doit souligner l'importance de cette élévation exceptionnellement conservée et le potentiel archéologique du site.

Le potentiel est également très riche en ce qui concerne la disposition des bâtiments conventuels ainsi que leur évolution. Ainsi, le Bâtiment ouest incorpore l'angle d'une structure datée de la même époque que le chevet de l'église. Il pourrait s'agir des vestiges d'un édifice conventuel carolingien ou de l'an mil fonctionnant donc avec une des premières phases du site. La conservation de cette élévation est, comme pour le chevet, exceptionnelle.

Par ailleurs, l'étude du Bâtiment sud a montré l'existence, au sein du mur nord, d'élévations du XIe siècle, notamment des baies, associées à une galerie de cloître contemporaine. Des chapiteaux doubles du XIe siècle, remployés dans le mur oriental du Bâtiment sud pourraient appartenir à ces galeries.

Le mur sud abrite peut-être des vestiges du XIe siècle à sa base. Mais l'élévation a été amplement reprise au XIIIe siècle avec la mise en place d'une ouverture à l'ouest, et peut-être aussi la création d'un système d'arcatures à l'est. La datation de ce dernier est difficile : XIIIe ou XVe siècle. En tout cas, cela montre que comme à l'étage, l'espace occidental avait une fonction bien différente de l'espace oriental. Si l'hypothèse d'un réfectoire se confirmait à l'étage, la présence de cuisines dans la zone inférieure, à l'ouest, pourrait être envisagée au XIIIe siècle.

Ces remaniements du XIIIe siècle vont de pair avec des modifications de la galerie sud du cloître qui à cette époque comporte un étage. On en veut pour preuve les vestiges de peintures murales conservés en partie haute. Une autre phase de restructuration correspond au XVe siècle. Les ouvertures hautes sont restructurées.

Les campagnes de relevés menées récemment sur les élévations de l'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres ont ainsi posé les jalons du phasage du site (voir ci-dessus) avec de nombreuses interrogations qui trouveront probablement une réponse lors de la fouille. Mais

l'on doit souligner le potentiel de ce site monastique conservé en grande partie et dont l'histoire est vraisemblablement très ancienne.

L'acquisition d'un scanner 3D par l'Université Paris IV-Sorbonne grâce aux projets de la Comue Sorbonne Universités (Centre André Chastel) permettra au printemps prochain de compléter les relevés en prenant en considération l'ensemble des parements dans une démarche novatrice. A partir de la nouvelle maquette, d'autres restitutions en 3D des différents états du site seront proposées. Quelques scans 3D ont été entrepris lors de la campagne de 2015 (fig. 3. 17 et 5. 38). Ils montrent tout l'intérêt du matériel (scanner, logiciels associés et GPS) mis à disposition par la plateforme numérique de Sorbonne Universités (Plemo 3D).

Parallèlement, Sorbonne Universités financera prochainement une prospection géophysique (Christian Camerlynck, Université de Paris VI) qui portera sur l'ancienne église, le Bâtiment ouest et ses environs afin de compléter l'étude réalisée en 2011 par les Ponts-et-Chaussées d'Autun.

On doit également signaler qu'une numérisation par drone sera effectuée le 19 décembre 2015 par Paul Garçin, ancien étudiant en Master à l'Université Paris-Sorbonne. Les données pourront être intégrées dans la maquette 3D.

En dernier lieu, des travaux de reprise d'une ample fissure à l'angle nord-ouest du Bâtiment sud ont très récemment permis de découvrir d'autres peintures murales à faux-joints abritant des étoiles et des fleurs. Un article sur les peintures sera prochainement rédigé pour montrer l'importance de ce décor à Mesvres. Un autre article portant sur les origines du monastère paraîtra au printemps 2016. La synthèse sur l'étude archéologique des élévations sera publiée fin 2016.

Au terme de ces campagnes de relevés, la chronologie générale du site a pu être établie, mais seule la fouille à des endroits ciblés serait à même de valider les hypothèses sur les origines et le développement du complexe monastique dont la fondation est ancienne (époque carolingienne, voire avant). Par ailleurs, on l'a dit, cet ensemble monumental a été peu altéré par des aménagements récents. A l'heure actuelle le site est en grande partie accessible.

Grâce à l'étude des élévations, les problématiques de la fouille que l'on souhaite mener à partir d'août 2016 avec des étudiants de l'Université Paris-Sorbonne - dans le cadre d'un stage d'archéologie - peuvent être clairement énoncées. Elles tiennent également compte de la campagne de prospection géophysique réalisées en 2011 par le laboratoire des Ponts-et-chaussées d'Autun.

Trois campagnes de fouilles sont envisagées pour répondre à ces problématiques très ciblées (voir plan ci-dessous) :

- **Phase 1** : elle concernerait la fouille de la zone nord-est du site correspondant à l'extrémité orientale de la nef de l'église, la croisée, ainsi que le bras sud du transept. La fouille prendrait également en compte l'angle nord-est du cloître attenant et la partie nord de l'hypothétique salle du chapitre qui jouxtait le bras sud du transept. Cette campagne porterait ainsi sur un espace clef permettant de saisir plus finement l'articulation entre les espaces cités, parfois complexes. Elle offrirait l'opportunité de voir comment ces espaces se sont mis en place, à quelle époque le cloître s'est développé ainsi que les différents aspects qui a pu connaître (galeries en bois remplacées par des galeries maçonnées ?). Cette fouille fournirait bien entendu des données chronologiques essentielles. La phase la plus ancienne, celle remontant à l'Antiquité, pourrait aussi être abordée ainsi que l'hypothèse, véhiculée par l'érudition ancienne, en particulier par Anatole de Charmasse, de l'existence d'un

temple sur le site. La présence d'une occupation chrétienne dès l'époque mérovingienne serait probablement examinée et donc la question de la réoccupation d'un site antique pour l'établissement d'un édifice de culte chrétien.

- **Phase 2 :** elle toucherait la zone orientale de l'église qui, si l'on en croit les documents de 1836 de l'abbé Devoucoux, montre des dispositions complexes. L'étude des élévations a permis de dresser une évolution générale, car plusieurs Etats sont concernés, mais seule la fouille permettrait d'affiner ces données. La question des aménagements de l'abside que l'on date pour le moment du Xe siècle, voire avant, serait abordée à travers une exploration de l'intérieur et de l'extérieur de cette structure. Serait également abordée la question des chapelles ou annexes latérales. La fouille conduirait à valider ou infirmer les relations avec l'église de Cluny II, objet de récentes recherches archéologiques de la part de Christian Sapin et Anne Baud. Serait incluse l'étude de la « chapelle » correspondant en réalité au bras nord du transept. L'articulation et la relation chronologique entre cet espace et les annexes ou chapelles orientales seraient ainsi examinées. Des informations d'ordre liturgique seraient par ailleurs recueillies à travers l'étude des passages entre les différents espaces, mais aussi peut-être des vestiges de cloisons.
- **Phase 3 :** la dernière phase toucherait la zone occidentale du site. Nous proposons plusieurs sondages répondant à des problématiques précises. Ces sondages pourraient être réalisés lors d'une même campagne ou faire l'objet de plusieurs opérations ultérieures. Le bâtiment ouest est intéressant, car selon l'étude de ses élévations et des mortiers, il abrite des vestiges du Xe siècle, voire avant, c'est-à-dire contemporain de l'abside de l'église. Ce bâtiment dont l'angle nord-est a été reconnu ainsi que, vraisemblablement, la base d'un support, devait se développer vers le sud. Deux sondages dans la zone nord du Bâtiment ouest permettraient de préciser ses dispositions et sa datation. Ils donneraient également l'opportunité de valider les hypothèses relatives au phasage du Bâtiment ouest qui connaît une phase de fortification au XIIIe siècle. Au sud du même édifice, la présence d'une tour du XIIIe siècle peut être proposée sur la base de l'observation d'un arrachement, tour reprise au XVe siècle. Une fouille pratiquée dans la zone sud conduirait à mieux appréhender cette structure. Une opération au sud du Bâtiment ouest permettrait par ailleurs de valider l'hypothèse de l'extension de cette même tour au sud dans une phase primitive (XIIIe siècle). Un sondage plus à l'ouest, contre le mur occidental du Bâtiment ouest donnerait l'opportunité d'étudier le fossé qui se déployait à l'ouest, complétant les défenses du prieuré. L'existence d'un fossé antérieur au XIIIe siècle pourrait aussi être détectée. En dernier lieu, on propose de pratiquer une fouille à l'angle des Bâtiments sud et ouest pour comprendre l'agencement du cloître à cette époque, voire même de déceler l'existence d'un édifice contemporain des premiers aménagements du complexe religieux.
- **Phase ultérieure :** on propose par ailleurs d'explorer plus tard deux zones situées au nord de l'église, le long du mur gouttereau nord de la nef et parallèlement au bras nord du transept. Cette fouille toucherait l'environnement du prieuré et plus particulièrement la question du cimetière que l'on place à cet endroit sur la base de découvertes anciennes de sarcophages.

L'ensemble de ces opérations offrirait la rare opportunité d'analyser l'évolution d'un monastère depuis ses origines jusqu'au XXe siècle.

Saint-Martin de Mesvres



Bibliographie

Source manuscrite :

DEVOUCOUX, Bibliothèque de la Société Eduenne, Autun, fonds Devoucoux, série K, carnet 7.

Imprimés :

AULLOY (Gilles), *Grands donjons romans en Bourgogne méridionale*, in *Châteaux-forts d'Europe*, n°32, 2004.

Autun-Augustodunum, capitale des Eduens, catalogue d'exposition, Autun, 1985.

BALCON-BERRY, « Les fortifications du prieuré de Mesvres », *Châteaux et prieurés, Actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny), 15-16 octobre 2011*, Centre de Castellologie de Bourgogne, 2012, p. 329-337.

BALCON-BERRY (Sylvie) et BERRY (Walter), « Mesvres (Saône-et-Loire), ancien prieuré Saint-Martin », in : *Les Dossiers d'archéologie*, Hors-Série, n° 19, 2010, p. 26-30.

BARDEL, Annie et PERENNEC Ronan, « Abbaye de Landévennec : évolution du contexte funéraire depuis le haut Moyen Age », *Inhumations et édifices religieux au Moyen Age entre Loire et Seine*, Armelle Albuc-LeBagousse (dir.), Tables rondes du CRAHM 1, 2004, p. 121-156.

BERRY (Walter), *Romanesque Architecture in the rural Autunois and the processes of stylistic change*, thèse de doctorat, University of Missouri-Columbia, 1993.

CAYOT (Fabrice), « Les fortifications des églises rurales en Bourgogne », in : *Chastels et maisons fortes III, Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 2008-2009*, 2010, p. 147-179.

CHARMASSE (Anatole de), « Annales historiques du prieuré de Mesvres », in : *Mémoires de la Société Eduenne*, nouv. Série, t. IV, 1875, p. 1-105.

FLAMIN (Anne), « L'utilisation du laser scanner dans le cadre de l'étude archéologique du bâti de l'église de Veyrines (Ardèche) », in N. Reveyron, O. Puel et C. Gaillard (dir.), *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale. Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon, DARA, 2013, p. 243-247.

FOULLON (Agathe), « Etude des enduits et des peintures du prieuré Saint-Martin de Mesvres (Saône-et-Loire) », in : *Bulletin du Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre*, 15, 2011, p. 419-423.

GARNIER (Sandrine), « Les fortifications des abbayes bourguignonnes : images et réalités archéologiques », in : *Chastels et maisons fortes en Bourgogne, Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1999-2007*, II, 2008, p. 151-163.

GARRIGOU-GRANCHAMP (Pierre), JONES (Michael), MEIRION-JONES (Gwyn) et SALVEQUE (Jean-Denis), *La ville de Cluny et ses maisons*, Paris, Picard, 1997.

GARRIGOU-GRANCHAMP (Pierre), GUERREAU (Alain) et SALVEQUE (Jean-Denis), « Doyennés et granges de l'abbaye de Cluny. Exploitations domaniales et résidences seigneuriales monastiques en clunisois du XI^e au XIV^e siècle », in : *Bulletin monumental*, 157-1, 1999, p. 71-113.

GARRIGOU-GRANCHAMP (Pierre) et SALVEQUE (Jean-Denis), *Les décors peints dans les maisons de Cluny, XII^e-XIV^e siècles*, *Bulletin du Centre d'Etudes Clunisiennes*, n° 99.

JOSSERAND (Max), « Le pont-levis du château de Montfort (Côte-d'Or) », in *Chastels et maisons forts en Bourgogne, Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 1999-2007*, II, 2008, p. 81-86.

LABONDE (Julien), « La numérisation 3D du prieuré de Mesvres par Dynscan 3D », in : *Les Dossiers d'archéologie*, Hors-Série, n° 19, 2010, p. 29.

LAMBERT (Georges-Noël), *et al.*, « L'étalon de datation dendrochronologique Bourgogne 29 », in : *Les veines du temps. Lectures du bois en Bourgogne*, catalogue d'exposition, Autun, Musée Rolin, 1992. p. 123-156.

LAMBERT (Georges-Noël), *Dendrochronologie, histoire et archéologie, modélisation du temps*. Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Franche-Comté, 2006.

MARCHAISSÉAU (Vincent), *Les prieurés relevant de l'abbaye Saint-Martin d'Autun (Saône-et-Loire) : implantations et fortifications*, Mémoire de DEA, Université Paris IV-Sorbonne, 2003.

MESQUI (Jean), *Châteaux et enceintes de la France médiévale, vol. 2. Les résidences et éléments d'architecture*, Paris, Picard, 1993.

RACINET (Philippe), « « Monde clos ou espace protégé ? Les enceintes priorales et les dépendances monastiques fortifiées (XI^e-XVI^e siècles) », in : *Saint-Philibert de Tournus. Histoire, archéologie, art, Actes du colloque du Centre International d'Etudes Romanes, Tournus, 15-19 juin 1994*, Mâcon, 1995, p. 427-469.

SALCH (Charles-Laurent) avec la coll. de AULOY (Gilles) et MAERTEN (Michel), *Donjons des XIII^e-XIV^e siècles en Bourgogne méridionale*, in : *Châteaux-forts d'Europe, n°35*, 2005.

SAPIN (Christian), *Bourgogne préromane*, Paris, Picard, 1986.

SAPIN (Christian), *Bourgogne pré-romane*, Paris, Picard, 1986.

SAPIN (Christian), « La dendrochronologie et l'architecture monumentale », in : *Les veines du temps. Lectures du bois en Bourgogne*, catalogue d'exposition, Autun, Musée Rolin, 1992. p. 159-175.

VERGNOLLE (Eliane), « Chapaize, église Saint-Martin », in : *Congrès archéologique de France*, 166^e session, 2008, Saône-et-Loire, Paris, 2010, p. 151-176.

Saint-Martin de Mesvres

Annexe A

**Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)
U.F.R. d'Archéologie et Histoire de l'Art**

Spécialité « Archéologie »

Etude des mortiers et enduits du prieuré clunisien de Mesvres (Saône et Loire)

Complément d'analyses Rapport 12/2014

Jacky Fonteneau (doctorant)



**Prélèvements effectués en août 2013
Analyses effectuées en avril 2014**

TABLE DES MATIERES

Introduction	69
Situation	69
Analyses des prélèvements de mortier M19 et M19b	72
Analyse des échantillons par spectrométrie infrarouge en réflexion totale atténuée (ATR)	73
Courbe ATR échantillon M19	74
Courbe ATR échantillon M19b	75
Tableaux d'analyses des courbes ATR obtenus à partir des courbes ci-dessus	76
Conclusion	77

Introduction

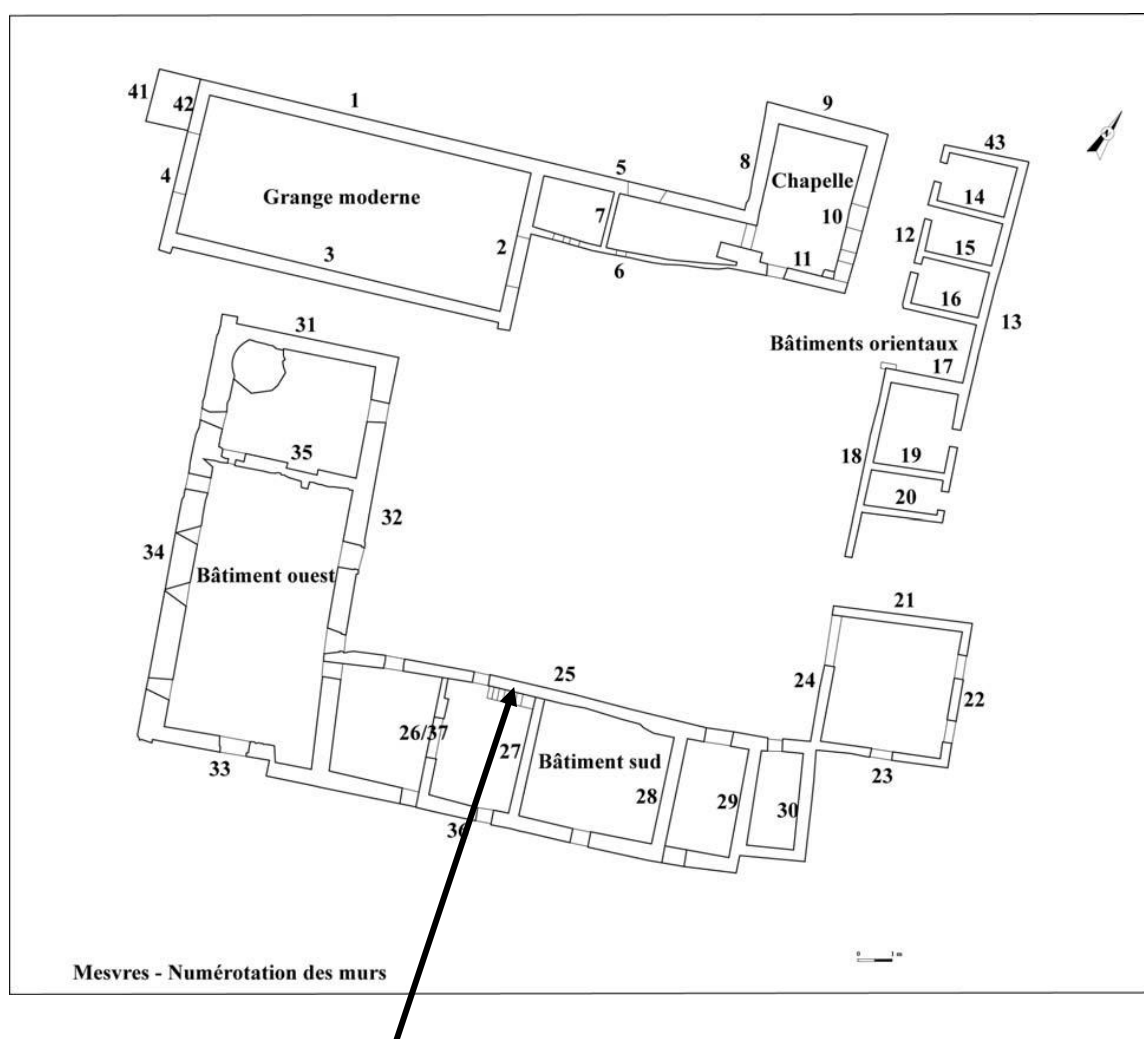
Lors de travaux d'aménagement effectués par l'association « Les amis du prieuré de Mesvres » en fin 2013- début 2014 dans le bâtiment monastique méridional, a été mise à jour une baie qui avait été bouchée, puis recouverte d'un enduit.

Situation

Cette baie se situe dans le mur nord du bâtiment sud qui donnait sur le cloître du prieuré.

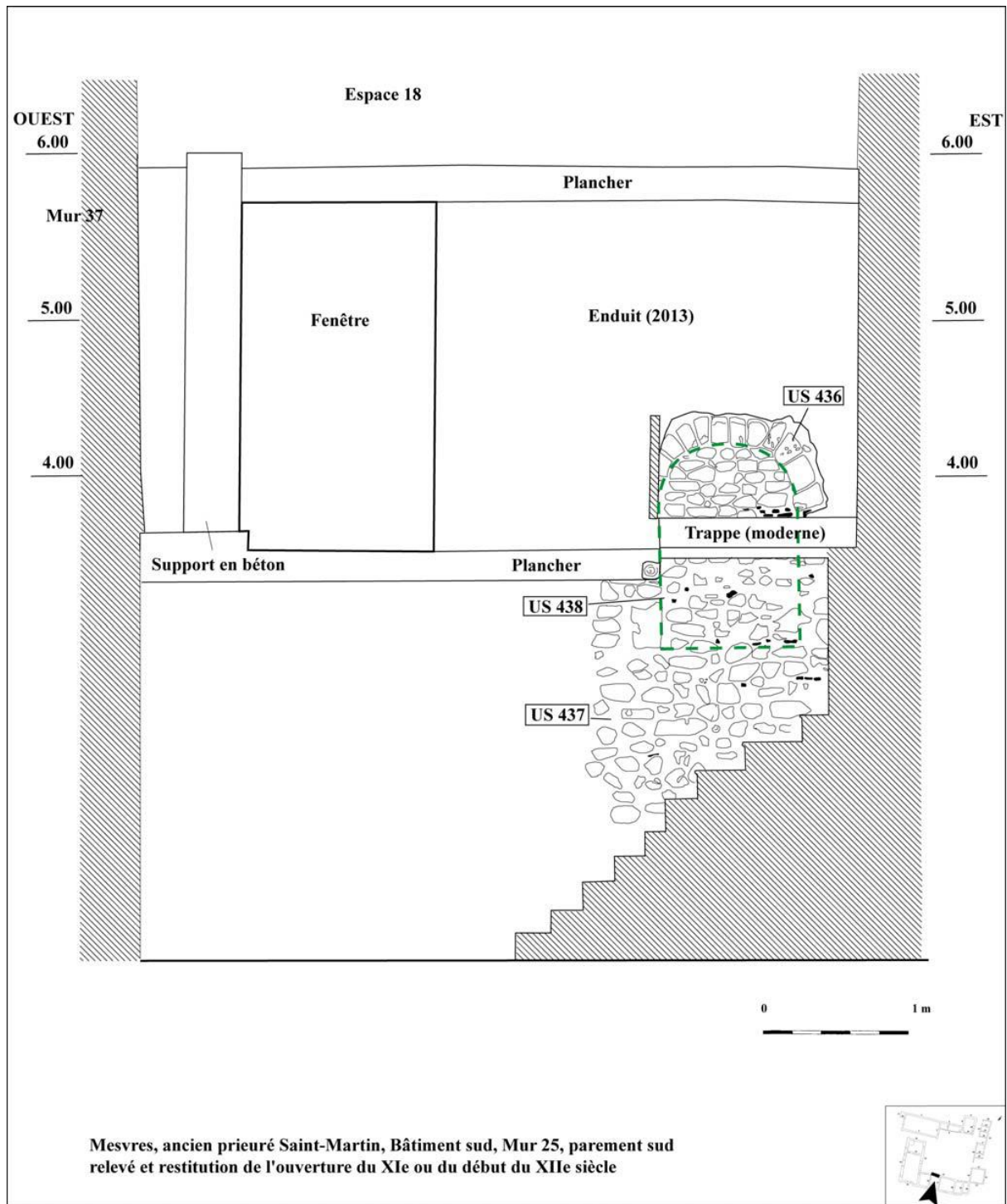
Actuellement son emplacement dans le bâtiment est positionné au niveau du plancher d'un étage moderne au niveau de la trémie de l'escalier d'accès à la pièce.

Le niveau du plafond médiéval était beaucoup plus haut et il se situe au niveau d'une frise peinte en très bon état de conservation.



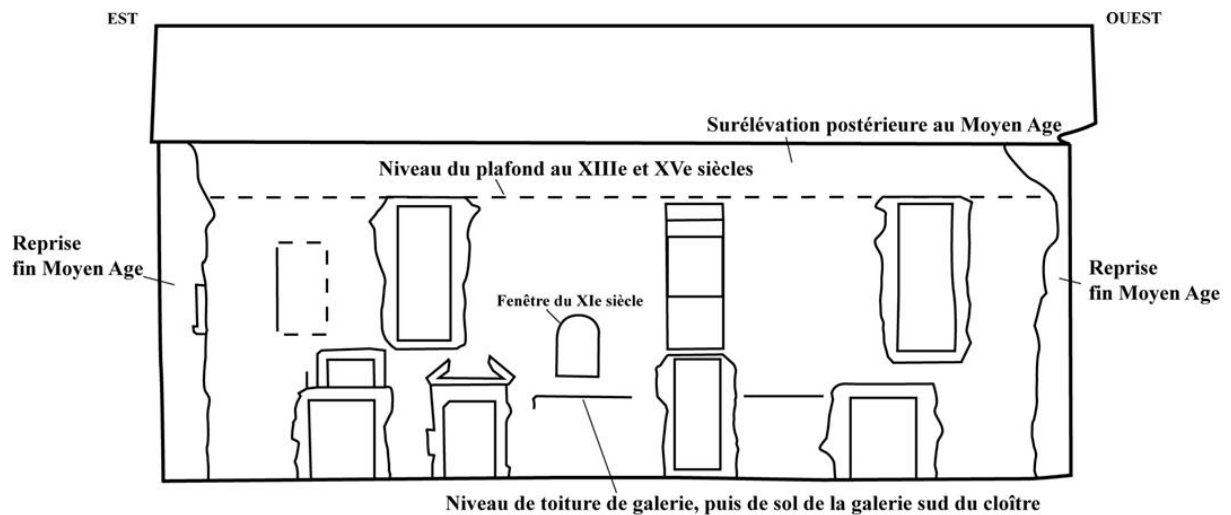
Situation de la baie mur 25 intérieur du bâtiment, espace 18

Saint-Martin de Mesvres



Relevé du Mur 25, parement sud, montrant la baie

Saint-Martin de Mesvres



Mesvres, Bâtiment sud, Mur 25, parement nord, élévation générale
(d'après le scan 3D de Julien Labonde et les observations archéologiques)

Localisation de la baie sur le relevé général réalisé à partir du scan 3D

Vue de la baie



Vue de la baie et des matériaux utilisés pour boucher l'ouverture

Détail des voûtures et endroits où les prélèvements ont été effectués.



Analyses des prélèvements de mortier M19 et M19b

Les analyses physico chimiques de ces prélèvements ont été effectuées par mes soins dans les laboratoires du MNHN³⁵ de Paris.

Les analyses ont été effectuées fin mai 2014 en fonction de la disponibilité du laboratoire de spectrométrie du Muséum.

Méthode d'analyse mise en œuvre :

Le but de l'analyse était surtout de vérifier les différents composants des mortiers prélevés et non la mesure quantitative exacte de ceux-ci ; aussi, c'est l'analyse par **spectrométrie Infra-Rouge en Réflexion Totale Atténuée ATR** qui a été mise en oeuvre.

³⁵ MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Analyse des échantillons par spectrométrie infrarouge en réflexion totale atténuée (ATR)

Ce type d'analyse infrarouge est basé sur la réflexion du faisceau incident à l'interface avec un cristal de diamant. L'onde infrarouge pénètre dans l'échantillon écrasé et maintenu par une pression de 1,5 Kbar en contact avec le diamant (cristal à très fort indice de réfraction) et en ressort atténuée par l'absorption. Un spectre d'absorption est alors obtenu.

L'analyse par cette méthode est peu destructive et très rapide car elle utilise peu de matière première et ne nécessite pas un broyage très fin de l'échantillon.

Cependant, l'analyse quantitative est impossible car les fréquences d'absorption sont légèrement déviées comme la méthode de spectrométrie infrarouge en transmission (pastillage).

Préparation des échantillons :

Après séchage des échantillons, référencement de ceux-ci et photographie numérique.

Les échantillons bruts conservés dans des sachets étanches.

Broyage des échantillons de mortier :

Broyage manuel dans un mortier en agate.

Broyage mécanique dans un mortier en agate.

Obtention d'une poudre très fine d'une granulométrie de 2 à 3 microns.

Stockage des poudres dans des piluliers en verre à l'abri de l'humidité.

Equipement utilisé :

Spectromètre infrarouge Brucker Vector22.

Logiciel Bruker optics, fichiers Hyperion.ows.

C'est une méthode rapide utilisant un bloc optique ATR à friction avec un cristal en diamant (insensible au rayonnement infrarouge).

Paramètres pour la mesure et protocole :

Background et mesure à 60 scans.

Le background est une mesure à vide qui utilise l'air comme échantillon de référence pour compenser les absorptions parasites. Un test à vide (background) est fait toutes les quatre mesures car la qualité du signal a tendance à s'atténuer.

Calibrage de l'appareil : gamme de fréquences entre 4000 à 400 cm^{-1} , 32 scans minimum.

Pour déterminer la nature du composant, il faut superposer le spectre ATR obtenu avec ceux provenant de la base de données spectrale des minéraux.

Entre chaque manipulation, prendre bien soin de nettoyer le cristal à l'aide d'un chiffon imbibé d'éthanol.

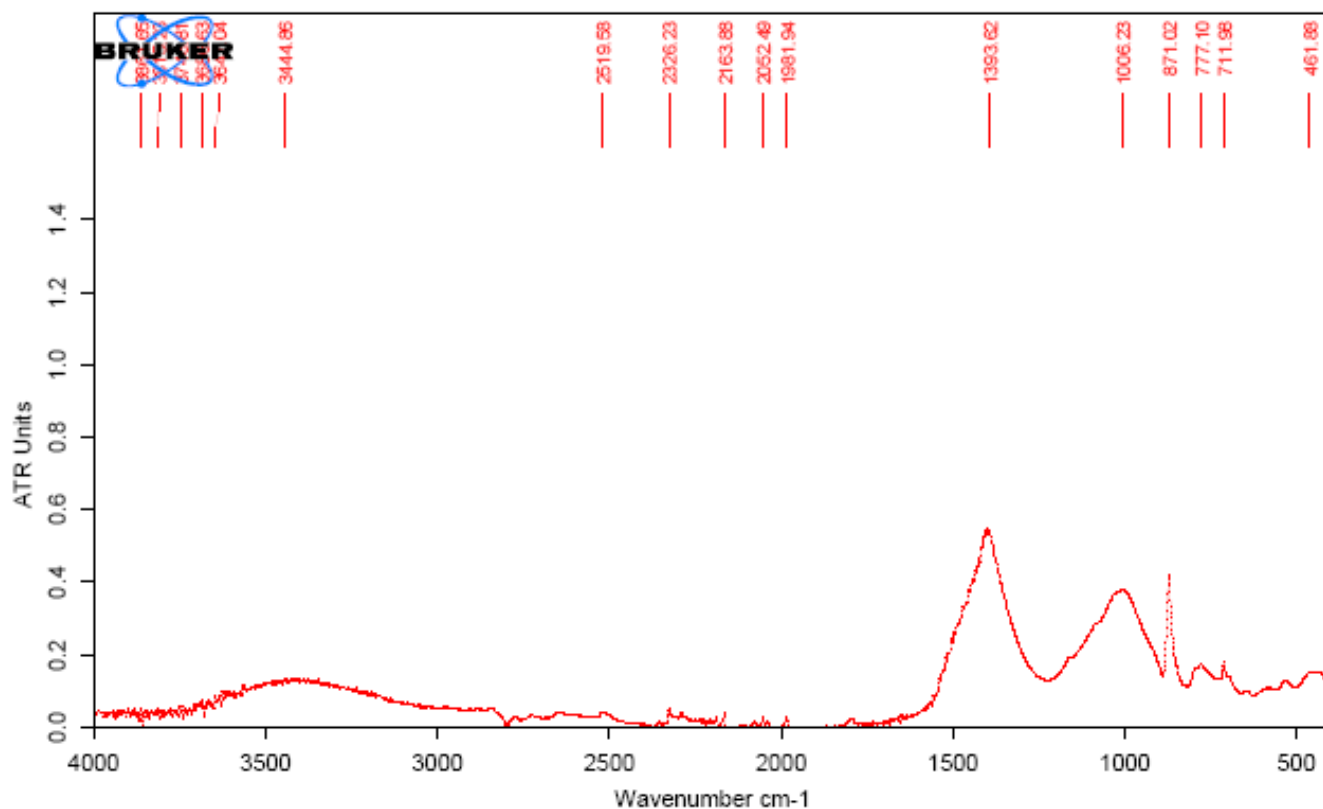
Résultats des analyses ATR :

Les 2 courbes obtenues pour les 2 échantillons sont présentées figure 1 et 2.

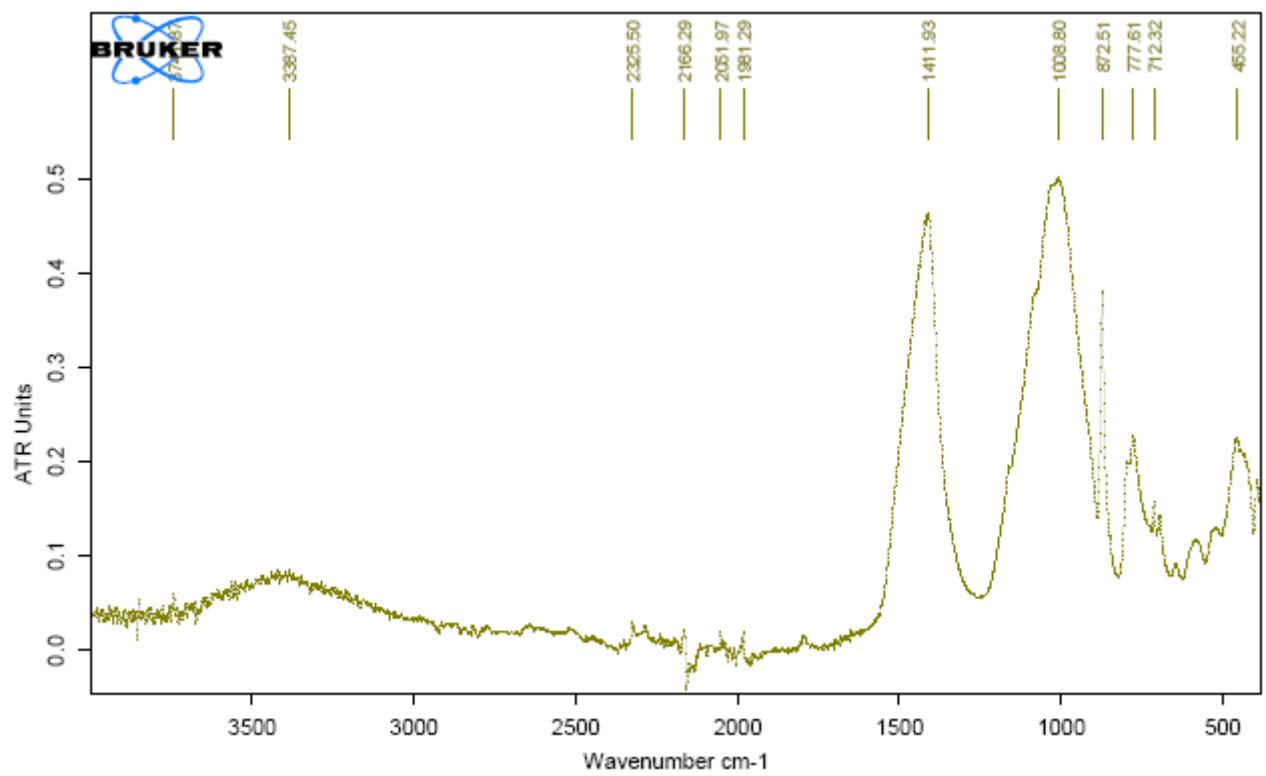
Le dépouillement des résultats donne la composition de l'échantillon en fonction des fréquences d'absorption relevées.

La famille chimique des éléments et leurs types dans la famille sont décodés en analysant les bandes de groupement.

Courbe ATR échantillon M19



Courbe ATR échantillon M19b



Saint-Martin de Mesvres

Tableaux d'analyses des courbes ATR obtenus à partir des courbes ci-dessus

Prélèvement M19 Mesvres ATR				
Absorption cm ⁻¹	Absorbance	Famille chimique	Type	Détail
1393,623	0,55	Carbonates	Calcite Dolomite	bande 1 (1419)
871,02	0,39			bande 2 (874)
711,98	0,19	Silicates	Calcite	bande spécifique (712)
1006,23	0,40			bande 1 (1100) bande 3 (480) bande 4 (440)
797 777,10	0,19 0,20			doublet quartz (798-778) quartz (693) quartz (512)
2326,23	0,02	Feldspath	Quartz	Bande (2360) bande (625) bande (580) bande (460)
461,88	0,19			
3740,81-3680	0,06	Argile	kaolinite	Bande (3700)
3344,66		Eau		
2052-1980		Co2		Diamant appareil

Prélèvement M19b Mesvres ATR				
Absorption cm ⁻¹	Absorbance	Famille chimique	Type	Détail
1411,93	0,475	Carbonates	Calcite Dolomite	bande 1 (1419)
872,51	0,39			bande 2 (874)
712,32	0,19	Silicates	Calcite	bande spécifique (712)
1008,80	0,51			bande 1 (1100) bande 3 (480) bande 4 (440)
797	0,19			doublet quartz (798-

Saint-Martin de Mesvres

777,61	0,24			778) quartz (693) quartz (512)
2325,50	0,02	Feldspath		Bande (2360) bande (625) bande (580) bande (460)
455,22	0,23	Argile		
3741,87	0,06		kaolinite	Bande (3700)
3387,45		Eau		
2100-2000		Co2		Diamant appareil

Conclusion

Les deux échantillons analysés présentent une composition identique.

- Chaux : carbonate de calcium + calcite.
- Sable : Silicate + Quartz + Feldspath.
- Argile : Kaolinite.

Il s'agit d'un mortier de chaux et de sable présentant des traces d'argile (type kaolinite).

Lors des précédentes analyses, seul le mortier M5 présentait ce type de composant.

La présence d'argile (peut-être du tuileau) laisse à penser qu'il s'agit d'une construction ancienne dans cette partie du bâtiment.

Ce type de mortier permet de définir un TAQ avant l'an mil et donc la construction de cette baie avant le XI^e siècle.

Il serait intéressant d'effectuer également des prélèvements dans l'élévation du (ou des murs de ce bâtiment) qui était percé d'une ou de plusieurs baies.

Pour l'instant on ne sait pas si cette baie était ébrasée.

Sa position dans le mur en élévation peut permettre de vérifier la hauteur de la pièce à l'époque de sa construction.

Nota :

Les courbes d'analyses présentent toutes les deux un bruit parasite entre les fréquences 4000 et 1700. Ces parasites peuvent être dus au réglage de l'appareil de mesure.

On remarque une présence d'eau dans les échantillons (fréquences vers 3500) et des fréquences de type CO₂ provenant de la tête diamant ATR.

Saint-Martin de Mesvres

Pour obtenir des courbes plus propres, un deuxième passage des échantillons en ATR sera effectué lors d'une campagne d'analyse.

Annexe B

Etude des enduits et peintures murales du prieuré Saint-Martin de Mesvres (Saône-et-Loire)

Agathe FOULLON

L'ancien prieuré Saint-Martin de Mesvres (Saône-et-Loire) occupe une place intéressante dans le réseau religieux bourguignon au Moyen Age : ses liens avec Autun, Flavigny, mais également Cluny sont autant d'axes de recherches pour les études historiques et archéologiques en cours (voir la contribution de S. Balcon-Berry). L'étude des enduits et peintures murales du prieuré a débuté en 2009 par une analyse archéologique menée dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de Master I à l'Université de Paris IV – Sorbonneⁱ. A la suite des premières observations établies sur le terrain, un certain nombre de questions se sont posées auxquelles des analyses physico-chimiques réalisées dans le cadre d'un Master II à l'Université de Bordeaux III ont tenté de répondreⁱⁱ.

Trois zones du prieuré ont attiré notre attention : l'étage du bâtiment méridional identifié comme le réfectoire, son mur extérieur nord qui était intégré à la galerie méridionale du cloître et le support nord-ouest de la croisée de transept. Chacune de ces zones possède plusieurs niveaux de revêtements : différents décors ornementaux et des badigeons monochromes.

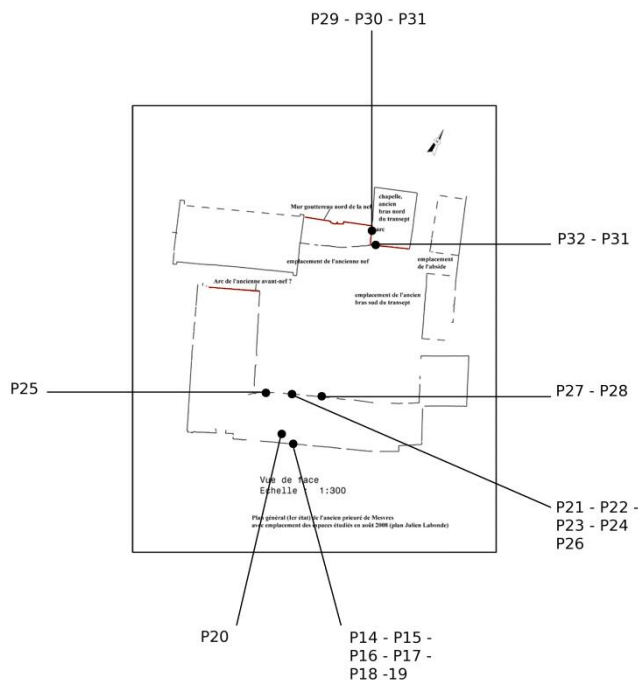


Figure 1. Mesvres, plan général (J. Labonde) avec localisation des prélèvements.

Les couches supports

L'examen des échantillons à la loupe a révélé une grande variété de couches supports. Les enduits ont été réalisés à l'aide de charges sableuses allant d'une granulométrie très

fine à de gros grains. Les couches picturales sont de textures assez semblables pour l'ensemble des échantillons, avec toutefois des altérations inégales. L'analyse confirme l'examen des couches supports en montrant des charges plus ou moins importantes et des proportions de liant différentes. Cependant, les composants de ces couches sont constants : ils sont réalisés à base de chaux et de sable. Quelques échantillons révèlent du gypse, dont l'origine est due à l'altération de l'enduit.

Le bâtiment méridional

Les revêtements du bâtiment méridional (salle haute et mur extérieur nord correspondant à l'étage de la galerie sud du cloître) montrant une stratigraphie simple, les analyses en laboratoire se sont axées sur la reconnaissance des matériaux et de leur mise en œuvre.

La palette de couleurs observée à Mesvres reflète une certaine richesse du lieu, en raison notamment de la présence du vert. L'identification des pigments révèle une utilisation abondante des ocres jaune et rouge alliés à des charges plus ou moins importantes de chaux ou de noir de carbone, permettant d'obtenir une large gamme de teintes. Ce qui nous apparaît vert résulte en fait d'un mélange d'ocre jaune et de noir de carbone. De nombreux exemples de peintures murales médiévales mettent en œuvre des pigments noirs produisant une impression colorée bleue. En Bourgogne, où le bleu n'est pas disponible à l'état naturel, seuls les sites les plus importants pouvaient en importer d'Italie. Ce bleu de substitution produit par un effet coloré se rencontre donc couramment. Le mélange de pigments noirs et blancs permet de créer un gris donnant l'illusion d'une teinte bleutée. Parfois, quelques grains rouges servent à rehausser l'intensité de ce bleu et à le réchauffer. Cette impression colorée est appelée « gris-bleu de substitution »ⁱⁱⁱ.

Dans ce contexte d'effets colorés, l'échantillon vert P15 (Bdx 14152) prélevé sur le décor du mur sud du bâtiment méridional soulevait de nombreuses questions. Il s'agissait tout d'abord d'avoir la certitude que le vert correspondait bien à la couleur voulue par le peintre, c'est-à-dire qu'elle ne résultait pas d'un phénomène d'altération. Or, le motif dont est issu le prélèvement vert représente un rinceau : d'une fleur centrale naissent deux fleurs et une feuille. La logique veut donc que ce motif végétal imite la nature et soit de couleur verte. De plus, l'existence de noirs « bleus » vient appuyer la possibilité d'un mélange répondant à la règle, commune en peinture, selon laquelle il faut du jaune et du bleu pour obtenir du vert.



Figure 2. Mesvres, bâtiment méridional, détail d'un module : rinceau vert naissant d'une fleur (cl. A. Foullon).

Le support nord-ouest de la croisée du transept

A cet endroit, la chronologie complexe des maçonneries a conduit à envisager des analyses selon un axe de recherche différent. Le but des études en laboratoire était de corréliser des décors *a priori* semblables, mais dont le rapport stratigraphique n'était pas évident, afin d'appuyer ou d'infirmer la chronologie relative proposée par l'archéologie du bâti. Le premier échantillon a été prélevé sur la face nord du support nord-ouest de la croisée, apparaissant sous le bouchage du passage qui faisait le lien entre la nef et le bras nord du transept ; l'autre se situe sur la face sud du support nord-ouest de la croisée. Les décors consistent en des faux joints blancs d'environ 3 cm de large, dont les contours ont été incisés sur un fond beige. On pouvait dès lors se demander si ces deux éléments appartenaient à une même phase de décoration de l'église prieurale.

Les revêtements antérieurs aux décors de faux joints blancs sur fond beige présentent une constitution différente et pourraient attester un parti pris esthétique tout autre. D'une part, une couche noire identifiée comme du noir de carbone semble se retrouver en plusieurs endroits de la moitié sud du support de la croisée. Il serait intéressant de multiplier les prélèvements afin de s'assurer que cette couche est la même partout. Toutefois, l'épaisseur et la régularité de ce niveau observé à la loupe binoculaire excluent une présence accidentelle due à des fumées de combustion. Il pourrait s'agir d'une phase de décor sur fond noir, difficile à expliquer pour l'heure.

La préparation d'une section polie de l'échantillon P29 (Bdx 14166) prélevé sur la face nord du support de croisée, dans le passage entre la nef et le bras nord du transept a montré l'absence de cette couche noire sur cet élément. De plus, la partie nord du support de croisée présente en de nombreux endroits une mise en œuvre consistant à masquer les raccords entre des maçonneries par l'intermédiaire d'un enduit rouge teinté dans la masse sur mortier blanc. Ceci est également observable sous le décor à faux joints de ce même support.

Le schéma suivant résume la chronologie mise en évidence par la stratigraphie :

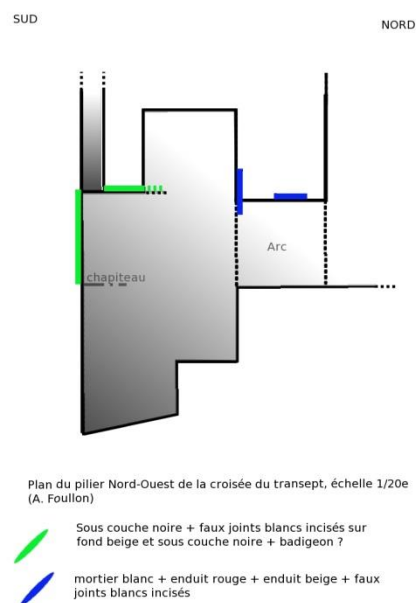


Figure 3. Mesvres, zone du support N-O de la croisée du transept.

C'est la construction d'une massive tour de croisée qui a engendré les modifications du pilier initial en le renforçant par une pile-contrefort accolée au nord. Cet évènement constitue donc un *terminus ante quem* pour la datation du décor présent sur la face sud du support nord-ouest de la croisée de transept initiale. Il fournit d'autre part un *terminus post quem* en ce qui concerne la datation du revêtement mis en place sur la pile-contrefort de la tour, qui correspond en outre à la reprise du montant sud de l'arc qui assurait le passage entre la nef et le bras nord du transept.

La caractérisation des pigments, en nombre pourtant limité, a donc permis de mettre en évidence une grande diversité d'effets colorés. Il est ainsi possible d'apprécier sur ce site un savoir-faire maîtrisé de la polychromie.

ⁱ A. Foullon, *Préliminaire à l'étude des enduits et peintures murales du prieuré Saint-Martin de Mesvres*, Mémoire de Master I d'archéologie médiévale sous la direction de Sylvie Balcon-Berry, Université Paris-Sorbonne (Paris-IV), 2009.

ⁱⁱ A. Foullon, *Etude des enduits et peintures murales du prieuré Saint-Martin de Mesvres (Saône-et-Loire)*, Mémoire de Master II, sous la direction de Floréal Daniel, Université de Bordeaux III, 2010.

Méthodologie et caractéristiques physiques recherchées :

Descriptions et examens de surface effectués en lumière « naturelle » au moyen d'une loupe binoculaire Wild Heerbrugg (grossissements x 6, x 12, x 25 et x 50 selon la taille de l'échantillon).

Compositions élémentaires des couches picturales et enduits déterminées par spectrométrie de rayons X en dispersion d'énergie (EDS) sur un système X-Max 20 de type SDD (Oxford), couplé au microscope électronique à balayage (MEB)(JEOL, JSM 6460 LV). Les analyses effectuées par MEB/EDS sont qualitatives. Aucune analyse quantitative n'a été mise en place.

Analyse moléculaire des pigments et liants minéraux par spectrométrie RAMAN (Renishaw RM 2000).

ⁱⁱⁱ J. Rollier-Hanselmann, « D'Auxerre à Cluny : technique de la peinture murale entre le VIII^e et le XII^e siècle en Bourgogne », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°40, janv./mars 1997, p. 57-90.

